Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Vol. 11 | PRINTEMPS 2022 | 6.00 €

SUPPLÉMENT

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Cap sur 2030 !

EXCLUSIF

La carte 2022 des 3,5 millions de Français dans le monde

DOSSIER

Transfrontaliers

Emploi, études, partenariats économiques et institutionnels... Notre grande enquête au cœur de la coopération territoriale européenne

ENTREPRENDRE AU QUÉBEC

Comment concrétiser son projet

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

M 02525 - 11 - F: 6,00 € - RD

EURES

eures
Grande Région
Großregion

Votre réseau des emplois
en Grande Région.

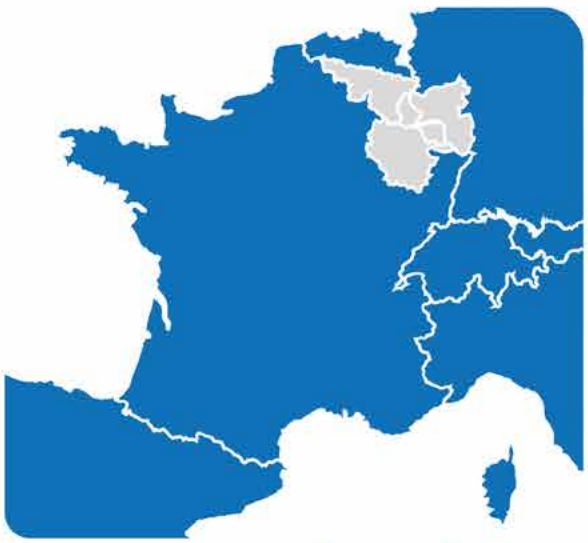

eures-granderegion.eu

Commission européenne

Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme EaSI

ÉDITO

Une histoire de frontières

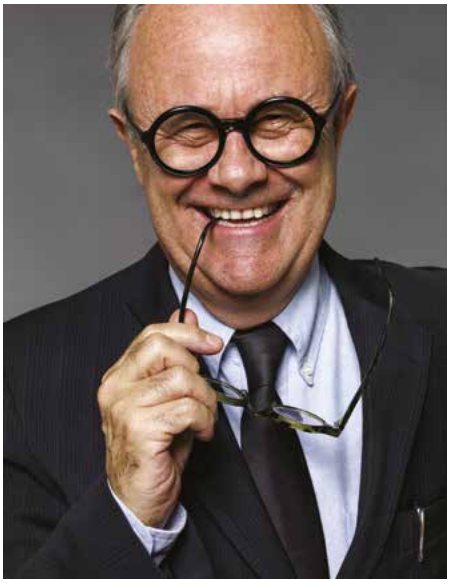
© Stephane de Bourgies

On les traverse, passeport en poche, pour voir plus loin et mieux connaître son prochain. Mieux, dans la majorité des pays européens, elles ne sont plus que géographiques. Et il y a celles qui sont franchies sans vergogne, dans un funeste dessein géopolitique, au mépris de la vie, douloureux rappel d'une paix jamais acquise, toujours à construire. L'actualité est dans tous les esprits et elle télescope aussi notre journal qui, ironie du sort, avait prévu de longue date ce dossier sur les échanges frontaliers. Car, faut-il le rappeler, la construction européenne s'est aussi renforcée grâce au ciment des programmes de coopération transfrontalière.

De part et d'autre de lignes devenues presque imaginaires dans l'Union depuis Schengen, nombre d'initiatives en termes d'éducation, de culture, de formation, et bien sûr d'opportunités d'emploi sont advenues. La Suisse, première destination transfrontalière pour les Français, bien que ne faisant pas partie de l'UE, est aussi partie prenante de ces nombreux programmes d'échanges. C'est heureux car ces dispositifs ne sont pas des lubies technocratiques. Ils incarnent une vison commune, un partage de l'avenir. En somme, un moyen concret de nourrir la paix de part et d'autre des frontières. Cette vision de l'avenir est aussi le fil rouge de notre dossier sur l'éducation. Pour mesurer les avancées, il est utile de poser des balises. Ainsi, il y a deux ans, nous avions publié un premier point d'étape après l'annonce d'Emmanuel Macron, en 2018, du projet de doublement des effectifs des établissements d'enseignement français à l'étranger. Avec un cap : 2030. Qu'en est-il aujourd'hui, au sortir, nous l'espérons, de cette crise sanitaire inédite ? Dans le sillage de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), les acteurs publics et privés en charge de cet objectif ont fait face, adaptant si nécessaire leurs modes de fonctionnement, avec réussite. Ces établissements d'enseignement français à l'étranger sont d'ailleurs plus nombreux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient début 2020.

Enfin, la destination Québec est aussi à l'honneur dans cette nouvelle édition. Celles et ceux qui ont des projets entrepreneuriaux outre-Atlantique y trouveront quelques clés pour les mener à bien. Nous y reviendrons très prochainement avec un grand dossier en préparation sur les secteurs qui recrutent dans la Belle Province. Cette proximité avec nos «cousins» du Québec est précieuse et nous avons à cœur de l'entretenir. Bien au-delà des frontières.

Jean-Pierre Pont

Retrouvez-nous sur sur notre site et abonnez-vous à notre newsletter gratuite :
www.francaisaletranger.fr

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Français à l'étranger est édité par TDME, 1, rue Gozlin, 75006 Paris.

SAS au capital de 1.000 €. RCS Paris 798 269 726. Numéro de commission paritaire : 0520 I 93671.

Bureau de Montréal : Journal des Français à l'étranger, 1455 rue Drummond Bureau 2B Montréal QC H3G 1W3 (CCIFC). 514-529-0571.

Cette publication comprend une couverture 4 pages plus 80 pages paginées de 3 à 26 et de 59 à 82, un supplément éducation de 32 pages et la carte 2022 des Français dans le monde qui ne peuvent être vendus séparément.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pont. jpp@francaisaletranger.fr Tél. : 07.71.70.78.54.

Rédacteurs : Didier Bras, Hélène Degryse, Frédéric Laloux, Fanny Lardillier, Christophe Lassaigne, Laura Mousnier, Marlène Panara.

Secrétariat de rédaction : Didier Bras.

Direction artistique et maquette : Grand National Studio.

Directeur du digital : Mathieu Clément.

Photo de couverture : © Marian Weyo / Shutterstock.com
Impression : CEE.

Retrouvez-nous sur internet : www.francaisaletranger.f

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

SOMMAIRE

© HJBC

© BalanceFormCreative

© Mardav

06 Dossier Transfrontaliers

06 Des ponts entre les frontières
10 Jean Peyrony, directeur général de la MOT
12 Étudier par-delà les frontières
14 Les travailleurs frontaliers et le télétravail
16 Erasmus+ : une réussite européenne
18 Grande Région, un modèle de coopération transfrontalière
64 Grand Genève, la frontière franco-suisse en partage
67 Eures, un sésame pour l'emploi en Europe
68 Noëlle Versaveau-Gautier, Direction régionale Pôle emploi
70 Monaco, affluence française sur le Rocher
71 Italie, de rares flux transfrontalier
72 Espagne, des échanges multiformes

32 Supplément Education

Réseau français d'éducation à l'étranger : objectif 2030 !

73 Entreprendre au Québec

74 La parcours administratif
76 Les sources d'information
77 Montréal International
78 Sandrine Perreault, directrice générale de la CCI française au Canada
80 Québec International
81 Success story : Ubisoft
82 Français au Québec : Appalaches Nature

©Photo : A.Ravera

EMMANUELLE BASTIDE

7 MILLIARDS DE VOISINS

DU LUNDI AU VENDREDI À 10H10 TU

Emploi des jeunes, entreprenariat, créativité, urbanisation, relations hommes/femmes : comment évoluent les modes de vie et les sociétés dans le monde ?

À (ré)écouter sur rfi.fr

Texte : **Didier Bras**

AU CŒUR DE L'EUROPE

Des ponts entre les frontières

Retour sur la genèse des relations transfrontalières au sein de l'Union européenne. De nombreux programmes de coopération sont aujourd'hui mobilisés pour poursuivre cette construction commune.

Les relations transfrontalières renvoient à l'origine des échanges humains. Avec l'avènement des frontières modernes, les empires puis les États ont formalisé ces limites géographiques. Aujourd'hui, l'Union européenne a conçu de multiples programmes de coopération qui tendent à favoriser ces échanges. En la matière, l'année 1990 restera un moment clé de cette histoire commune. Nous sommes deux ans avant une des étapes fondamentales de cette ambition européenne, le traité de Maastricht qui repose sur trois piliers : les communautés européennes, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), et la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Le Mur de Berlin vient de tomber deux mois plus tôt et cette décennie qui débute augure la fin du bloc de l'Est, rebattant les cartes de l'équilibre géopolitique mondial.

Coïncidence ou non, c'est aussi en cette année 1990 que la Commission européenne commence à formaliser la première génération de programmes dits « Interreg » de coopération transfrontalière. L'objectif ? Financer des projets de coopération au sein et à l'extérieur de l'Union européenne. Ces programmes sont en fait une application concrète de la Convention de Madrid sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales signée le 21 mai 1981[1] qui, elle, ne contenait pas vraiment pas de dispositions opérationnelles.

Des rapprochements au sortir de la guerre

Bien avant cette période récente, l'Europe a dû bâtir des structures institutionnelles qui ont permis d'aboutir à ces programmes de coopération. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la priorité est de reconstruire et de poser les jalons d'une paix durable. Le Traité de Bruxelles – signé en mars 1948 par la France, le Royaume-Uni et les trois pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) – est une première qui tend à façonner une Union occidentale dans une optique de collaboration en matière de défense, mais aussi dans les domaines économique, culturel et social.

En janvier 1949, la France, la Grande-Bretagne et les pays du Bénélux décident d'instituer un Conseil de l'Europe. Ils sollicitent le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Norvège et la Suisse pour les aider à en élaborer les statuts.

Cette organisation européenne élargie, composée aujourd'hui de 47 pays membres, souhaite regrouper des États partageant les valeurs des droits de l'Homme, de l'État de droit et de la démocratie. Elle sera aussi la première organisation européenne à évoquer la notion de coopération transfrontalière.

> LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS IMPLIQUENT UNE MULTITUDE D'ACTEURS : INSTITUTIONNELS, PRIVÉS OU ASSOCIATIFS.

Toutefois, le socle de cette véritable construction européenne multiforme – qui deviendra l'Union européenne telle que nous la connaissons aujourd'hui – est posé par Robert Schuman.

Dans sa déclaration de mai 1950, le Français propose la création d'une organisation européenne chargée de mettre en commun les productions française et allemande de charbon et d'acier. Cette initiative, portée également par six autres personnalités qui deviendront les « pères de l'Europe »[2], va déboucher sur la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca), signée par la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et Italie.

S'ensuivront d'autres étapes clés, notamment avec le traité de Rome de mars 1957 qui pose les termes d'un marché commun favorisant la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, ce qui donnera naissance à la Communauté économique européenne (CEE), puis ensuite à l'Union européenne (UE). Rejoignant les six membres d'origine, d'autres nations sont venues progressivement s'agréger à l'édifice européen, au nombre de 15 en 1995, puis 25 en 2004 et 28 en 2013[3] jusqu'au retrait du Royaume-Uni le 31 janvier 2020.

La coopération territoriale européenne

Au sens large, la coopération territoriale européenne encourage les programmes en faveur de l'emploi, de l'environnement et de l'innovation. Ces actions de coopération sont soutenues notamment par le Fonds européen de développement régional (Feder), doté d'un budget de 8 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Ceci à travers trois types de coopération : la coopération transfrontalière – qui sera au cœur de notre dossier –, la coopération transnationale et enfin la coopération interrégionale.

Selon les termes du Parlement européen[4], la **coopération transfrontalière** se définit comme un ensemble de programmes visant *« à rapprocher les régions ou les autorités locales qui ont une frontière commune (terrestre ou maritime) pour développer les zones frontalières [...]. »* Pour la période 2021-2027, la coopération transfrontalière et maritime s'est vu attribuer 72,2% du budget du Feder.

La **coopération transnationale** s'applique à *« des territoires transnationaux plus vastes et vise à renforcer la coopération en s'appuyant sur des actions qui favorisent le développement territorial intégré entre les entités nationales, régionales et locales dans de vastes zones géographiques au niveau européen. [...] ».* Pour cette même période 2021-2027 la coopération transnationale reçoit 18,2% du Feder.

Enfin, la **coopération interrégionale** vise à *« renforcer l'efficacité de la politique de cohésion en se fondant sur des actions qui favorisent les échanges d'expériences entre régions sur des ques-*

© OlegD

tions comme la conception et la mise en œuvre de programmes, le développement urbain durable et l'analyse des tendances de développement sur le territoire de l'Union. […] ». Ce troisième volet est doté de 6,1% du budget du Feder 2021/2027.

Des acteurs pour faire vivre ces échanges

Ces grands axes de projets et d'échanges frontaliers supposent l'implication d'une multitude d'acteurs politiques, institutionnels, privés ou encore associatifs. C'est notamment le cas de l'État français, et particulièrement de son secrétariat d'État aux Affaires européennes.

La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) est un autre acteur essentiel, regroupant au sein de son réseau de nombreux acteurs de ce type de coopération, avec plus de soixante adhérents issus de dix pays européens.

En termes d'emploi, le réseau européen Eures est bien sûr incontournable, tout comme Erasmus+, programme de la Commission européenne depuis longtemps plébiscité par les étudiants et qui offre aux jeunes de moins de 30 ans, avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité. En France, Pôle emploi/Mobilité internationale est également un allié précieux.

Ce dossier serait incomplet sans mentionner les compétences de la Grande Région, emblème de la coopération frontalière sur le plan politique, économique et social, avec des partenariats entre l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat), la Belgique (Wallonie), le Grand-Duché du Luxembourg et la France (Grand Est). Sans oublier, bien entendu, la Suisse, première destination transfrontalière. Au sud, il convient aussi de rappeler les nombreux flux de travailleurs en direction de la principauté de Monaco et ceux, plus rares avec l'Italie et l'Espagne. Les frontières, par-delà les territoires, ont toujours suscité l'attirance ; cette curiosité mérite d'être entretenue. ◆

(1) : Cette convention cadre a été ratifiée par 36 États membres du Conseil de l'Europe.
(2) : Konrad Adenauer (Allemagne de l'Ouest), Paul-Henri Spaak (Belgique), Joseph Bech (Luxembourg), Johan Willem Beyen (Pays-Bas) Alcide de Gasperi (Italie), Jean Monnet et Robert Shumann (France).
(3) : Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Suède, Finlande et Autriche viennent s'ajouter aux six membres d'origine en 1995. En 2004, ce sont Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Malte et Chypre. Puis Roumanie et Bulgarie en 2007, et Croatie en 2013.
(4) : https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/98/cooperation-territoriale-europeenne

ZappTax, comment ça marche ?

Profitez de vos achats

Effectuez des achats dans n'importe quel magasin et collectez des factures avec TVA

Télécharger des factures

Prenez des photos de vos factures et téléchargez-les sur l'app ZappTax

Faites valider votre formulaire de détaxe

A votre dernier point de sortie de l'Union Européenne, par les Douanes

Obtenez votre remboursement

Obtenez la confirmation de votre remboursement après le téléchargement de votre formulaire de détaxe validé

Vos achats hors taxes lors de votre prochain voyage en France avec votre smartphone ?

Avec ZappTax, obtenez le remboursement de la TVA sur tous vos achats – c'est votre droit! – facile à utiliser, un support client 24h/24 et 7j/7, un remboursement rapide.

Toute personne résidant en dehors de l'Union européenne (UE) est éligible à la détaxe, c'est-à-dire à un remboursement de la TVA sur les achats qu'elle effectue dans l'UE et qu'elle souhaite ramener dans son pays de résidence.

Bien souvent, on prépare son voyage en comparant les offres et prestations disponibles, mais on oublie qu'il est également facile d'économiser pendant son séjour en France, en Belgique ou en Espagne en utilisant l'application mobile de ZappTax.

Faire ses achats hors taxe est pourtant chose aisée et les montants peuvent devenir rapidement significatifs car la détaxe est applicable sur tous vos achats (à condition que vous repartiez avec les produits achetés dans vos bagages).

Alors que l'on s'imagine un procédé compliqué et fastidieux, nous vous proposons ce service simple, rapide tout en vous offrant un remboursement le plus élevé du marché. Pour en bénéficier, il vous faut télécharger l'application, demander vos factures au nom de ZappTax chez les commerçants et les prendre en photos dans l'app.

La détaxe n'a jamais été aussi simple depuis votre smartphone via l'application mobile de ZappTax. nous vous rappelons quelques étapes pour vous en souvenir.

Que faut il faire pour pouvoir bénéficier de la détaxe ?

1- Vous devez résider hors de l'Union européenne. Quelle que soit votre nationalité, vous pouvez prétendre à la détaxe si vous résidez dans un pays non membre de l'UE. Ainsi, un expatrié français à Londres pourra détaxer les achats qu'il réalise en France.

2- Vous devez quitter l'UE avec tous les articles que vous détaxez . Pour bénéficier de la détaxe, vous devez sortir de l'UE avec vos achats dans vos bagages. C'est également valable pour vos achats en ligne que vous vous faites livrer en France.

3- Vous devez quitter l'UE avant la fin du troisième mois qui suit le mois de vos achats.

Comment faire pour détaxer ses achats avec ZappTax?

1- Simple et facile à utiliser

Lors de vos achats, demandez au moment du paiement, une "facture avec TVA libellée au nom de ZappTax". Prenez ensuite ces factures en photo puis ajoutez-les sur l'application ZappTax.

2- Sur tous vos achats

Une fois tous vos achats terminés, demandez l'édition de votre bordereau de détaxe. Il vous sera ensuite envoyé en version digitale par email (et également disponible dans l'appli).

3- Une validation simplifiée

Valider ce bordereau au moment de quitter l'Union européenne (en France et en Espagne, directement depuis votre smartphone à une borne en libre-service; en Belgique, en présentant votre passeport à un agent douanier).

4- Un remboursement rapide

Une fois vos documents validés, vous recevrez le remboursement de votre TVA sous 24 h et selon le mode de remboursement de votre choix.

zapptax
tax-free on your mobile

La détaxe partout en France sur votre smartphone

ZappTax aide les voyageurs internationaux à obtenir plus facilement le remboursement de la TVA sur leurs achats.

Simple, rapide et **facile**

Valable pour **tous vos achats** en boutique ou en ligne

Remboursements **plus élevés** et plus rapides

Support client **disponible** 24/7 via messagerie

www.zapptax.com

contact@zapptax.com

+33 (0)1 78 90 04 42

Suivez-nous sur

Téléchargez l'application ZappTax maintenant !

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

- Ouvert à tous les résidents hors Europe.
- Disponible pour tout achat fait en France, Espagne et Belgique.

Propos recueillis par : **Laura Mousnier**

ENTRETIEN AVEC JEAN PEYRONY

« Nous sommes dans une dynamique européenne »

Le directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) revient en détail sur les grands enjeux des échanges transfrontaliers, emblématiques de la libre circulation des personnes au sein de l'UE.

© DR

▲ Jean Peyrony.

Quelles sont les missions de la MOT ?
J.P. : Fondée il y a 25 ans, la MOT est une association loi 1901 que l'on désigne en France comme « association para-publique » puisque nous avons un statut privé, mais sommes par essence d'utilité publique. La majorité de notre financement provient des subventions de l'Etat. Nous souhaitons continuer à augmenter notre visibilité afin que les habitants aux frontières connaissent nos services. En effet notre association cible les personnes qui traversent les frontières plusieurs fois par semaine et qui résident dans ce qu'on appelle les territoires frontaliers. On parle de plus en plus de « bassin de vie transfrontalier », avec par exemple le Grand Genève où environ 100 000 personnes traversent les frontières.
La moitié du budget émane de l'Etat français et de la Caisse des dépôts, mais nous sommes aussi en contact avec l'ensemble des États voisins et reconnu comme le lieu de coordination d'un certain nombre de réflexions. Notre sujet est «l'aménagement du territoire transfrontalier». Comprendre les territoires, c'est imaginer la vie des habitants et des entreprises : travail, culture, formation… Nous raisonnons à 360 degrés. La pandémie a eu pour nous au moins un avantage : les usagers ont reconsidéré les frontières et mesuré les conséquences lorsqu'elles étaient fermées. Il n'y a pas plus de logique à limiter les déplacements professionnels des habitants du Nord lorrain vers le Luxembourg que d'empêcher les habitants de la Seine-Saint-Denis à aller travailler sur Paris !
Nos actions passent également par l'animation d'un réseau, d'un site, d'une newsletter. Nous constituons des groupes de travail, organisons des conférences pour encourager les prises de position. Le but étant d'aider les collectivités proches de la frontière et leurs habitants.

Votre association est soutenue par 4 organismes nationaux et 74 acteurs des territoires frontaliers (entreprises, régions, départements, groupements de communes…). Quels avantages tirez-vous de ce large réseau ?
J.P. : Dans un premier temps cela représente plus de moyens et par conséquent un potentiel d'action plus étendu. Un large réseau nous permet de faire masse en termes de lobbying auprès des ministères ou parlementaires. Notre objectif est de l'élargir car nous pensons avoir un rôle à jouer auprès de ces instances via des échanges de bonnes pratiques. En outre, nous ne pouvons pas agir dans les territoires frontaliers uniquement avec des acteurs locaux car nous rencontrons très vite des problèmes qui nécessitent l'intervention des États. Par exemple, le traité franco-italien signé fin octobre 2021 *(traité du Quirinal, Ndlr)* prévoit un chapitre transfrontalier où l'État s'engage a aider les acteurs locaux à coopérer par-delà la frontière. Cela démontre bien que la frontière reste une institution étatique. Nous ne pouvons pas agir sans les États.

Quels sont les grands enjeux des échanges transfrontalier ?
J.P. : Ils sont fondamentalement positifs puisqu'il s'agit d'une opportunité – pour les personnes et pour les entreprises – d'accéder à un travail mieux rémunéré, de développer une ouverture d'esprit… Depuis la Belgique et jusqu'à la Suisse, on note une activité démographique dynamique du côté français, et de l'autre côté une économie plus florissante avec souvent des conditions fiscales et sociales avantageuses. Cependant il y a tout de même des inconvénients pour un certain nombre d'acteurs et nous militons pour des politiques publiques qui régulent et organisent les choses.
Par ailleurs, nous travaillons sur la notion de « bassin de vie transfrontalier ». Au-delà de la question des transports en commun, il faut aussi développer les services publics afin que le fonctionnement transfrontalier et la qualité de vie des habitants traversant la frontière soit facilité. La réalité de ces bassins de vie suppose également de s'intéresser à la dimension culturelle pour développer un sentiment d'appartenance qui ne soit pas trop contradictoire avec ses repères nationaux. En revanche, lorsque l'on se projette dans l'avenir, la MOT considère l'augmentation à l'infini du travail trans-

© HJBC

frontalier comme une hypothèse qui n'est pas soutenable, notamment du point de vue de l'environnement.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les travailleurs frontaliers ?

J.P. : Leur vie n'est pas des plus reposantes, notamment en ce qui concerne la problématique des trajets. Aujourd'hui bon nombre d'entre eux utilisent leur véhicule. La MOT plaide pour améliorer les transports en commun qui limitent les nuisances, améliorent le confort individuel et préservent l'environnement. Par ailleurs, les travailleurs frontaliers sont souvent les premiers à faire l'objet d'un licenciement lorsque leur entreprise rencontre des difficultés économiques.

Si l'on se penche sur les effets de la crise sanitaire, on s'aperçoit que les travailleurs transfrontaliers, notamment de Genève, du territoire franco-suisse jurassien ou du Luxembourg, ont été dans ce cas. Certes, ces travailleurs gagnent mieux leur vie, mais ils sont aussi les premiers licenciés. De plus, les marchés fonciers et immobiliers sont perturbés car la présence des travailleurs transfrontaliers fait monter les prix. Par exemple, Annemasse *(près de la frontière suisse, Ndlr)* est une zone tendue au même titre que la banlieue parisienne. Il est très difficile de faire du logement social dans cette zone. Cela engendre un effet d'éviction socio-spatiale problématique ! Comme nous l'avons évoqué précédemment, le

« COMPRENDRE LES TERRITOIRES, C'EST IMAGINER LA VIE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES : TRAVAIL, CULTURE, FORMATION… »

JEAN PEYRONY

transport transfrontalier n'est pas au point. Toutefois, certaines politiques publiques mises en place sont à la hauteur, y compris du côté suisse, notamment à Genève. On note le financement d'un système de transport assez spectaculaire avec un RER transfrontalier opérationnel depuis un an et demi, des tramways et des bus en France, largement financés par les Suisses. En effet, une partie de l'impôt est prélevée en Suisse puis reversée du côté français afin de contribuer au financement des transports transfrontaliers. Cela n'existe pas du côté du Luxembourg par exemple.

Les flux de travailleurs transfrontaliers sont bien moins intenses aux frontières sud se la France…

J.P. : Effectivement, il y a beaucoup moins de flux frontaliers avec l'Espagne et l'Italie, à la fois pour des raisons évidentes liées aux caractéristiques géographiques de ces frontières et compte tenu d'un attrait fiscalo-social moindre. Cela n'empêche pas qu'il y ait d'autre échanges que ceux de nature économique, comme dans le domaine culturel et des services publics. Pour exemple, le Pays basque français et le Pays basque espagnol ont une volonté positive de coopérer ensemble, notamment pour sauvegarder une langue commune. Le Pays basque espagnol est très industriel et la partie française est plus touristique, il y a donc un potentiel de développement économique, de coopération transfrontalière en matière de formation. Des universités proches de la frontière ou par-delà la frontière peuvent collaborer ensemble. C'est une richesse pour les étudiants et chercheurs et cela ouvrirait un potentiel d'emploi transfrontalier où les travailleurs partageraient notamment une langue commune apprise pendant leurs études.

Quelles sont vos attentes ?

J.P. : Notre but est de maintenir nos ressources et de nous rendre utile. Nous souhaitons exister davantage au niveau européen. Nous sommes d'ores et déjà bien identifié par la Commission européenne, le Parlement, le Comité des régions…, mais nous souhaitons établir d'autres collaborations et renforcer les existantes. Nous sommes dans une dynamique pro-européenne. Plus généralement, le transfrontalier est emblématique de la libre circulation. Celle-ci ne doit pas être vue uniquement sous un angle économique mais complétée par des préoccupations sociales et culturelles. ◆

ENSEIGNEMENT

Étudier par-delà les frontières

Zoom sur les échanges universitaires transfrontaliers européens. Les établissements impliqués proposent des cursus souvent construits en réponse à des besoins locaux.

Dans son pays d'origine comme à l'étranger, la notion de réseau est déterminante pour son insertion professionnelle et un projet de travail au-delà de ses frontières est largement facilité dès lors qu'on dispose de contacts et d'un minimum de connaissances sur son environnement futur. En amont, les nombreux programmes d'échanges étudiants développés depuis plusieurs décennies, notamment via Erasmus, ont permis d'œuvrer en ce sens. Dans une optique de facilitation des échanges internationaux, le processus de Bologne, signé en 1999 par 29 pays européens, a été une date importante. Il a permis de faire converger les différents systèmes d'enseignement supérieur à partir de six objectifs : des diplômes lisibles et comparables, une structuration des études supérieures en cycles (aujourd'hui système licence master, doctorat - LMD), le recours au système européen de transfert des crédits (ECTS), le développement de la mobilité, la coopération en matière de garantie de la qualité et le développement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur[1]. Après plusieurs phases d'évolution, ce mécanisme de coopération intergouvernementale au niveau des études supérieures concerne aujourd'hui 48 pays européens.

Pertinence des échanges universitaires transfrontaliers

Si cette mobilité aux quatre coins de l'Europe, et maintenant du monde avec Erasmus+, a ses vertus, un étudiant lorrain sera tout aussi enclin à étudier sur un campus allemand voisin, tout comme son collègue des Hauts-de-France au sein d'une université belge. D'autant que cette proximité géographique préfigure également une possibilité de mobilité professionnelle plus aisée dès la fin de son cursus. Plus largement, le développement des échanges universitaires transfrontaliers permet aussi de cimenter la construction européenne à laquelle la France – à la tête du Conseil de l'Union européenne depuis le 1er janvier dernier – est attachée. Cette conviction est portée par la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et la Conférence des présidents d'université (CPU) qui ont d'ailleurs lancé au printemps 2021 un appel pour renforcer les coopérations universitaires transfrontalières[2].

Boostée par l'avènement de la première génération de programmes dits « Interreg » de coopération transfrontalière en 1990, cette proximité universitaire, comme le rappelle Françoise Boutet-Waïss, inspectrice générale de l'Éducation, dans sa contribution à la revue Réalités Industrielles[3] *« est le plus souvent motivée par les attentes du milieu socio-économique du territoire ou des secteurs sous tension »*. À ce titre, les cursus en lien avec des besoins locaux que l'on peut trouver dans ces programmes universitaires transfrontaliers, notamment en matière de formation ou de recherche, sont aussi un atout dans une optique d'insertion professionnelle. Pour autant, Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière, apportait un bémol dans cette même revue en août 2020, soulignant que *« les instruments européens sont insuffisamment adaptés à la coopération entre établissements frontaliers »*.

Toutefois, faisant fi des contraintes, nombre d'universités, souvent soutenues par les collectivités territoriales, ont noué des partenariats transfrontaliers qui renforcent leur attractivité pédagogique, notamment par la possibilité d'accès à des doubles diplômes. Ces partenariats s'inscrivent dans des contextes différents, avec une entité juridique propre comme pour Eucor et l'Université de la Grande Région, ou encore par de simples accords-cadres.

© 4 PM production

Des programmes emblématiques

Eucor - Le campus européen : Ce Groupement européen de coopération territoriale (GECT) – doté d'une structure juridique opérationnelle portée exclusivement par des universités – puise son existence dans la longue coopération entre les universités du Rhin Supérieur, réunies dès 1989 en Confédération européenne des universités du Rhin Supérieur (Eucor) et dont les missions ont été reprises ensuite par le GECT. Le Groupement implique cinq universités : l'Université de Bâle (Suisse), l'Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau et le Karlsruher Institut für Technologie (Allemagne), l'université de Strasbourg et celle de Haute-Alsace (France). Le campus accueille plus de 117 000 étudiants qui peuvent suivre les cours de leur choix dans les cinq établissements. Il donne accès à une dizaine de cursus conjoints (avec possibilités de doubles ou triples diplômes).

Texte : **Didier Bras**

- **EUCOR**
www.eucor-uni.org
- **UNIGR**
www.uni-gr.eu
- **UPPA**
www.univ-pau.fr/fr/index.html
- **UFC**
www.univ-fcomte.fr
- **USMB**
www.univ-smb.fr
- **UDL**
www.univ-lille.fr
- **URCA**
www.univ-reims.fr

Université de la Grande Région (UNIGR) : Ce réseau regroupe sept universités (universités de Kaiserslautern, de Liège, de Lorraine, du Luxembourg, de Sarre, de Trèves ainsi que la HTV Saar, à Sarrebruck, en tant que partenaire associé). Ces universités sont implantées sur cet espace frontalier qui comprend l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat), la Belgique (Wallonie-Bruxelles), le Grand-Duché du Luxembourg et la France (Grand Est). Les différents campus accueillent quelque 141 000 étudiants avec trois langues d'enseignement (français, allemand, anglais). L'UNIGR donne accès à 30 cursus transfrontaliers autour des disciplines suivantes : sciences, mathématiques et informatique ; sciences sociales, commerce et droit ; lettres et art ; ingénierie, fabrication et construction.

Au-delà de ces deux importants réseaux, bon nombre d'universités françaises ont mis en place des programmes de part et d'autre des frontières. On note par exemple l'implication de **l'Université de Pau et des Pays-de-l'Adour** (UPPA) qui a développé des relations privilégiées, dans l'enseignement comme dans la recherche, avec trois universités transfrontalières : l'Université du Pays basque, l'Université de Saragosse et l'Université publique de Navarre.

C'est aussi le cas dans l'arc jurassien entre **l'Université de Franche-Comté** (UFC) qui a signé en 2013 la convention du Collégium franco-suisse Smyle, avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) pour la partie suisse. L'UFC fait également partie de la Communauté du savoir, un réseau de coopération franco-suisse d'établissements supérieur et de recherche qui a pour objectifs de renforcer les capacités d'innovation, de recherche et de formation dans cet espace de l'Arc jurassien.

De son côté, **l'Université de Savoie-Mont-Blanc** (USMB) entretient des liens forts avec l'université de Turin, à l'origine du premier double diplôme franco-italien il y a plus de quarante ans. Les deux universités font partie de l'Alliance Unita (qui rassemble cinq autre universités dont l'UPPA évoquée précédemment),

Dans le nord de la France, **l'Université de Lille** (UDL) ambitionne de devenir la première université française de l'Europe du Nord-Ouest avec la perspective de bâtir un « campus européen » inspiré du réseau Eucor. Et il convient aussi de mentionner l'ouverture de **l'Université de Reims-Champagne-Ardenne** (URCA), géographiquement rattachée au programme « France-Wallonie-Vlaandereen », qui a pour objectif de renforcer la coopération dans la zone transfrontalière franco-belge. ◆

(1) https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-processus-de-bologne-questions-reponses-47254
(2) http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Communiques_Presentations/CP/CP_appel_cooperations_universitaires_tfes.pdf
(3) in Annales des Mines, août 2020

Propos recueillis par : **Didier Bras**

PRATIQUES NOUVELLES

Les travailleurs frontaliers et le télétravail

Au goût du jour depuis la pandémie, le télétravail est aussi une réalité pour certains travailleurs frontaliers. La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) analyse ce phénomène qui draine des enjeux plus complexes qu'il n'y paraît. Aurélien Biscaut, son secrétaire général, nous en dit plus.

Parler de télétravail semble paradoxal à propos de travailleurs frontaliers qui, par définition, exercent sur un sol étranger. Cette pratique concerne-t-elle un grand nombre de travailleurs transfrontaliers ?
Nous avons été sollicités par plusieurs de nos adhérents *(la MOT est une association qui comprend une centaine d'adhérents, Ndlr)* pour engager une étude sur le télétravail frontalier et ses différents impacts : territoriaux, économiques, environnementaux, etc. Selon les premiers éléments dont nous disposons, nous pouvons évaluer que, avant la pandémie, entre 3 et 5% de travailleurs frontaliers étaient concernés par le télétravail. Toutefois, ce taux est variable selon les secteurs d'activité et il a évidemment été fortement majoré par la crise sanitaire. Par exemple, de premières estimations évoquent un taux de 40% de télétravailleurs frontaliers entre France et Luxembourg sur la dernière année.

Quelles professions seraient les plus concernées ?
Selon les données de la Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (Dares) dont nous disposons, c'est sans surprise le secteur des services – métiers de l'information et de la communication, activités financières ou encore immobilières, etc. – où le télétravail est le plus développé. Mais notre objectif n'est pas forcément de réaliser un travail exhaustif sur cette question qui revient davantage aux acteurs locaux, frontière par frontière, avec une approche très affinée. Notre travail consiste principalement à mesurer ces grandes tendances pour mieux comprendre le phénomène et envisager des projections. Ceci afin qu'à l'issue de cette période de crise sanitaire, que nous espérons proche, nous puissions mieux définir les besoins, les attentes des usagers et des entreprises. Notre mission tend à apporter un éclairage sur les choix de politique publique à venir en donnant des clés pour mieux appréhender ces multiples enjeux du télétravail.

La fiscalité et la réglementation européenne en font partie. Pouvez-vous nous en rappeler les grandes lignes ?
La réglementation européenne détermine les régimes de sécurité sociale. Selon celle-ci, si vous êtes frontalier, vous ne pouvez pas réaliser plus de 25% de votre temps de travail dans votre pays de résidence – donc en télétravail – au risque de ne plus être éligible au régime de sécurité sociale du pays dans lequel vous exercez professionnellement, avec tous les inconvénients que cela suppose. En revanche, les régimes d'imposition sont des conventions d'État à État. Par exemple, si vous travaillez en Belgique ou en Italie, vous serez imposé en France. Mais si vous exercez au Luxembourg ou à Genève vous serez imposé au Grand-Duché ou dans ce canton suisse.

> « LES FLUX DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS NE CESSENT D'AUGMENTER. CECI POSE DE NOMBREUSES QUESTIONS. »
> *AURÉLIEN BISCAUT*

En effet, la situation est un peu complexe avec la Suisse car dans le cas présent, les conventions fiscales ne sont pas établies entre nos deux États, mais en fonction des cantons. Ainsi, les accords fiscaux entre la France et le canton de Genève (qui datent de 1973) ne sont pas les mêmes que ceux qui existent avec d'autres cantons suisses (établis en 1983). Concrètement, si vous travaillez à Genève, dès votre premier jour d'exercice vous serez soumis à la fiscalité suisse, ce qui n'est pas le cas avec les autres cantons. En résumé, ce sont bien les conventions bilatérales qui s'imposent.
Pour autant les choses ne sont pas figées et l'on remarque par exemple que les conventions fiscales évoluent constamment avec le Luxembourg. Elle ont été renégociées il y a trois ans, et une commission franco-luxembourgeois a voulu récemment en modifier encore les règles, proposant pour le sujet qui nous intéresse de passer à 34 jours de télétravail. C'est-à-dire que si vous habitez la France et travaillez au Luxembourg, vous pouvez honorer ces 34 jours de télétravail en France sans être requalifié sur votre imposition luxembourgeoise.

Un autre enjeu, pour ne pas dire un réel intérêt du télétravail, en France comme dans les zones frontalières, repose sur son bénéfice en matière d'environnement, notamment de pollution automobile…
Des réflexions sont en cours, y compris sur cette question environnementale qui fait partie d'une problématique bien plus large. Nous avons été sollicité côté français au niveau parlementaire car il y a une proposition française de résolution européenne en cours de rédaction. Nous accompagnons aussi certains projets pilotes au niveau européen. Des réflexions sont avancées et des études assez lourdes vont être engagées autour de nombreux sujets, dont le télétravail. Globalement, il me semble qu'une réflexion est ouverte autour de cette question « du monde d'avant et du monde d'après » consécutive à la crise sanitaire. Mais nous avons besoin aujourd'hui d'évaluations plus précises

© Andrey Popov

pour mesurer les effets exacts du télétravail, notamment sur les questions environnementales que vous évoquez, mais également dans les domaines économique, de consommation, d'aménagement du territoire qui influent sur les choix stratégiques.

Votre étude associe-t-elle d'autres partenaires ?
Nous comptons aujourd'hui près d'une centaine de membres, un chiffre en progression constante, avec qui nous travaillons de part et d'autre des frontières, et une dizaine d'entre eux sont étroitement associés à cette étude. Au niveau européen nous travaillons aussi avec la Commission européenne, le Parlement européen et avec le Comité européen des Régions.

Que dire pour rappeler l'intérêt d'une association comme la MOT ?
Vous savez, Il y a environ 2 millions de frontaliers en Europe et un quart habitent en France ! Les flux de travailleurs frontaliers ne cessent d'augmenter et cette réalité pose de nombreuses questions. Globalement, ce sujet est assez difficile à appréhender compte tenu de la multiplicité des enjeux et des acteurs qui interviennent. C'est pour cette raison que la MOT a été créée il y a vingt-cinq ans par l'État français et quelques site pilotes pour comprendre ces problématiques nouvelles, après les accords de Schengen (juin 1985) et l'ouverture des frontières.
Ces nouvelles possibilités de mouvements des personnes et des biens allaient soulever bon nombre de questions pour la France qui a compté très vite un grand nombre de travailleurs frontaliers. Des questions, aujourd'hui encore, sur des sujets très variés. Ces problématiques transfrontalières deviennent de plus en plus importantes en Europe, et c'est le cas particulièrement en France. Donc aujourd'hui, et plus que jamais, notre mission d'aide à la décision est essentiel. C'est aussi pour cette raison que beaucoup d'adhérents locaux nous ont rejoints récemment. ◆

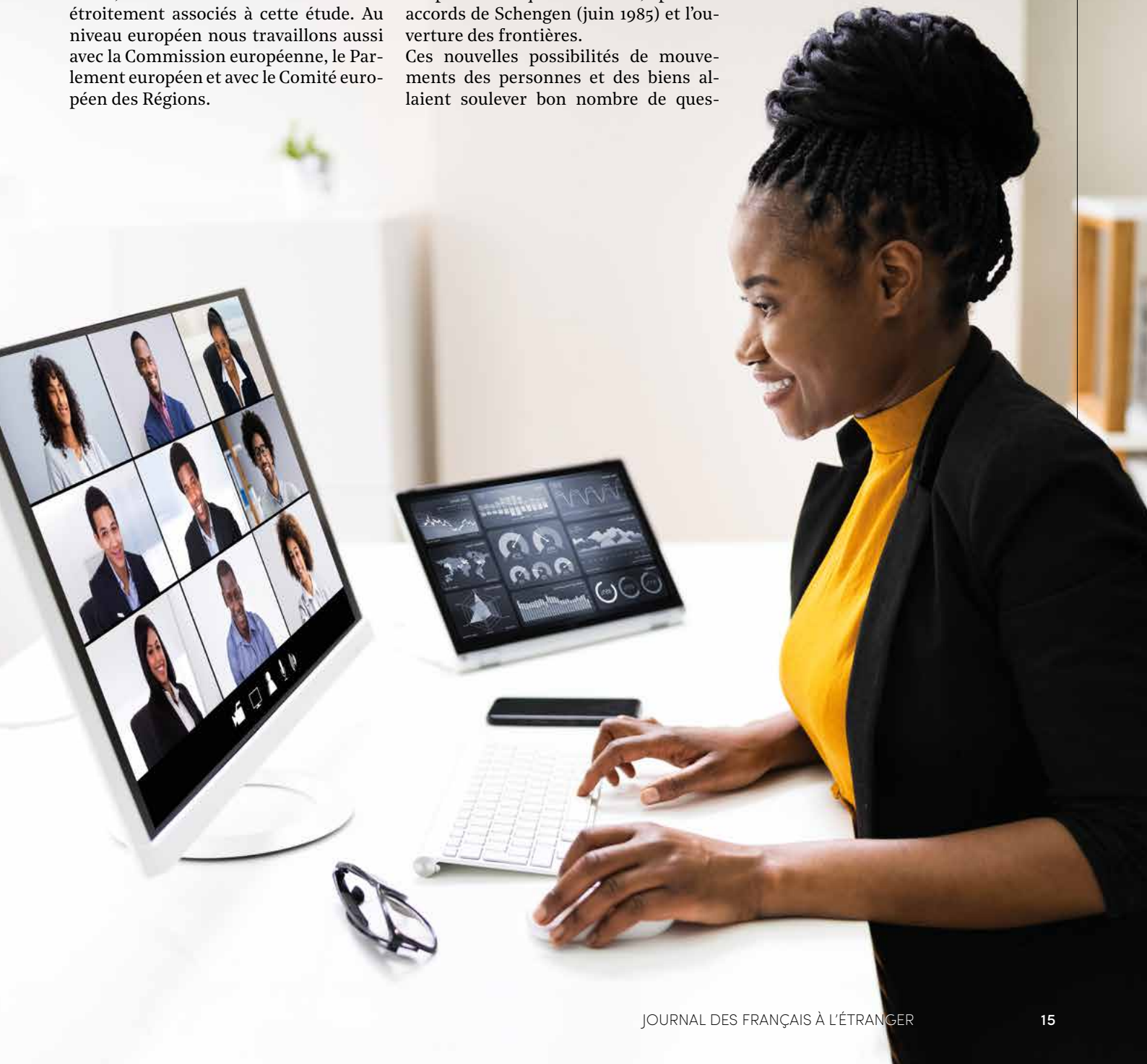

Texte : **Didier Bras**

SUCCESS STORY

Erasmus+ : une réussite européenne

Le programme européen a vu ses compétences très élargies ces dernières années. Passage en revue de ses nouvelles prérogatives.

Partir en Erasmus, comme on part en voyage initiatique, sur les traces de Romain Duris dans *L'Auberge espagnole*... Voilà pour le cliché. Mais depuis le film de Klapisch (2001), le programme de la Commission européenne a beaucoup évolué, dépassant largement sa seule cible étudiante. Devenu Erasmus+ en 2014, il a pris pour l'occasion de l'embonpoint. Ses nouvelles prérogatives lui permettent aujourd'hui de regrouper en son sein tous les anciens programmes européens en matière d'éducation, de formation, de jeunesse et de sport (Leonardo et Grundtvig pour l'éducation et la formation professionnelle, Comenius pour la mobilité et les échanges entre établissements scolaires, SVE pour le Service volontaire européen...).

Pour autant, Erasmus+ poursuit toujours ses missions de financement et d'échanges au titre de la coopération entre les établissements d'enseignement en Europe, mais aussi maintenant à travers le monde entier. Et quel est donc ce public concerné par ces nouveaux échanges ? : les étudiants bien sûr, mais également les apprentis, les jeunes actifs motivés par une formation à l'étranger, les enseignants, les salariés d'entreprise... Erasmus+ est-il toujours réservé aux jeunes ? Autre cliché à abattre: en 2018, l'Espagnol Miguel Castillo a rejoint l'université de Vérone, en Italie, avec une bourse Erasmus+ pour poursuivre ses études d'histoire moderne. Il avait... 80 ans!

Affaire de conviction

Petit retour dans l'histoire. La saga d'Erasmus débute dans les années 1960 lorsque l'Italienne Sofia Corradi revient des États-Unis avec un master en droit comparé. Las, son diplôme n'est pas reconnu en Italie, ce qui la contraint à une nouvelle année d'études pour valider ce titre. Âgée aujourd'hui de 87 ans, celle qu'on surnommera la *Mamma Erasmus* s'attache à convaincre les recteurs d'université européens de la nécessité de promouvoir les échanges en matière d'éducation. La démarche va faire écho au plan politique. En 1971, les ministres de l'Éducation des neufs pays de la Communauté européenne d'alors valident le principe d'une coopération éducative sur le Vieux Continent. Cinq ans plus tard, un programme d'action en définit les priorités et les étapes à suivre.

Toutefois, les États demeurent réservés sur ce projet éducatif européen, craignant notamment une perte de souveraineté sur cette thématique sensible.

EN 2018, L'ESPAGNOL MIGUEL CASTILLO A REJOINT L'UNIVERSITÉ DE VÉRONE AVEC UNE BOURSE ERASMUS+. IL AVAIT... 80 ANS !

Il faudra attendre 1985 et l'arrivée de Jacques Delors aux commandes de la Commission européenne pour donner un nouvel élan au projet. Ce sera chose faite le 15 juin 1987 avec la création d'Erasmus qui évoque bien sûr Erasme, le philosophe humaniste néerlandais du XV^e^ siècle, mais qui est aussi l'acronyme de *EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students* (« Programme d'action européen pour la mobilité des étudiants universitaires »).

Des actions multiformes

Aujourd'hui, trente-trois pays participent au programme Erasmus+ : les Etats membres de l'Union européenne (vingt-sept depuis la sortie du Royaume-Uni) ainsi que la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Serbie, la République de Macédoine et la Turquie. Le dispositif est ouvert aux organismes (associations, établissements, institutions...) comme aux particuliers (plus de 10 millions de personnes ont suivi un programme Erasmus depuis les trois dernières décennies), mais ces derniers doivent impérativement passer par leur établissement ou un organisme participant pour accéder à un programme Erasmus+.

Une des applications notables du dynamisme du programme s'exprime au moment des Erasmus Days dont la cinquième édition s'est tenue les 14, 15 et 16 octobre derniers. Près de 5 600 événements, en ligne et en présentiel ont eu lieu dans 67 pays du monde (les organismes des pays partenaires, notamment les pays du voisinage européen à l'Est, les Balkans occidentaux ou encore la Fédération de Russie peuvent prendre part à certaines actions du programme). Ainsi, chacun de ces rendez-vous annuels permet aux porteurs de projets Erasmus+ (écoles, collèges, lycées, universités, centres de formation d'apprentis, ou encore collectivités territoriales) de se mobiliser pour faire connaître leur initiative. À noter également que le programme a su s'adapter à la pandémie avec Erasmus+ Virtual Exchange (EVE), une plateforme qui offre la possibilité aux jeunes, Européens et du Sud de la Méditerranée âgés de 18 à 30 ans, de participer à des échanges dans le cadre d'une communauté virtuelle.

Erasmus transfrontaliers

De manière non exhaustive, quelques programmes transfrontaliers soutenus par Erasmus+ méritent d'être soulignés. En Grande Région – cet espace de coopération qui regroupe la Région française du Grand Est et des territoires allemands (Sarre et Rhénanie-Palatinat), belge (Wallonie) et luxembourgeois –, Erasmus+ est impliqué auprès de l'Université de la Grande Région (UniGR) dans le cadre du certificat EurIdentity qui vise à valider les connaissances des étudiants sur le fonctionnement des institutions de l'UE, l'histoire et les dif-

© DisobeyArt

férents systèmes juridiques européens. L'université de la Grande Région est une association transfrontalière constituée de sept universités partenaires : Lorraine (France) Liège (Belgique), Kaiserslautern, Trèves, Sarrebruck, Sarre (Allemagne) ainsi que l'Université du Luxembourg.

Toujours en Grande Région, citons également le Service Eco-Citoyen Transfrontalier qui tend à encourager la mobilité transfrontalière en faveur de l'environnement. Réservé à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, il bénéficie d'un financement Erasmus+ dans le cadre de missions de volontariat écologique d'une durée de six à douze mois.

Au Sud-Ouest, autre initiative très intéressante avec le programme Erasmus+ Transfrontalier tissé avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). L'objectif consiste à favoriser la mobilité des étudiants (à partir de la deuxième année de cycle 1 au cycle 2) vers trois universités frontalières : l'Université du Pays basque (campus de San Sebastián, Bilbao et Vitoria), l'Université de Saragosse (campus de Zaragoza, Huesca et Teruel), et l'Université publique de Navarre (campus de Pamplona). Avantages : la mobilité est encadrée (avec notamment une aide logistique pour trouver un logement et des cours de remise à niveau en espagnol gratuits) et les étudiants peuvent se voir attribuer une bourse de 400 euros mensuels. De quoi donner envie de franchir les Pyrénées.

Le monde de l'entreprise n'est pas en reste, à l'image du programme Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs qui permet à des jeunes et futurs entrepreneurs, sur des séjours d'un à six mois, de se former auprès de dirigeants de PME expérimentés au sein de 45 pays participants. Près de 10 000 échanges entrepreneuriaux ont déjà eu lieu dans ce cadre. On retrouve notamment une déclinaison transfrontalière de ce programme au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, qui rassemble les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en France, la Catalogne, l'Aragon et les îles Baléares en Espagne. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ***Accueil Erasmus+***
  https://info.erasmusplus.fr
- ***Coopération transfrontalière Université de Grande Région***
  www.uni-gr.eu
- ***Certificat EurIdentity Grande Région***
  www.uni-gr.eu/fr/node/3220

Texte : **Didier Bras**

GRANDE RÉGION

Un modèle de coopération transfrontalière

Présentation de cet espace d'échanges multiforme qui constitue le premier bassin d'emplois transfrontaliers au sein de l'Union européenne.

© REDPIXEL.PL

Bienvenue dans cet immense espace de coopération transfrontalière d'une superficie de 65 400 km² où vivent près de 12 millions d'habitants. La Grande Région rassemble les länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de Sarre, la Lorraine (au sein de la Région Grand Est), le Grand-Duché de Luxembourg et, en Belgique, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la communauté germanophone de Belgique. Autrement dit, des entités régionales qui collaborent ensemble en dépit de cadres politiques, juridiques et socio-économiques différents. La Grande Région est aussi un bassin d'emploi considérable qui concerne plus de 250 000 travailleurs frontaliers, flux le plus important au sein de l'Union européenne. Cela ne date pas d'hier. Cette tradition de travail frontalier a connu un essor dans les années 1960 – lorsqu'il s'est agi de renforcer la collaboration entre les territoires dits du « triangle minier » (avec la Sarre, la Lorraine et le Luxembourg) – et s'est renforcée dans les années 70 lors de la crise du charbon et de l'acier via les commissions intergouvernementales et au gré de la progression de l'intégration européenne. Bien entendu, ces flux de travailleurs répondent aux besoins économiques du moment. Les travaux d'analyse menés par les équipes de la Grande Région relèvent par exemple que la fin des années 1970 a correspondu à un important mouvement de travailleurs issus de Lorraine vers le land de Sarre et la partie occidentale du Palatinat, des régions fortes de leurs industries automobiles.

Des besoins en main-d'œuvre qualifiée

Aujourd'hui, comme l'expliquait il y a peu Jeanne Ruffing, coordinatrice à l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi, *« les trois quarts de l'ensemble des frontaliers vont travailler au Luxembourg. La moitié de l'ensemble des frontaliers est originaire de Lorraine, territoire qui compte le plus grand nombre de sortants en*

Grande Région ». Outre le Luxembourg, ces derniers travaillent aussi en Sarre, en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie. Mais le Grand-Duché est aussi une destination attractive pour les frontaliers allemands, comme l'observe Jeanne Ruffing, principalement *« en provenance de Rhénanie-Palatinat ».*

D'une manière générale, les besoins en main-d'œuvre qualifiée restent importants sur le marché du travail en Grande Région. Le développement des technologies, notamment dans l'environnement numérique, illustre ce besoin de compétences recherchées par les entreprises.

Cette mise en rapport des candidats et des employeurs ainsi que les nombreuses informations sur les procédures et législations en vigueur dans ces régions frontalières sont apportées par Eures Grande Région. Le portail européen sur la mobilité de l'emploi, et dans le cas présent sa délégation locale, reste en effet une ressource incontournable pour appréhender le marché du travail dans ce territoire transfrontalier.

Une organisation bien rodée

Les instances qui administrent la Grande Région interviennent dans de nombreux domaines tels que la mobilité et le développement territorial (notamment pour améliorer les liaisons ferroviaires entre les principales villes de la région), l'économie locale, le tourisme et la culture, les problématiques environnementales… Elles soutiennent différents programmes au titre de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, à l'image du **programme Shuman** qui permet aux élèves d'une école de séjourner pendant deux semaines dans l'établissement d'un autre pays. Notons aussi le rôle de **l'Université de la Grande Région** (UNIGR), fondée en 2008. Ce Groupement universitaire transfrontalier regroupe sept universités (universités de Kaiserslautern, de Liège, de Lorraine, du Luxembourg, de Sarre, de Trèves, et la HTV Saar, à Sarrebruck, comme partenaire associé). Cette coopération entre les établissements d'enseignement supérieur partenaires s'étend dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation en facilitant la mobilité transfrontalière des étudiants et des personnels.

Globalement, l'existence de la Grande Région au plan institutionnel permet de créer des synergies, comme l'expliquait Bruno Théret (vice-président du Comité économique et social de la Grande Région) dans nos colonnes en 2020, qui précisait que celle-ci *« se structure aussi à travers tous les acteurs – entreprises, universités, centres de recherches, associations, parlementaires, syndicats, collectivités, diplomates, élus… – qui travaillent à minimiser l'effet de frontière ».*

Les instances de gouvernance

Elles interviennent à titre exécutif ou consultatif :

• Le Sommet des Exécutifs

C'est l'organe de prise de décision politique qui regroupe les chefs des exécutifs des territoires membres : ministres-présidents (Belgique et Allemagne), président du Conseil régional et préfet de région (France), ministre à la Grande Région et Premier ministre (Luxembourg). Au sein de cette institution, *l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi* joue un rôle important. Cette structure analyse les grandes tendances du marché de l'emploi en Grande Région. Le réseau rassemble des organismes au fait de ces questions dans les régions concernées.

LA GRANDE RÉGION CONCERNE PLUS DE 250 000 TRAVAILLEURS FRONTALIERS, FLUX LE PLUS IMPORTANT DE L'UE.

• Le Comité économique et social (CESGR)

L'organe consultatif composé d'experts et de partenaires économiques et sociaux. Il comprend trois groupes : représentation patronale, représentation syndicale et société civile ou administrative. Il émet des avis et résolutions dans les domaines économique, social et culturel. Il analyse également l'aménagement du territoire et le schéma de développement territorial du territoire transfrontalier.

• Le Conseil parlementaire interrégional (CPI)

Cet autre organe consultatif est constitué de membres des parlements régionaux (pour l'Allemagne et la Belgique), national (Luxembourg), ou du Conseil régional (France). Au sein de commissions thématiques, il édite des recommandations transmises ensuite au Sommet.

• D'autres instances concourent également à étoffer le dispositif de fonctionnement de la Grande Région. C'est le cas notamment de la ***Task Force Frontaliers*** qui planche sur les problèmes juridiques et administratifs que peuvent rencontrer les travailleurs frontaliers, étudiants, apprentis, les stagiaires et entreprises qui emploient des travailleurs frontaliers. On peut également citer le ***Centre européen Robert-Schuman***, association indépendante dédiée à l'histoire de l'intégration européenne, aux réalisations de l'UE et ses enjeux. ***La Maison de la Grande Région***, à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) réunit quant à elle différents acteurs de la coopération transfrontalière en Grande Région.

La Région Grand Est aux manettes

Depuis le 20 janvier 2021 et pour les deux prochaines années, c'est la Région française du Grand Est qui assure la présidence tournante du Sommet des Exécutifs de la Grande Région. Comme l'a indiqué Jean Rottner, le président du Conseil régional du Grand Est, quatre axes d'intervention prioritaires guident sa gouvernance :

• Transformer les territoires, *« pour retrouver une souveraineté industrielle et encourager la recherche médicale appliquée et sur les nouvelles formes d'énergie » ;*

• Valoriser les ressources communes, *« comme l'eau, où les ressources sont partagées entre la Meuse, la Moselle et la Sarre, à travers le soutien à l'émergence de circuits-courts de consommation ou encore la protection de la biodiversité et des espaces naturels via le réseau Natura 2000 » ;*

• Relier les territoires et les citoyens, *« pour garantir la mobilité des habitants dans l'espace transfrontalier et les intégrer dans un espace de vie commun […].*

•Protéger les habitants, *« en renforçant les initiatives de coopération entre les régions, aussi bien en matière de santé publique que de sécurité et protection civile ».* ◆

(1) Eures Grande Région: www.eures-granderegion.eu/fr

PRO TANDEM

Deutsch-Französische Agentur für den Austausch
in der beruflichen Bildung
Agence franco-allemande pour les échanges
dans l'enseignement et la formation professionnels

AVEC PROTANDEM EN FRANCE ET ALLEMAGNE, GAGNEZ EN EXPÉRIENCE ET CONSTITUEZ-VOUS UN RÉSEAU DANS LE PAYS PARTENAIRE !

ProTandem est l'agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnelle. Pour promouvoir la mobilité partout entre la France et l'Allemagne, et particulièrement dans les zones transfrontalières, elle conseille et accompagne les partenaires avant, pendant et après les échanges. Qu'il s'agisse de Paris, Nantes, Metz ou Haguenau, de Berlin, Düsseldorf, Erfurt ou Rastatt, l'essentiel est de trouver le partenaire adéquat dans la même filière de formation. ProTandem entreprend toutes les recherches partenariales et l'agence est présente dans toutes les phases du projet d'échange.

Dans l'espace transfrontalier, la mobilité est une mesure de qualification de la main d'œuvre

Les **apprenti(e)s** bénéficient de l'expérience professionnelle liée à la découverte de nouvelles techniques d'apprentissage, de nouveaux points de vue sur leur métier, ils/elles découvrent une nouvelle culture et améliorent leurs connaissances en langues étrangères.

Les **entreprises** augmentent leur attractivité en tant qu'employeurs, fidélisent leurs apprenti(e)s et s'assurent l'accès à

une main d'œuvre qualifiée, agile dans la relation interculturelle. Elles élargissent les compétences de leurs employé(e)s, entraîné(e)s à travailler en équipe multiculturelle et se créent un réseau avec des partenaires transfrontaliers ou internationaux, s'ouvrant à de nouveaux marchés. C'est d'abord une mesure de gestion des ressources humaines et un choix rationnel. En effet, les stages à l'étranger et le cours de remise à niveau linguistique organisés par ProTandem sont financés sur des fonds publics, sans reste à charge. Ensuite, les entreprises sont bénéficiaires du réseau constitué autour de la mobilité. Associées au démarrage du projet d'échanges, elles sont alors facilitatrices des périodes de formation en milieu professionnel réalisées à l'étranger, en partenariat et certifiées.

Les **établissements d'enseignement** sont valorisés avec des cursus de formation professionnelle intégrant des séjours à l'étranger et les partenariats internationaux augmentent l'attractivité de leur offre de formation, notamment par l'intégration de filières de formations franco-allemandes. En Sarre, ProTandem est partenaire de la Stratégie France, soutient tous les établissements sarrois présents dans une filière professionnelle franco-allemande. En lien avec le ministère de l'éducation et de la culture, les chambres consulaires (IHK et HWK Saarland), trois secteurs économiques sont concernés : l'automobile, le tourisme, l'hôtellerie et la gastronomie. D'autres projets d'échanges vont voir le jour, pour les métiers en développement du secteur des services et de la vente.

Sans prérequis de maîtrise de langue, l'échange franco-allemand est flexible : présentiel, numérique ou hybride.

Avec leur partenaire tandem, les participant(e)s découvrent leur propre métier sous une nouvelle perspective ! L'agence est spécialisée dans les stages pratiques réalisés dans les entreprises du pays partenaire. En binôme sur leur lieu de stage, les apprenti(e)s n'ont pas besoin de connaître la langue de l'autre pays. Le format classique en présentiel prévoit à la demande des participant(e)s un renforcement de leurs connaissances linguistiques, un programme de sensibilisation culturelle et linguistique par des cours en tandem. Pendant l'échange, les jeunes peuvent être encadrés soit par des accompagnateurs et accompagnatrices linguistiques bilingues, soit par leurs professeur(e)s/formateurs/formatrices. Le tout est financé par ProTandem, qui gère le programme franco-allemand côté français, pour le compte du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et côté allemand, pour le compte du Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche.

Nouveaux formats innovants : vivre l'échange en numérique ou en offre hybride

Du présentiel au format hybride en passant par le numérique, aujourd'hui toute une palette d'offres permet de structurer un échange sur mesure. Développées au printemps 2021, les nouvelles offres permettent de maintenir les échanges quelle que soit la situation sanitaire. Grâce à ces formats, les apprenti(e)s et leurs formateurs/formatrices élargissent leurs compétences numériques. Dans un projet 100% en ligne, la réalisation du projet professionnel passe par des visites virtuelles de différentes entreprises, l'échange de clips vidéo réalisés sur des projets franco-allemands encadrés par des cahiers des charges permettant la réalisation de tâches à distance.

L'échange numérique bénéficie d'un encadrement renforcé par le recrutement de deux professeur(e)s tandem qui accompagnent tout au long du projet à la fois les jeunes participant(e)s et les équipes pédagogiques en établissements d'enseignement et de formation professionnels.

Dans un projet hybride, on cumule les avantages de l'échange numérique avec ceux de la rencontre en présentiel. Un module numérique étant déclenché avant la réalisation de l'échange en présentiel, les jeunes apprenti(e)s aspirent à faire connaissance avec leur partenaire tandem avant de se déplacer dans le pays partenaire. Encadrés par deux professeur(e)s tandem, ils commencent des exercices interactifs, s'apprennent mutuellement la prononciation, des phrases pratiques et le vocabulaire spécialisé dont ils auront besoin pendant le stage pratique qu'ils réaliseront ensemble en entreprise. C'est aussi l'occasion de lever tous les obstacles pratiques qui pourraient encore exister, par une préparation en amont avec les équipes pédagogiques.

ÉCHANGES EN PRÉSENTIEL :
Durée min. 2 semaines
Nombre min. de participants: 6 personnes (dans le cadre des mesures de flexibilisation au moins jusqu'au 30.06.2022.)
Phases pratiques : Participation à des cours tandem dans le pays partenaire, stages en entreprise ou semaines de projet en atelier.

ÉCHANGES EN LIGNE:
Au moins 20 heures de projet en ligne
Cours tandem en ligne
Projet professionnel en ligne

ÉCHANGES HYBRIDES:
Cours tandem en ligne :
entre 5 et 10 heures de cours
Préparation/ introduction au projet professionnel en ligne
Échange en présentiel

Postuler à un échange, c'est simple et facile

Le programme franco-allemand pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels, ses offres et ses budgets revalorisés font l'objet d'une publication annuelle au bulletin officiel de l'Éducation nationale. Il est possible de postuler toute l'année, 365 jours / 365! www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENC2129834N.htm

Vous avez des questions ?

Planifiez dès maintenant votre projet d'échange, qu'il soit présentiel, numérique ou hybride: une équipe franco-allemande dédiée est chargée de vous accompagner dans toutes les phases de fabrication de votre projet.

PRO TANDEM

Deutsch-Französische Agentur für den Austausch in der beruflichen Bildung
Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels

Franz-Josef-Röder-Straße 17
D-66119 Saarbrücken
T. +49 (0) 681 501-1180
https://protandem.org

Karine Brard-Guillet, Déléguée française:
karine.brard-guillet@protandem.org

Solenn Crépeaux, Responsable Communication / Relations Publiques :
solenn.crepeaux@protandem.org

Propos recueillis par : **Laura Mousnier**

ENTRETIEN AVEC BRUNO THÉRET

« Oser les expérimentations pour produire de la croissance »

Le président du Conseil consulaire du Luxembourg et du Conseil économique et social de la Grande Région (CESGR) fait le point sur le travail frontalier et la formation professionnelle entre la France, le Luxembourg et la Grande Région.

Quelles sont vos missions au sein du Conseil consulaire du Luxembourg et du CESGR ?

B.T. : Les élus de proximité que nous sommes, élus au suffrage universel direct pour une durée de six ans, conseillons l'ambassadeur et le consul et sommes le relais des citoyens auprès d'eux. Nous formulons des avis sur des questions consulaires ou d'intérêt général et demandons des justificatifs à l'administration, pouvant d'ailleurs nous opposer à certaines décisions. Enfin, en tant que grands électeurs nous participons à l'élection des sénateurs des Français de l'étranger et pourrions, le cas échéant, présenter un candidat à l'élection présidentielle. Notre conseil consulaire, celui de la neuvième plus grande circonscription au monde en termes d'inscrits au registre (n'oublions pas qu'il y a 54 000 résidents et 110 000 travailleurs frontaliers au Luxembourg), se compose de cinq élus des Français de l'étranger, de l'ambassadeur (actuellement S.E. Mme l'Ambassadrice Claire Lignières-Counathe), du consul et de membres du personnel diplomatique et consulaire.

Quant au CESGR, l'un des trois piliers de la Grande Région avec le Sommet des exécutifs et le Conseil parlementaire interrégional, il est depuis 25 ans la voix indépendante de la société civile à travers ses partenaires sociaux. Sur la base des orientations politiques de sa présidence, il transmet avis, motions et recommandations au Sommet des exécutifs. J'ai donc établi, en concertation avec le comité de coordination du CESGR, une feuille de route pour mes deux années de présidence et je fais remonter au Sommet les travaux collaboratifs du CESGR.

Je veux mieux faire connaître l'existence, les réflexions, les avis du CESGR, de façon à sensibiliser le grand

▲ Bruno Théret.

© Paul Kleinsch

public, mais aussi nos décideurs politiques, à l'essentialité de notre Grande Région, multiculturelle, plurilingue, qui peut faire émerger un espace de collaboration du mieux être ensemble dans un bassin de vie de 12 millions d'habitants et un territoire d'expérimentation européen qui couvre 5 régions et 4 pays.

Le CESGR est un organe consultatif. Quel est l'état des échanges entre les partenaires économiques et sociaux qui le composent ? Vous semblent-ils définir des objectifs communs ?
B.T. : La nomination – au sein des représentations patronales et salariales – des membres titulaires et suppléants par chacune des régions, et, en complément, la nomination d'experts par le comité de coordination du CESER permet l'émergence d'idées nouvelles à travers des sensibilités diverses qui reflètent les grandes tendances de la société et les souhaits de nos entreprises et de nos concitoyens. Ceux-ci peuvent être contradictoires, mais notre ambition est de faire émerger, dans un esprit consensuel, des propositions au service du bien commun.
Quatorze groupes de travail, répartis entre « Économie & Développement durable », « Emploi et Formation », « Transports et Mobilité » et « Santé », se réunissent chacun deux fois par an pour présenter leurs recommandations. Elles ont pour but de lever les obstacles (principalement administratifs et réglementaires) aux frontières afin de faciliter la vie de nos concitoyens et d'assurer une croissance qualitative. Deux séances plénières annuelles permettent de confronter les différents points de vue. L'objectif commun est triple : une plus forte résilience économique et sociale de nos territoires, un souci d'égalité d'accès des frontaliers à des services de qualité et un renforcement de la lisibilité de l'identité institutionnelle de la Grande Région.
Les réflexions du CESGR enrichissent celles du Conseil parlementaire interrégional (CPI), autre organe consultatif de la Grande Région et contribuent à l'atteinte des objectifs du Sommet des exécutifs. Singulièrement, la crise sanitaire nous a permis d'élargir nos audiences en nous appuyant sur les visioconférences.

De quels types de fonds dispose le CESGR pour mener à bien sa mission ?
B.T.: Le CESGR dispose d'un budget annuel de 75 000 euros dont une grande partie est dédiée à la publication du rapport sur la situation économique et sociale. La Grande Région bénéficie quant à elle du Fonds européen de développement régional (Feder). Pour 2021-2027 le montant programme Interreg Grande Région s'élève à 180 millions, dont 90 pour la France, 46 pour l'Allemagne (27 Sarre, 19 Rhénanie-Palatinat), 23 pour le Luxembourg et 22 pour la Belgique.

Quelles sont les grandes lignes du programme à venir ?
B.T.: Il se concentrera sur quatre objectifs politiques, divisés en onze objectifs spécifiques, permettant de répondre au mieux aux enjeux actuels de l'espace transfrontalier. Au travers de ces objectifs, le programme traitera également

« J'AI BON ESPOIR DE VOIR ABOUTIR NOTRE PROPOSITION DE NOUVELLE CONVENTION SUR L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER. »
BRUNO THÉRET

de thèmes transversaux comme la mobilité, l'innovation, la digitalisation et le soutien aux PME.
Les quatre actions que nous soutenons et développerons sont:
- Une Grande Région plus verte grâce à la prévention des risques (sanitaires et pluviaux), l'économie circulaire, la protection/préservation de la nature, la biodiversité et les circuits de proximité.
- Une GR plus sociale en renforçant l'efficacité et l'intégration des marchés (métiers en tension, télétravail, apprentissage, égalité des chances, inclusion sociale, promotion de l'ESS et accès aux soins de santé sans coûts supplémentaires pour le patient.
- Une GR plus proche des citoyens en défendant inclusion sociale, économique et environnementale, culture, patrimoine et tourisme durable.
- Une gouvernance de la coopération transfrontalière optimisée : meilleure coopération juridique et administrative, expérimentation, co-développement et dialogue renforcé.
Concrètement le CESGR fera des propositions concrètes sur le co-développement, le télétravail, la santé en Grande Region notamment la création d'un observatoire de Santé et de risques et la libre circulation des patients sans couts supplémentaires.

De quels leviers disposez-vous pour renforcer les opportunités de travail frontalier et de formation professionnelle ?
B.T.: Le levier « naturel » au sein du CESGR est notre groupe de travail «Emploi et Formation» qui œuvre avec le souci constant d'un renforcement des opportunités d'emploi et de formation dans la Grande Région. Il travaille en étroite collaboration avec les autres acteurs de la GR, notamment la Task force transfrontalière composée de juristes compétents (basés à Sarrebruck) qui agissent dans la durée, et l'Observatoire interrégional pour l'emploi (OIE), qui nous soumet à intervalles réguliers un rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. D'autre part nous travaillons en bonne entente avec le Secrétariat du Sommet et le Conseil parlementaire interrégional. J'ai bon espoir de voir aboutir notre proposition de nouvelle convention sur l'apprentissage transfrontalier et obtenir gain de cause dans la reconnaissance du chômage partiel en Allemagne

Avez-vous des attentes particulières à propos de la présidence française du Conseil de l'Union européenne ?
B.T. : Oui, donner un nouvel élan à la coopération décentralisée transfrontalière, oser les expérimentations pour produire de la croissance, permettre les co-développements et décentraliser la gouvernance au niveau des régions. Il s'agit d'intensifier les coopérations autour de projets structurants tant en matière de santé – en créant un observatoire de la santé et de la prévention des risques et en proposant des formations transfrontalières – que de transition numérique et climatique et d'IT en mutualisant les moyens mis en œuvre. Et travailler au bien-être social en réduisant les disparités entre les pays. Nous devons resserrer nos liens pour protéger nos droits fondamentaux et la libre circulation de nos concitoyens. ◆

Propos recueillis par : **Laura Mousnier**

EURES-T-GRANDE RÉGION

Informer et conseiller les frontaliers

Entretien avec Nicolas Brizard, coordonnateur du réseau Eures-T-Grande Région, et Jürgen Becker, directeur de Pôle Emploi Sarreguemines.

© DR

▲ Jürgen Becker.

Comment définir Eures-T-Grande Région ? Quel est votre rôle ?
Nicolas Brizard (N.B) : Il s'agit d'une plateforme partenariale mise en place en 1993 sous l'impulsion de la Commission européenne et d'organisations syndicales. Elle a été créée pour informer et conseiller les frontaliers amenés à travailler de l'autre côté de la frontière.
À l'époque de la création d'Eures-T-Grande Région, il y avait un projet économique transfrontalier, le Pôle européen développement, qui existe encore aujourd'hui, sur un espace franco-belgo-luxembourgeois au nord du département de la Meurthe-et-Moselle.
On y retrouve des organisations syndicales, patronales, les services publics de l'emploi (Pôle emploi et homologues) et les autorités politiques des territoires. Au départ il existait deux partenariats, l'un franco-belgo-luxembourgeois et l'autre similaire sur le Saar-Lor-Lux. Ces deux entités ont été fusionnées en 2015 pour devenir Eures-T-Grande Région, la plateforme telle qu'on la connaît aujourd'hui. Notre rôle consiste à coordonner cette plateforme de coopération sur une thématique commune qui est l'emploi transfrontalier.
Jürgen Becker (J.B) : J'ajouterais également que nous sommes au cœur de l'Europe pour plusieurs raisons telles que la zone géographique qui correspond en partie aux pays fondateurs de l'Union européenne, une forte activité et un flux transfrontalier important.

Quelles actions menez-vous ?
N.B : Elles sont basées sur une stratégie qui est arrêtée collectivement et sur l'intermédiation entre offres et demandeurs d'emploi. Une fois par an ou tous les deux ans, nous avons un programme d'activité qui est déposé et validé auprès des services de la Commission européenne dans le cadre du programme Eures Transfrontalier. Nous bénéficions à ce titre d'un co-financement.
Les activités opérationnelles sont diverses et s'apparentent aussi bien à un accompagnement de *process* de recrutement pour les entreprises, qu'à du coaching pour les demandeurs d'emploi, ou encore des prestations sur les techniques de recherche d'emploi de l'autre côté de la frontière. Nous travaillons dans une dimension extraterritoriale qui nous permet, par effet de levier budgétaire, de développer une offre de service dédiée.
J.B : Nos actions visent à rassembler d'un côté les activités des partenaires, à donner une stratégie commune et sa mise en œuvre. Nous réfléchissons et échangeons régulièrement sur les enjeux en termes d'emploi frontalier pour la Grande Région.

Comment mettez-vous en place votre stratégie ?
N.B : La connaissance commune du marché de l'emploi et des besoins de main-d'œuvre est essentielle. En vue de l'exercice 2022/2023, nous suivons une stratégie validée par le partenariat et nous attendons l'acceptation de la Commission européenne.
Pour toutes les actions que nous menons, le prérequis est une connaissance partagée des besoins de main-d'œuvre. Aujourd'hui, les marchés de l'emploi sont de plus en plus intégrés et interdépendants les uns des autres.
J.B : Les partenaires doivent pouvoir partager cette vision pour communiquer dans ce sens sur leur territoire et avec les organismes hors partenariat.

Certains secteurs d'activités se démarquent-ils ?
N.B : Il faut noter que lors de la crise financière de 2008, les économies de l'ensemble des territoires de la Grande Région ont été fortement secoué. Cependant, tous les territoires ne sont pas sortis au même rythme de ces turbulences. C'est en 2017 que nous avons pu constater une reprise sur les marché de l'emploi de la Grande Région. Jusque-là le marché de l'emploi était atone avec peu d'offres et beaucoup de demandeurs d'emploi. Mais à partir de 2018, nous avons noté un rééquilibrage des marchés, des besoins de mains-d'œuvre fort sur l'ensemble des territoires. Au niveau de la Grande Région, les grands secteurs

© Olivy

qui recrutent sont la santé et l'action sociale, la maintenance, la mécanique et le travail des métaux, et le bâtiment et travaux publics.

J.B : En effet, pour revenir sur la chronologie, de 2011-2012 jusqu'à 2017, ce sont essentiellement les marchés luxembourgeois et allemand qui ont recruté alors que nous constations des problèmes de chômage sur les autres territoires. Entre 2017 et 2018 les marchés ont commencé à se rééquilibrer, et depuis 2019 nous notons une forte demande de main-d'œuvre. Des secteurs ont été identifiés comme ayant un besoin fort de main-d'œuvre. C'est le cas de l'industrie, l'hôtellerie et restauration, la logistique, la santé et le soins.

Quel sont les niveaux de formation requis ?

N.B : De façon générale, la tendance va vers de bons niveaux de qualification.

« LES MARCHÉS DE L'EMPLOI SONT DE PLUS EN PLUS INTÉGRÉS ET INTERDÉPENDANTS LES UNS DES AUTRES. »
NICOLAS BRIZARD

Nous recherchons, lorsque cela est possible, la double certification. Ceci permet, lorsqu'on forme des demandeurs d'emploi, qu'ils puissent accéder à un poste d'un côté ou de l'autre de la frontière.

J.B : Lorsque nous parlons d'emploi qualifié, cela ne sous-entend pas un niveau universitaire. C'est le cas des ouvriers de production, avec des métiers qui évoluent vers plus de qualification. Autre exemple, nous notons un gros besoin de chauffeurs poids lourd, avec un manque de candidats qualifiés.

Quels sont les prochains enjeux ?

N.B : L'un des grands enjeux à venir est la neutralité carbone, notamment la décarbonation des économies. Il s'agit notamment d'un objectif d'ici à 2050 pour la Commission européenne et les États membres. Cela a un impact très fort sur le territoire et notamment le territoire industriel. La Sarre et la Lorraine sont très fortement impactée spécialement par le secteur de l'automobile, avec beaucoup usines et entreprises liées à ce marché.

La question est de savoir comment on accompagne les processus déjà engagés, et de quelle façon nous pourrons anticiper les besoins des filières émergentes. L'hydrogène en est une parfaite illustration.

J.B : effectivement, les mutations économiques en lien avec l'hydrogène ouvrent à de nombreux projets transfrontaliers. Naturellement, nous essayons de les accompagner puisque les besoins de main-d'œuvre sont là. ◆

Propos recueillis par : **Laura Mousnier**

ÉCHANGES OUTRE-RHIN

« Une mobilité professionnalisante et conduite en tandem »

Karine Brard-Guillet, déléguée française ProTandem, agence spécialisée dans les échanges éducatifs et professionnels, nous explique le fonctionnement de sa structure.

▲ Karine Brard-Guillet.

© ProTandem

Quel est le rôle de ProTandem ?
K.B-G. : Il s'agit d'une agence franco-allemande qui existe depuis près de quarante-deux ans et qui concerne environ 2 500 jeunes par an. Notre offre se déploie dans la zone transfrontalière et sur l'ensemble du territoire allemand et français. Nous proposons d'accompagner des jeunes, qui sont essentiellement des élèves et des apprentis, à exercer trois semaines une activité professionnelle dans leur corps de métier. Les échanges s'effectuent en binôme, formés avec deux référents d'échange dans chacun des établissements. Nous nous attachons à dispenser une pédagogie qui va permettre aux élèves de ne pas être perdu lorsqu'ils seront en stage dans le pays partenaire. Cette mobilité est accompagnée, professionnalisante et conduite en tandem. La première phase du programme ProTandem est l'apprentissage de la langue. Cela permet aux jeunes d'appréhender les bases de leur métier dans la langue du pays, une sorte de la boite à outils.
Avec le confinement nous avons profondément rénové le programme. Nous offrons désormais la possibilité aux jeunes et aux établissements de faire leur premier pas ensemble dans un module numérique avant de réaliser les mobilités en présentiel. En cas de nouvelle impossibilité de mobilité nous pourrions basculer dans un programme 100% en ligne. Cependant le 100% en ligne n'est pas un objectif à atteindre puisque la spécificité du présentiel dans le passage du geste est important pour la formation professionnelle. Nous militons pour un modèle mixte qui est le résultat de nos expérimentation pendant le confinement.

Où vous trouve-t-on ?
K.B-G. : Pendant très longtemps notre programme n'a pas eu le droit de faire de la communication, et ce n'est qu'à partir du 1er juin 2018, au moment de la création de la dénomination « ProTandem » que nous avons pu réaliser cette l'ouverture sur les réseaux sociaux. Nous communiquons essentiellement via Twitter, Instagram et un site internet. Nous avons développé également une présence institutionnelle qui nous offre plus de visibilité.

La crise sanitaire a-t- elle eu un impact sur votre fonctionnement ?
K.B-G. : Durant cette période nous n'avons réalisé que 10% de notre activité. Nous avons développé une politique de grande proximité avec nos partenaires pour les conseiller. Nous avons aussi réalisé de nombreux sondages pour déterminer leurs besoins. En outre, une campagne a été menée en partenariat avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), l'Université franco-allemande (UFA) et l'Université Paris-Dauphine pour donner envie aux jeunes de s'engager dans l'alternance et, par la suite, de réaliser des échanges avec nous ou d'autres organismes. Cette campagne a connu un grand succès. Lors du premier confinement, tous les opérateurs publics et privés mobilisateurs franco-allemands étaient bloqués. Nous avons alors décidé de travailler ensemble et avons constaté un potentiel énorme dans les établissements. Nombreux sont à la base d'initiatives positives, notamment en faveur de la continuité pédagogique. Nous avons décidé de les aider par un coup de projecteur en créant, avec la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) et l'OFAJ), le prix franco-allemand « Avenir professionnel ».

Quels secteurs sont les plus concernés par les échanges ProTandem ?
K.B-G. : Ce sont essentiellement les « métiers du geste », notamment parce que la connaissance linguistique n'est pas un prérequis. On retrouve le secteur de l'automobile, des métiers de bouche. Par ailleurs, il faut noter que la restauration et l'hôtellerie – des secteurs particulièrement touchés par la crise – sont aujourd'hui en tension sur le recrutement des deux côtés de la frontière. ◆

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Cap sur 2030 !

Enseignement français à l'étranger

Dans la dynamique impulsée par le président de la République qui souhaite doubler les effectifs dans les établissements d'enseignement français à l'étranger à la fin de cette décennie, les opérateurs publics et privés sont à pied d'œuvre pour relever le défi. Présentation des forces en présence en présence.

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

aefe · Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères · mission laïque française · CNED · France Éducation International · cei · Odyssey · CANOPÉ · AFLEC · globeducate

Préparez-vous aux métiers du FLE

CONÇUES PAR DES EXPERTS DU FLE, NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES PARTOUT DANS LE MONDE, EN FORMATION INITIALE OU CONTINUE

PROFLE+ : Professionnalisation en FLE
En partenariat avec France Éducation international et avec le soutien du MEAE et de l'Institut français

Préparation au DAEFLE à distance
En partenariat avec l'Alliance française Paris Île-de-France

Cursus universitaire de FLE
En partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes

CNED

Dossier réalisé par **Marlène Panara, Frédéric Laloux, Christophe Lassaigne.**

IV **Réseau français d'éducation à l'étranger**
Objectif 2030 !

VI **Les bons chiffres de l'AEFE**

VIII **Matthieu Peyraud**
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

X **Jean-Marc Merriaux**
Mission laïque française

XII **Enseignement à distance**
Le CNED voit l'avenir en grand

XVI **Enseignement français à l'étranger**
Odyssey s'installe dans le paysage

XVIII **Réseau Canopé**
Accompagner la transformation de l'école

XX **Petite enfance**
Le groupe Acacia consolide ses écoles

XXII **Moyen-Orient**
L'AFLEC en ordre de marche

XXIV **Présentiel ou distanciel**
La formule gagnante de Globeducate

XXVI **France Éducation international**
Une reprise généralisée

XXVIII **Union-ALFM**
Sous le signe de l'entraide et de la solidarité

XXX **Centre d'échanges internationaux (CEI)**
Des partenariats avec les lycées français et associations de l'étranger

© SeventyFour

Cette publication est éditée par TDME, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. SAS au capital de 1.000 €. RCS Paris 798 269 726. Numéro de commission paritaire : 0520 I 93671. **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Pont (jpp@francaisaletranger.fr). Tél. : 07.71.70.78.54. **Secrétariat de rédaction :** Didier Bras **Direction artistique :** Grand National Studio. **Photo de couverture :** ViDI Studio / Shutterstock.com. Retrouvez-nous sur internet : www.francaisaletranger.fr

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

RÉSEAU FRANÇAIS D'ÉDUCATION À L'ÉTRANGER

Objectif 2030!

L'objectif était ambitieux. En mars 2018, Emmanuel Macron avait dévoilé, à l'occasion de son discours sur la stratégie pour la francophonie et le plurilinguisme, son objectif pour l'éducation à l'étranger : doubler d'ici à 2030 le nombre d'élèves accueillis dans les lycées français du monde. L'idée ? Renforcer « l'excellence » des 552 établissements d'enseignement français et de ses 380 000 élèves. Trois ans après le discours du Président, où en est-on ? Le *Journal des Français à l'étranger* fait le bilan.

© Awana JF / Shutterstock.com

Ce dossier consacré à l'éducation reviendra d'abord sur les initiatives entreprises par les acteurs historiques du secteur, sur lesquels l'État s'est appuyé pour viser «le Cap 2030». À l'instar de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui coordonne le réseau des lycées français dans 138 pays. Pour mener à bien le projet gouvernemental, l'agence a d'abord reçu un sérieux coup de pouce du gouvernement: en 2020, 25 millions d'euros de subventions ont été injectés dans le budget de l'opérateur public, sous tutelle du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Des moyens supplémentaires qui ont permis à l'AEFE de lancer de nouvelles initiatives, dans la formation des enseignants notamment. *«En mars 2020 et juin 2020, 90 000 actions»* en ce sens ont été menées, a fait savoir le directeur de l'agence, Olivier Brochet, lors d'une table ronde organisée par Français à l'étranger. Grâce notamment au lancement d'une plateforme dédiée, Atena, qui permettra de *«gérer l'ensemble de la formation continue dans le monde»*. La création prochaine de seize instituts régionaux de formation (IRF) viendra renforcer encore un peu plus l'offre de formation. Ces organismes seront gérés par l'AEFE, toujours dans le but de former et certifier de nouveaux professeurs pour le réseau à l'étranger. Inscrit dans le projet de loi de la sénatrice LREM Samantha Cazebonne, la mesure a été votée à l'Assemblée nationale le 16 février dernier.

Des accords-cadres avec le secteur privé

Pour concrétiser l'ambition présidentielle, l'État compte aussi sur d'autres acteurs, privés cette fois, en s'appliquant d'abord à renforcer ses liens avec les partenaires historiques. Le 30 décembre 2021, l'AEFE a signé un accord-cadre avec la Mission laïque française (Mlf), forte d'un réseau de 108 établissements. Celui-ci remplace le protocole d'entente établi jusqu'ici entre les deux entités. Cinq mois plus tôt, l'AEFE s'était engagé aussi, par un accord similaire, avec Odyssey. Le groupe, qui a ouvert ses premiers établissements en 2017, réunit seize structures scolaires dans quinze pays du monde, de la classe de maternelle au lycée.

Si l'État met tout en œuvre pour atteindre son but, c'est que, pour le pays, l'enjeu est conséquent. Car avec le développement des lycées français en dehors des frontières se joue aussi *«le rayonnement de la France à l'étranger»,* avait assuré Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, lors de la présentation du programme en 2019. L'éducation française dans le monde est *«un outil d'influence formidable»,* a confirmé lors de la table ronde le ministre chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, Jean-Baptiste Lemoyne. Pour rappel, les deux tiers des élèves scolarisés dans les lycées du monde sont étrangers. ◆

mission laïque française

120 ans

d'une pédagogie laïque pour un monde interculturel

réseau mlfmonde

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Les bons chiffres de l'AEFE

L'Agence qui coordonne le réseau des 552 lycées français à l'étranger renoue avec la croissance après deux années bouleversées par la pandémie de Covid-19. Le plan Macron, qui vise un doublement des effectifs d'élèves d'ici 2030, reste dans le viseur.

© BalanceFormCreative

Agilité. C'est le mot qu'a appris et répété comme un mantra l'AEFE en deux ans de pandémie qui n'ont épargné aucun des 552 lycées français dans le monde. *«Nous sortons de deux années particulièrement difficiles pour le réseau parce qu'il a été directement touché dès le mois de janvier 2020 par les effets de la crise sanitaire,* se souvient Olivier Brochet, le directeur de l'AEFE, l'Agence sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. *Cela nous a amenés dans un premier temps à la fermeture de tous les établissements, puis à leur réouverture progressive, avec des hauts, des bas, et en permanence des améliorations. Beaucoup de lycées ont dû s'adapter à des protocoles sanitaires très compliqués et à des situations hybrides. Cela a été particulièrement difficile et a conduit tous les établissements à installer des dispositifs pédagogiques qu'ils n'avaient jamais eu à mettre en place.»* Enseignement hybride, cours uniquement à distance ou en présentiel avec gestes barrières, le travail de toutes les équipes pédagogiques sur le terrain a été dicté par l'évolution de la pandémie, pays par pays, avec un soutien très fort de l'AEFE pour remplir la mission pédagogique qui est la sienne et garantir que les élèves puissent, malgré toutes ces circonstances, être scolarisés même lorsqu'ils n'étaient pas présents dans les établissements. Signe d'un accompagnement réussis, tous les examens ont bien été organisés dans le réseau durant les deux dernières années et les élèves ont pu passer le baccalauréat et le brevet avec toujours d'excellents résultats.

Un fonds de 100 millions d'euros

Voilà pour le premier effet. *«Le deuxième,* poursuit M. Brochet, *est économique et avec des effets directs sur beaucoup de lycées, car des familles se sont retrouvées en difficulté pour payer les droits de scolarité. Il y a eu également une baisse d'effectifs dans un certain nombre d'établissements, surtout à la rentrée scolaire 2020-2021.»* La réponse de l'AEFE a été double: d'abord un soutien très fort de l'Agence au plan pédagogique pour aider les équipes à s'adapter, mais également à toutes les familles, non seulement françaises, qui étaient déjà soutenues par le dispositif des bourses, mais aussi les familles étrangères en difficulté. Pour cela, l'État a mis à disposition de l'AEFE un fonds spécial de 100 millions d'euros voté à l'été 2020 dans le cadre de la loi de finances rectificative, et l'accès à des avances de France Trésor. *«Toutes les familles ne sont pas éligibles, mais nous avons eu une augmentation du volume des bourses qui nous a permis de répondre à des demandes supplémentaires,* explique M. Brochet. *Les crédits que nous avons reçus nous ont permis aussi d'aider, sur la période de 2020-2021, les familles étrangères qui d'ordinaire ne sont pas admissibles aux bourses.»*

Voies de la croissance

Le deuxième élément du bilan dont se félicite sans doute le plus l'AEFE, c'est qu'aucun établissement n'a définitivement fermé. Le soutien apporté a permis de maintenir l'ensemble du réseau à flot. *«Et le troisième point,* poursuit Olivier Brochet, *c'est que depuis la rentrée dernière nous avons retrouvé une croissance nette des effectifs scolarisés. Nous sommes désormais à 380 000 élèves dans le réseau avec 2,2% de croissance en septembre 2021.»* L'augmentation a même été plus forte dans certaines régions comme l'Afrique subsaharienne, où la hausse des effectifs a atteint 9,5%. Sur toute la zone Maghreb et Moyen-Orient, les taux de croissance oscillent entre 4 et 10% selon les établissements. *«Nous sommes dans une forme de convalescence du réseau qui se remet de la crise»,* confie M. Brochet. Chacun constate aussi que l'image de l'enseignement français à l'étranger n'a pas été affaiblie par la crise. *«Bien au contraire !* se félicite-t-il, *parce que notre capacité de réponse a finalement renforcé notre attractivité.»* Et on le voit avec l'entrée d'établissements supplémentaires à la rentrée dernière. *« La crise a été surmontée, certes difficilement,* admet Olivier Brochet, *mais nous nous sommes tous mobilisés pour affronter cette période très particulière. Nous en sortons avec des bases qui restent solides et qui nous permettent de nous consacrer pleinement à notre plan de développement.»*

Un défi de taille

Cette dynamique ne devra pas se démentir si l'AEFE veut atteindre l'objectif fixé en 2018 par Emmanuel Macron : un doublement des effectifs des élèves des lycées français d'ici 2030 ! Le défi est de taille. *«Bien sûr, la crise marque un ralentissement de la croissance que nous souhaitions,* reconnaît Olivier Brochet, *mais si l'on compare les chiffres actuels à ceux de mars 2018, c'est-à-dire au moment où le chef de l'État s'était exprimé, nous comptons dans le réseau presque 60 établissements supplémentaires et les effectifs dans l'enseignement français à l'étranger ont augmenté de près de 40 000 élèves !»* La hausse du nombre d'élèves passe d'abord par une aide apportée aux établissements déjà homologués pour leur permettre d'accueillir encore davantage d'élèves. *«Quand un établissement se crée, il commence par l'ouverture d'une maternelle,* détaille M. Brochet. *Elle est homologuée, puis le directeur ou la directrice va demander l'homologation du cycle 1, du cycle 2 et celle du cycle 3. Donc, il y a nécessairement un effet de croissance qui s'accélère année après année grâce à l'augmentation des effectifs des nouveaux établissements.»* L'intégration de nouveaux établissements dans le réseau, c'est la mission du nouveau Service d'appui au développement du réseau (SADR) créé par l'AEFE en janvier 2019. *« Ce fut la première réponse à la commande présidentielle avant même d'avoir eu connaissance du plan de développement annoncé !,* se félicite Olivier Brochet. *Nous nous sommes mis en ordre de marche.»* Le SADR a aujourd'hui signé une soixantaine de conventions avec des porteurs de projets, que ce soit des comités de gestion parentaux ou des organismes qui investissent dans l'éducation. Ces candidats sont accompagnés avec l'objectif, dans les deux ou trois ans qui viennent, d'obtenir l'homologation du MENJS permettant de rejoindre le réseau. L'AEFE est saisie régulièrement de demandes d'accompagnement.

▲ Olivier Brochet.

© Marie Lopez-Vivanco

« DEPUIS LA RENTRÉE DERNIÈRE NOUS AVONS RETROUVÉ UNE CROISSANCE NETTE DES EFFECTIFS SCOLARISÉS. »
OLIVIER BROCHET

Renforcer la formation

Le deuxième levier de croissance est de donner les moyens à ces établissements de se développer en garantissant la qualité. Pour cela, l'enjeu numéro un est celui des ressources humaines. *«Les établissements doivent trouver des enseignants compétents sur les programmes français,* avance M. Brochet. *C'est un énorme chantier pour l'AEFE, qui consiste à renforcer son outil de formation continue des personnels.»* Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer, s'est engagé à ce que sur la décennie 2020-2030 le nombre de détachés dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger augmente de 1 000 titulaires. Pour assurer la formation continue, en particulier des recrutés locaux, *«nous avons créé les Instituts régionaux de formation (IRF) le 1er janvier dernier, et c'est maintenant complètement consolidé par la nouvelle loi votée à l'initiative de la sénatrice Samantha Cazebonne »,* explique Olivier Brochet. Un IRF a été ouvert dans chacune des seize zones du monde, permettant de renforcer le dispositif de formation de l'AEFE en l'adaptant aux enjeux du plan de développement. *« C'est une étape absolument essentielle pour la solidité de notre processus et sa crédibilité dans le temps. Il est relativement facile de construire des murs, mais c'est très compliqué de mettre des profs. Et les écoles, ce sont des murs et des profs »,* conclut Olivier Brochet. ◆

MATTHIEU PEYRAUD

«Le réseau d'enseignement français à l'étranger a bien résisté»

Secoué mais toujours debout ! Après avoir traversé une crise sanitaire inédite de plus de deux ans, les lycées français de l'étranger tiennent bon. Les établissements se mettent désormais en ordre de marche pour atteindre l'objectif ambitieux fixé par le chef de l'État Emmanuel Macron : un doublement des effectifs à l'horizon 2030 pour atteindre les 700 000 élèves.

© Judith Litvine

▲ Matthieu Peyraud.

Il y a d'abord eu l'effet de sidération, détaille Matthieu Peyraud, directeur de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), où il a succédé à Laurence Auer dont chacun salue ici l'excellence du travail mené : *«Au printemps 2020, juste après le déclenchement de la crise, sur nos 522 établissements de par le monde, 520 étaient fermés!* résume M. Peyraud. *Nous avons instauré des dispositifs d'enseignement à distance en urgence dans l'ensemble du réseau. La différence avec la France, c'est que notre réseau est présent dans des géographies très diverses et l'enseignement à distance est plus difficile à mettre en place en termes de moyens et de connexion, mais le défi a été relevé.»* Il a fallu aussi former les enseignants à ces outils informatiques. Cette demande logistique a d'abord fragilisé financièrement le réseau.

150 millions d'euros d'aides

Le gouvernement a donc mis sur la table un plan de soutien massif de 150 millions d'euros, voté par le Parlement dès juillet 2020. *«C'est trois fois 50 millions,* résume M. Peyraud *: 50 millions pour des bourses attribuées aux enfants français, et aussi, à ma connaissance c'est unique, pour les familles étrangères. En effet, dans nos lycées, deux élèves sur trois ne sont pas français mais souvent locaux, et le réseau a besoin de ces enfants-là également. Le deuxième volume de 50 millions a été attribué aux établissements les plus en difficulté pour s'équiper en gel hydroalcoolique, en masques et autres protections, et faire face à des impasses financières. Enfin, les 50 millions d'euros restant ont permis d'octroyer des avances remboursables de trésorerie à des établissements dans une situation difficile.»* La grande satisfaction au MEAE est qu'aucun établissement du réseau n'a dû fermer définitivement. C'est en Asie, en Chine notamment, là où la crise a commencé, que la situation a été la plus compliquée, reconnaît M. Peyraud : *«Les mesures imposées par les autorités locales ont été drastiques. Nos personnels français avaient l'habitude de rentrer en France pour les vacances ou d'avoir de la visite. Il y a eu un effet d'isolement pendant deux ans.»* En Amérique latine aussi, les établissements sont restés longtemps fermés.

Un plan en quatre axes

Un plan de développement du réseau a été défini, avec un premier objectif qui consiste à accueillir davantage d'élèves. *«Il s'agit de développer une véritable politique d'attractivité et de travailler sur notre offre,* explique M. Peyraud. *Nous ne sommes pas toujours aussi attractifs qu'il le faudrait car concurrencés par d'autres écoles qui proposent, elles aussi, un enseignement international de qualité. L'un de nos atouts est qu'on enseigne un certain nombre de langues différentes et cela se concrétise par le futur bac français international (BFI).»* Les premiers diplômes seront ainsi délivrés en 2024. Ils remplaceront l'option internationale du baccalauréat traditionnel. Ce nouveau sésame aura une plus grande visibilité et intégrera davantage le côté bilingue ou trilingue de l'enseignement des lycées français.

Aide au développement

Le deuxième axe stratégique sera l'ouverture de nouveaux établissements ou l'extension de lycées déjà en activité afin d'accueillir davantage d'élèves dans des locaux agrandis. Le MEAE mise aussi sur l'homologation. L'objectif fixé par Emmanuel Macron en 2018 de doubler le nombre d'élèves accueillis dans les lycées français de l'étranger d'ici 2030 reste d'actualité. Matthieu Peyraud est optimiste puisque ces effectifs ont déjà commencé à progresser rapidement après le début de la crise du Covid-19 : *« Au début de la pandémie, nous avions 522 établissements, nous sommes à 552 aujourd'hui. Nous en avons gagné 30 en homologuant des établissements existants avec des programmes d'enseignement en français. Un travail très lourd a été mené pour adopter le même programme scolaire*

© Jacob Lund

qu'en France. Le processus a été simplifié administrativement, mais pas en termes d'exigence de critères de qualité, il reste très strictement encadré par le ministère de l'Éducation. » Les effectifs ont notamment connu une augmentation en Afrique subsaharienne, en particulier en Côte d'Ivoire, mais aussi en Amérique du Nord (+5%), avec de beaux projets aux États-Unis et au Canada. *«Il s'agit notamment de densifier l'existant,* explique Matthieu Peyraud. *Nous avons créé à l'AEFE un service d'aide professionnalisé au développement qui permet d'accompagner les porteurs de projets. Au départ, ce sont souvent des familles, dans un endroit donné, qui veulent créer un nouveau lycée. Jusqu'à présent, il fallait qu'elles se débrouillent seules. Maintenant, nous les aidons. Nous fournissons une ingénierie à l'appui d'un projet porté par une initiative citoyenne.»*

Réforme en cours de l'AEFE

Le troisième axe qui en découle vise à mieux associer les familles. *«Les parents jouent un rôle très important,* note M. Peyraud. *La majorité de nos établissements sont conventionnés ou partenaires. Souvent, c'est l'association des parents d'élèves et le comité de gestion qui dirigent le lycée; non pas la direction pédagogique ni au quotidien – il y a un proviseur ou un principal pour cela –, mais les parents d'élèves ont la main sur la gestion, sur les finances, etc. Il y a une implication très forte. C'est une spécificité des lycées français à l'étranger.* » La gouvernance de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) fait d'ailleurs actuellement l'objet d'une réforme pour accorder une plus grande place aux parents d'élèves. Le quatrième axe vise enfin à une mobilisation accrue des ambassades : *«Elles ont toujours été mobilisées sur les écoles mais cela fait vingt ans que je suis au ministère des Affaires étrangères et cela n'a plus rien à voir. Aujourd'hui, pour une ambassadrice ou un ambassadeur de France dans un pays donné, le lycée français et les écoles françaises sont un sujet central qu'on visite, qu'on soutient et auquel toutes les équipes consacrent beaucoup de temps et d'énergie. Ce n'est plus, comme cela a pu être historiquement, quelque chose "un peu à côté". On l'a vu avant même cette crise sanitaire, avec la menace sur la sécurité au moment des attentats, c'est aussi par ce type de moment que le réseau diplomatique se rapproche du réseau éducatif de la France à l'étranger»,* assure Matthieu Peyraud.

> « AU DÉBUT DE LA PANDÉMIE, NOUS AVIONS 522 ÉTABLISSEMENTS, NOUS EN SOMMES À 552 AUJOURD'HUI. »
> MATTHIEU PEYRAUD

Réseau d'instituts régionaux

Au niveau central, un conseil d'orientation interministériel a donc été créé autour de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et l'ensemble des acteurs du réseau : l'AEFE mais aussi la Mission laïque française ou encore les personnels des lycées, les élus des Français de l'étranger et les parents d'élèves. *« Il y a tout un écosystème de l'enseignement français à l'étranger désormais réuni dans ce conseil central unique à Paris et qui discute des orientations d'ensemble »,* résume Matthieu Peyraud, qui met enfin en avant la formation des enseignants. *«C'est une problématique universelle dans le système éducatif et c'est plus difficile quand votre réseau est dispatché dans 130 pays,* constate-t-il. *Avec l'AEFE, nous sommes en train de mettre en place un réseau d'instituts régionaux pour assurer cette formation initiale et continue des enseignants. Plus la qualité sera au rendez-vous et plus nous attirerons de familles dans nos lycées français à l'étranger, c'est un atout pour l'avenir de leurs enfants.»* Le premier de ces instituts a été inauguré début janvier par Olivier Brochet, directeur de l'AEFE à Dakar, au Sénégal. ◆

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE (MLF)

«Développer de nouveaux partenariats»

À peine arrivé et déjà dans le grand bain ! Nommé directeur général de la Mission laïque française mi-janvier, Jean-Marc Merriaux a eu à peine le temps de déballer ses cartons. Entre la crise du Covid-19 et l'objectif « Cap 2030 » il n'a pas chômé. Cet avenir passera, selon lui, par des formes de partenariats inédites.

© DR

▲ Assemblee générale de la Mission laïque Côte d'Ivoire, Lycée international Jean-Mermoz, février 2022.

Il y d'abord eu la fin de la crise du Covid-19, que Jean-Marc Merriaux a vécue de l'intérieur, étant alors directeur du numérique au ministère de l'Éducation : *« D'après l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, que ce soient les parents d'élèves, les chefs d'établissement ou les enseignants qui ont été amenés aussi à assurer ces cours en distanciel, la Mission laïque française a plutôt reçu des satisfecit au vu de la façon dont elle a géré cette crise. Cela nous a permis aussi de mettre en avant l'ensemble de la culture numérique déjà présente au sein de l'association. »* Jean-Marc Merriaux connaît d'ailleurs bien le sujet de par ses précédentes fonctions qui l'ont amené à accompagner la Mlf sur les enjeux du digital. *« Aujourd'hui,* témoigne-t-il, *la Mission laïque française est devenue une association innovante qui a la capacité de s'adapter aux situations les plus extrêmes. Nous sommes armés et cela a permis d'avancer sur un dispositif qui me tient particulièrement à cœur: tout ce qui est en lien avec la collaboration.»*

Selon M. Merriaux, en effet, les établissements qui s'en sont le mieux sortis pendant la pandémie sont ceux dont les équipes pédagogiques avaient mis en place des dispositifs garantissant cette collaboration. Or, la Mlf a mis en place très tôt des communautés d'apprentissage métiers sur le Forum pédagogique, sa plateforme numérique, afin d'assurer cet aspect collaboratif et échanger les bonnes pratiques. *«On voit bien que cette culture du collaboratif est vraiment un point très fort de la Mission laïque française»*, insiste M. Merriaux. Ainsi, au 30 juin 2021, près de 3 000 personnels étaient inscrits sur la plateforme (pour 33 390 inscriptions à des formation) soit près de 74% des personnels du réseau mlfmonde.

Opérateurs locaux

L'association a désormais les yeux fixés vers le « Cap 2030 » fixé par le chef de l'État, à savoir l'objectif de doubler les effectifs des lycées français à l'étranger d'ici huit ans. *«Nous allons y prendre toute notre part,* assure M. Merriaux. *C'est une perspective ambitieuse. L'objectif, pour nous, va être de penser de nouvelles formes de partenariats car ce n'est pas seulement en créant des établissements que nous allons relever ce défi-là, mais en nous appuyant surtout sur des opérateurs locaux très forts. »* Et de citer le cas de l'Égypte où la Mlf travaille main dans la main avec des acteurs économiques qui ont choisi de prendre le risque de construire un bâtiment pour ouvrir une école française. Ils ont confié à la Mission laïque française un mandat de gestion totale, à la fois sur la dimension financière et pédagogique de l'établissement. *« C'est vraiment cette dimension-là que nous cherchons à mettre en place,* plaide M. Merriaux, *construire de nouvelles formes de partenariats avec de nouveaux acteurs en s'appuyant sur les réseaux locaux. Notre approche est d'identifier des zones de développement fortes et d'enrôler dans nos équipes des développeurs en capacité d'accompagner ces projets.»*

> **« CETTE CULTURE DU COLLABORATIF EST VRAIMENT UN POINT TRÈS FORT DE LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE. »**
> *JEAN-MARC MERRIAUX*

L'Égypte fait partie d'un territoire aujourd'hui intéressant pour l'association car elle y est déjà implantée et y constate une dynamique très importante. Au-delà de ces nouveaux types de partenariats, la Mission laïque française cherche aussi à faire évoluer certains modèles existants, explique M. Merriaux : *«Nous regardons notamment vers le Maroc, à travers l'OSUI (Office scolaire universitaire international), un réseau essentiellement constitué d'établissements en pleine responsabilité. »* En Afrique subsaharienne, la Mlf essaie enfin de lancer de nouvelles initiatives depuis sa « pointe avancée » d'Abidjan avec une approche de développement en Côte d'Ivoire, mais aussi au Gabon. ◆

LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE : 120 ANS D'UNE PÉDAGOGIE LAÏQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DANS LE MONDE

Une Mission : l'enseignement français à l'étranger

Association à but non lucratif, la Mission laïque française a conduit tout au long de son histoire une mission de service public dédiée à la scolarisation des jeunes Français dans le monde, et de rayonnement au service de la scolarisation des jeunes nationaux dont les familles choisissent de les former dans la langue et la culture françaises.
Le savoir-faire de l'association a 120 ans. Il s'appuie sur des équipes variées : personnels français détachés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, personnels nationaux de recrutement local qui constituent la majorité des professeurs.
La finalité de l'École, c'est l'élève, un singulier dans un collectif. Les établissements du réseau mlfmonde, à travers la devise « deux cultures, trois langues » affirment leur identité pédagogique propre visant à nourrir et inspirer les équipes pédagogiques dans la conception de projets transversaux.

Une pédagogie : le partage des cultures au services de l'éducation

La Mlf développe une offre pédagogique à l'étranger et s'attache à la mettre en pratique et l'adapter dans des contextes culturels et linguistiques variés.
Les enseignements proposés sont conformes aux programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
Son identité pédagogique se décline sous trois axes :
- **S'exprimer :** La politique d'enseignement des langues occupe une place centrale dans les orientations pédagogiques du réseau mlfmonde. La langue française, principal vecteur des enseignements, est la clé des apprentissages. Sa maîtrise est étayée par la place accordée aux langues nationales des pays hôtes. Par ailleurs, l'anglais, langue internationale des échanges, ne peut être négligée. Le plurilinguisme des élèves est une richesse que les établissements cultivent. Il est aussi la marque d'une véritable éducation internationale.
- **Devenir citoyen :** Préparer les élèves à devenir des adultes responsables, ouverts et éclairés, porteurs des valeurs humaines universelles que promeuvent la France et le réseau mlfmonde. C'est une véritable éducation à la citoyenneté que proposent ses établissements, un apprentissage de la responsabilité sociale qui revient aux élèves.
- **Construire son autonomie :** L'acquisition progressive des compétences d'aptitude à la communication et la promotion d'une citoyenneté ouverte et active sont nourries du développement de l'autonomie de tous les élèves. Le numérique en est devenu un instrument privilégié. Ses usages sont des outils au service d'une pédagogie de projet favorisant une construction autonome des apprentissages et une véritable capacité de jugement.

Les centres de développement professionnel de la Mlf : se former pour construire l'avenir

Ouvert en 2020, les centres de développement professionnel (CDP Pierre-Deschamps) à Rabat (Maroc) et à Abidjan (Côte d'Ivoire), proposent un large choix de formations certifiantes ou diplômantes reconnues à l'international pour les métiers de l'éducation.
Des partenariats avec des universités (Lille, Caen, Créteil, Laval au Canada), des fondations (La main à la pâte), des organisations centrées sur la recherche (le CRI, le Grene Monde, DULALA...) permettent de développer une offre de formation fondée sur la recherche, l'investigation et l'innovation pédagogique.
Participer au projet de développement professionnel du réseau mlfmonde s'est se donner la possibilité de comprendre et d'incarner sa philosophie : le partage, la recherche et une cohésion de travail à échelle internationale. En d'autres termes, l'association conçoit la formation d'une part comme un élément fondamental de la culture commune qui doit animer les personnels, d'autre part comme le produit d'un réseau de compétences fondé sur l'initiative, le partage et la collaboration entre pairs.
Se former avec le réseau mlfmonde s'est aussi se donner un objectif de carrière professionnel : intégrer l'un de ses établissements privés à travers le monde.
Pour plus d'informations www.mlfmonde.org

© insta_photos

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le CNED voit l'avenir en grand

De l'art de faire de nécessité vertu. Le Centre national d'enseignement à distance a profité de la crise du Covid-19 pour redimensionner et affûter ses outils numériques. Dans le monde qui vient, le CNED entrevoit un équilibre essentiel entre apprentissage en présentiel et cours à distance. L'agilité du réseau de l'enseignement français à l'étranger pendant la pandémie a déjà servi d'exemple et renforcé l'attractivité du système éducatif français.

Le CNED aura finalement traversé sans trop d'encombre la période Covid-19. *«Par définition, nous nous mobilisons dès lors que des élèves sont en situation d'empêchement,* rappelle Michel Reverchon-Billot, directeur général du CNED. *Pendant ces deux ans, nous avons simplement fait glisser un peu le curseur puisque ce ne sont pas des élèves qui étaient en situation d'empêchement, mais des établissements et des écoles. Ce qui a été nouveau, en revanche, c'est l'ampleur du phénomène et la nécessité d'une mobilisation rapide.»* En quatre semaines, le CNED a donc redimensionné sa plateforme internet baptisée «Ma classe à la maison». *«Le moment a été un peu dense pour nous,* reconnaît M. Reverchon-Billot, *mais cette période a aussi joué un rôle d'aiguillon pour nous amener à réagir toujours plus rapidement et plus efficacement.»* Au début de la pandémie, une expérimentation était en cours en Chine et au Vietnam où la crise avait déjà impacté les lycées français d'Asie. Ce dispositif a été ensuite déployé à plusieurs millions de d'élèves et de familles. *«Mais comme pour tous les établissements et toutes les organisations publiques et privées de ces dernières années,* ajoute M. Reverchon-Billot, *la plus grande évolution a été de mettre la quasi-totalité de nos agents en télétravail, sur un délai très court, autour d'une semaine.»*

Capacité à réagir

La crise passée, ou en voie de l'être, le CNED se tourne maintenant vers le «Cap 2030» fixé par Emmanuel Macron, à savoir un doublement des effectifs dans les lycées français de l'étranger. *«Nous y avons toute notre place, le CNED est déjà très proche et en appui des réseaux, que ce soit l'AEFE ou la Mission laïque française (Mlf),* insiste M. Reverchon-Billot. *Notre rôle est de renforcer l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger. La réussite de la plateforme «Ma classe à la maison» pendant la pandémie a renforcé la crédibilité du réseau et sa capacité à réagir rapidement en situation de crise, mais aussi dans la durée.»* La plateforme n'est plus accessible aujourd'hui depuis l'étranger, mais le CNED affirme avoir trouvé des solutions cousues main pour le lycée français de Singapour face à des situations particulières. *«Nous sommes également tout à fait aptes à répondre*

à des enjeux qui pourraient concerner l'Ukraine en proposant à l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) d'inventer des dispositifs qu'elle pourrait mettre en place», précise M. Reverchon-Billot.

Établissement augmenté

L'autre point capital, selon lui, pour rendre les établissements encore plus attractifs, est toute la capacité du CNED à proposer des langues à faible diffusion : *«Si un élève scolarisé dans un établissement du réseau souhaite apprendre une langue peu enseignée et qui n'existe pas dans l'établissement où il est scolarisé, il peut tout à fait l'apprendre avec nous à distance. Cet apprentissage sera intégré à son parcours.»* Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a d'ailleurs sollicité le CNED pour établir une carte des spécialités en première et terminale de manière à ce que tout élève, dans n'importe quel lycée en France, puisse choisir sa scolarité, qu'elle soit disponible ou non en présentiel dans son établissement. L'offre a aussi été proposée aux établissements de l'AEFE. *«Ils s'en sont emparés,* s'enthousiasme M. Reverchon-Billot, *puisque dans un certain nombre de lycées, selon la taille même de l'établissement, toutes les spécialités ne sont pas représentées. Le CNED apporte finalement de la valeur ajoutée et crée un genre d'établissement augmenté en appuyant les cours en présentiel de dispositifs à distance.»*

Les résultats d'une récente enquête d'opinion ont d'ailleurs montré que l'appétence des parents pour la formation à distance était de plus en plus affirmée et qu'eux-mêmes demandaient davantage d'enseignement à distance dans le cursus de leurs enfants.

Renforcer l'influence française

L'objectif du chef de l'État est donc à la fois d'augmenter le nombre des élèves inscrits dans les lycées français à l'étranger, mais aussi de renforcer l'influence française en terme de promotion linguistique. *«Le CNED est très présent sur ces deux dimensions,* détaille M. Reverchon-Billot. *La première est historique, car nous sommes un acteur essentiel de la formation initiale et continue des enseignants et des étudiants en français langue étrangère (FLE). Cela représente pour nous une activité essentielle puisque l'année dernière, nous avons compté 4 585 inscrits au dispositif, dont plus de la moitié à l'étranger.»* Il existe au total trois parcours de formation complémentaire distincts, mis en œuvre en partenariat avec France Éducation International (FEI), l'Alliance française de Paris et l'Université Grenoble-Alpes. Le CNED permet aussi à de nombreux étudiants de se préparer aux certifications en français langue étrangère (DELF, DALF). *« Par cet axe-là, nous sommes également un acteur majeur du développement de la francophonie»*, note M. Reverchon-Billot.

▲ Michel Reverchon-Billot.

© Alain Monfaufier

« NOTRE RÔLE EST DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER. »
MICHEL REVERCHON-BILLOT

Des BTS français à l'étranger

Le CNED souhaite enfin envisager le français, non pas seulement comme une langue de culture et de communication, mais aussi comme la langue de l'employabilité. *« En voyageant à l'étranger, on se rend rapidement compte que même dans les pays francophones, dès qu'on quitte les capitales, la pratique du français est de plus en plus aléatoire, notamment auprès de la jeunesse qui perd de plus en plus notre langue au profit soit de langues vernaculaires, soit de l'anglais,* constate M. Reverchon-Billot. *Je suis persuadé que si nous parvenons à faire comprendre à de jeunes étrangers francophones qu'en parlant français il est possible d'avoir du travail, nous réussirons alors à élargir le spectre de ceux qui souhaitent se réinvestir dans notre langue.»*

Parmi les projets à l'étude, le lancement d'une expérimentation de formation et d'organisation d'examens de BTS dans des centres étrangers, en partenariat avec l'AEFE, est particulièrement prometteuse. *«Nous avons déjà essayé avec le CAP,* précise-t-il, *mais on sent que la demande est davantage sur un niveau bac+2 avec des formations diplômantes courtes de techniciens et de cadres intermédiaires. Nous sommes en train de lancer l'opération sur les BTS commerce international, tourisme et gestion des petites et moyennes entreprises, via une formation à distance totalement en français.»*

Cette demande émane tout à la fois d'entreprises implantées localement que d'étudiants qui n'ont pas forcément le projet ou les moyens nécessaires d'une poursuite d'études en France. Le CNED est donc chargé de piloter cette expérimentation de formation et d'organisation des épreuves certificatives de trois BTS (commerce international, tourisme, gestion de la PME) en s'appuyant sur des établissements de l'AEFE. *« Ces derniers seront des centres d'examen pour les inscrits dans les pays concernés et proposeront des services d'accompagnement aux cours du CNED (remise à niveau disciplinaire, méthodologie,* soft skills*...) et/ou serviront de lieux connectés proposant un coaching organisationnel et motivationnel aux étudiants»*, conclut le directeur général du CNED. ◆

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

Au service de l'éducation, de la formation et de la langue française en Europe et dans le monde

Créé en 1945 sous le nom de Centre international d'études pédagogiques, France Éducation international est un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ses missions s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale. L'établissement coordonne ou accompagne les actions des opérateurs du ministère ainsi que celles des partenaires autour de projets éducatifs à l'étranger. Il est un acteur de premier plan de la francophonie en Afrique et adopte une démarche de co-construction avec les institutions éducatives des pays bénéficiaires, conduit des projets d'expertise et propose des formations sur mesure. Enfin, France Éducation international agit pour faire de la France une référence internationale en matière d'éducation, en s'appuyant sur les comparaisons internationales.

Un premier domaine d'activité de FEI concerne la coopération dans les domaines de l'enseignement scolaire, de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur. L'opérateur est engagé dans la diffusion d'une éducation de qualité pour tous, facteur d'émancipation individuelle, de croissance durable et de réduction des inégalités, conformément à ses valeurs, notamment de solidarité avec le Sud.

FEI se mobilise pour défendre l'éducation à la tolérance et promeut une citoyenneté intégrant le respect de la différence. La participation de l'établissement au projet GATE (*Gender awareness and transformation for equality**) en est l'illustration. Lancé en décembre 2019 et financé par l'Union européenne, ce projet a pour objet d'inventorier et de mutualiser les initiatives développées dans les écoles primaires bulgares, danoises, espagnoles, finlandaises et françaises, en vue d'instaurer une culture de l'égalité et de la coopération entre filles et garçons, mais aussi de proposer des recommandations aux décideurs politiques. Le projet se clôturera en novembre 2022.

FEI apporte également une réponse aux grands défis éducatifs actuels (améliorer l'employabilité des jeunes, développer les compétences de vie, soutenir les réformes en éducation) et mène des projets visant à former les enseignants et cadres éducatifs. A titre d'exemple, FEI est partenaire du projet EQUIP (*Education quality improvement program in Sudan***) dont le deuxième volet s'est ouvert en juin 2021 pour une durée de trois ans. Mis en œuvre par Expertise France, ce programme a pour objectif de renforcer la qualification des enseignants de l'éducation de base au Soudan. FEI apporte son expertise technique au développement de ce projet en matière d'éducation et de formation à l'international.

FEI vient également en appui à l'enseignement du et en français dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs ainsi que par la certification en langue vivante.

En premier lieu, FEI soutient les politiques publiques en faveur du français notamment viades projets sur Fonds de solidarité pour des projets innovants (FSPI) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Sur la période 2021-2022, des interventions ont ainsi été déployées dans le cadre de 6 projets FSPI : Colombie, Equateur, Pérou, Amérique centrale, Tunisie et Afrique du Sud. Il convient de signaler en outre le lancement d'un important projet de soutien à l'extension du français langue vivante 2 en Égypte, financé par l'Agence française de développement (AFD), et pour lequel FEI est chef de file d'un consortium qui associe Réseau Canopé et l'Institut français d'Égypte.

FEI accompagne en outre les professionnels de l'enseignement du et en français à travers une offre de formation plurielle, récemment déclinée en format numérique afin de s'adapter au contexte sanitaire. L'université BELC numérique hiver 2022 a ainsi enregistré un nombre de stagiaires record avec 232 participants, issus de 29 nationalités et représentant 44 pays. Des BELC régionaux sont également au programme en 2022, en Uruguay, en Côte d'Ivoire, en Espagne ou encore en Thaïlande et témoignent d'une reprise de l'activité un peu partout dans le monde.

L'unité expertise du département langue française de FEI accompagne les établissements d'enseignement de l'AEFE pour obtenir le **Label FrancEducation**. Créé en 2012, ce label est attribué par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères aux filières d'excellence bilingues francophones d'établissements locaux proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil.

FEI assure également un soutien continu aux établissements bilingues francophones. En effet, en 2021, les experts de FEI sont intervenus dans 25 actions de formation et d'expertise en faveur d'un appui au développement de l'enseignement bilingue.

L'année 2021 marque également le développement du site **Le** fil plurilingue, qui propose des ressources de qualité, prêtes à l'emploi, et accessibles gratuitement. Le développement de projets communs avec

RESSOURCES ET PUBLICATIONS

• LIRE

Le Laboratoire d'innovation et de ressources en éducation (LIRE) développe des collaborations de plus en plus étroites avec tout l'écosystème du numérique éducatif français – l'EdTech – et participe à la promotion internationale de l'offre numérique française à travers France EduNum international. Il gère par ailleurs un fonds documentaire d'actualité sur les politiques éducatives et de référence en français langue étrangère et propose un catalogue de ressources documentaires sur le portail Liseo (https://liseo.france-education-international.fr).

• REVUE INTERNATIONALE D'ÉDUCATION DE SÈVRES

La Revue internationale d'éducation de Sèvres est une revue comparatiste, qui s'intéresse à des thématiques éducatives faisant l'objet de débats dans le monde. Editée par FEI, elle publie en langue française trois numéros par an pour un public de responsables et d'acteurs de l'éducation, d'universitaires et de chercheurs en sciences de l'éducation. Le dernier numéro, « (S)'éduquer par l'engagement », paru en janvier 2022, étudie le rapport entre éducation, citoyenneté et engagement des jeunes, en France et à l'international.

les partenaires du FIl, tels que l'ADEB (Association pour le développement de l'enseignement bi-plurilingue) ou TV5MONDE, fait partie des priorités de l'équipe.
FEI assure la gestion administrative et pédagogique d'une gamme de certifications en français langue étrangère pour le compte du ministère de l'éducation nationale : le DILF, le DELF, le DALF et le TCF. Il propose en outre le test de positionnement Ev@lang qui évalue le français, l'anglais et l'arabe. En raison du contexte sanitaire, les sessions d'examen ont été suspendues temporairement en 2020 mais ont progressivement repris. L'année 2021 a été très riche pour les examens et tests de FLE et de langues étrangères de FEI. A titre d'exemple, les centres de passation du TCF ont enregistré un nombre record de candidats : plus de 219 000 candidats ont été inscrits dans les 10 629 sessions organisées au sein du réseau de FEI de 763 centres agréés dans le monde.
2021 a aussi été l'année du lancement de l'application APPRENDRE-EV@LANG. Développé en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), ce test aide les enseignants du primaire, du secondaire et les superviseurs pédagogiques des 23 pays du programme « APPRENDRE » à situer leur niveau en langue française.
Enfin, FEI agit en faveur de la mobilité internationale. Afin d'accompagner l'ouverture internationale de la politique éducative française, l'établissement met en œuvre plusieurs programmes de mobilité à destination des lycéens, des étudiants et des enseignants. Dans ce domaine, le retour à la situation antérieure à la pandémie se confirme. Près de 3 500 assistants de langues vivantes étrangères, issus de 66 pays, sont en poste en France depuis le 1er octobre 2021. De même, plus de 1 300 assistants de langue française sont partis vers 23 pays.
Avec le centre ENIC-NARIC France, FEI assure la reconnaissance des diplômes étrangers. Il délivre des attestations de comparabilité ou de reconnaissance de périodes d'études. Celles-ci facilitent la lecture des parcours académiques étrangers dans le cadre notamment d'une recherche d'emploi ou d'un projet de poursuite d'études. Il renseigne également particuliers et institutions sur la reconnaissance des diplômes étrangers en France et français à l'étranger. En 2021, le centre a connu une augmentation inédite de ses activités avec notamment une croissance de plus de 50 % du nombre de demandes d'attestation de comparabilité de diplômes par rapport à 2020. FEI accorde une attention particulière à la reconnaissance des diplômes des personnes réfugiées en France, notamment dans le contexte du conflit ukrainien.

• Pour plus d'informations
www.france-education-international.fr
**** Sensibilisation au genre et transformation pour l'égalité.***
***** Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation au Soudan.***

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Odyssey s'installe dans le paysage

Fondé en 2017, le jeune réseau d'éducation française et internationale a traversé la crise du Covid-19 en poursuivant sa croissance et en développant son offre pédagogique.

© DR

Malgré les effets de la pandémie mondiale, son vice-président et cofondateur Jonathan Derai estime que le groupe a fait preuve de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation : *«Dans chacune de nos écoles, nous avons su apporter une réponse de haute qualité. Grâce à notre maîtrise du digital et l'engagement de nos personnels, nous avons offert un véritable accompagnement personnalisé et une continuité pour toutes les classes, de la maternelle au lycée. Aujourd'hui, nous constatons que nos élèves ont poursuivi les progressions de manière tout à fait positive. D'ailleurs, à certains égards, ils ont développé des agilités d'apprentissage et d'interaction qui seront intéressantes dans l'avenir. De même, dans cette crise, nos enseignants ont renforcé leur culture numérique et leur capacité de communication avec les familles, deux sujets essentiels. Les coopérations, partages et innovations pédagogiques se sont multipliés dans tous les domaines : langage, projets scientifiques, pratiques artistiques, etc. Bref, le challenge a été relevé.»* À peine cinq ans d'existence et déjà une belle dynamique ! Europe, Asie, Afrique… à travers ses quinze écoles et lycées français (complétés par une école britannique en Egypte), Odyssey est désormais présent sur trois continents.

L'ACCORD-CADRE INÉDIT SIGNÉ AVEC L'AEFE À L'ÉTÉ 2021 EST UNE PREMIÈRE POUR UN GROUPE PRIVÉ D'ÉDUCATION.

Le groupe a créé certains de ces établissements (Casablanca, Bruxelles, Bucarest) et en a repris d'autres (Rome, Singapour, Bangkok, Anvers, etc.) avec la volonté d'accompagner leur développement pédagogique et la croissance de leurs effectifs.

Politique offensive

Pour Jonathan Derai, le plan Cap 2030 fixé par Emmanuel Macron, à savoir le doublement des effectifs des lycées français à l'étranger, est un objectif ambitieux qui fédère tous les acteurs du réseau : *«La dynamique donnée est la bonne. Dans un monde où la demande d'éducation internationale, en particulier anglo-saxonne, croît continuellement, si l'enseignement français veut garder une position forte il doit mieux s'adapter aux attentes des familles et aux nouveaux enjeux de l'éducation. Enseignement bilingue, personnalisation, parcours internationaux, satisfaction et confiance des parents, etc. Pour cela, les acteurs privés auront un rôle stratégique à jouer et c'est dans cet esprit qu'Odyssey a souhaité, au sein du réseau d'enseignement français, contribuer à l'élargissement de son offre éducative.»*

L'objectif fixé par l'Élysée repose à la fois sur le développement des réseaux traditionnels de l'enseignement français à l'étranger, notamment via les EGD (établissements en gestion directe), les lycées conventionnés, mais aussi de nouveaux partenaires et acteurs privés, quel que soit leur statut : associatif, commercial ou autre. Jonathan Derai souligne d'ailleurs que *«l'AEFE porte ce plan avec un esprit de coopération et de complémentarité entre tous les acteurs : publics, associatifs et privés».*

Pour porter cette volonté de développement, Jonathan Derai mentionne quelques-uns des projets stratégiques d'Odyssey dans les prochains mois : enseignement digital, développement professionnel des enseignants création du « Campus Odyssey » à Rome qui offrira un internat rénové sur un campus d'exception, une nouvelle IB, des holiday camps, etc.

Signe de son arrivée dans la cour des grands, cette année, le groupe Odyssey, présidé par l'ancien ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel, a conclu un accord-cadre inédit signé avec l'AEFE à l'été 2021, une première pour un groupe privé d'éducation. A travers ce contrat, Odyssey s'engage à garantir le respect des meilleurs standards de l'enseignement français à l'étranger et à mettre en avant à la fois ses valeurs éducatives, sa qualité académique et ses diplômes. ◆

ODYSSEY

ODYSSEY DONNE DE L'IMPULSION À L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SAINT-PÉTERSBOURG

En septembre 2021, le réseau d'écoles françaises Scolae Mundi a été intégré au groupe Odyssey. L'occasion, pour ses établissements, dont l'école française de Saint-Pétersbourg, de se lancer dans de nombreux projets.

Depuis 2002, l'école française de Saint-Pétersbourg accueille les enfants de ses ressortissants installés dans capitale des tsars de Russie. En 2018, la structure est confiée à l'opérateur privé Scolae Mundi, qui compte sept établissements en Europe centrale et orientale. Trois ans plus tard, le réseau d'écoles françaises est finalement intégré au groupe Odyssey, groupe éducatif français d'enseignement scolaire qui accueille près de 2 000 élèves dans le monde. Pour l'école française de Saint-Pétersbourg, c'est un nouveau chapitre de son histoire qui s'ouvre. Avec, à la clé, la concrétisation de nombreux projets. En premier lieu, celui d'agrandir les capacités de l'établissement. Si l'établissement accueillait jusqu'ici les élèves de la première section de maternelle au CM2, avec Odyssey, le but est désormais de les accompagner, aussi, de la sixième à la terminale. Dès l'année prochaine, les 13 élèves de CM2 pourront commencer ensemble leur première année de collège. Avant cela, reste encore à *« recruter des professeurs » et « à trouver un nouveau bâtiment, pour accueillir la classe »*, détaille Fabrice Humann, directeur de l'école depuis septembre 2020. Des inspecteurs de l'Éducation nationale, chargés de délivrer l'homologation, doivent d'ailleurs se déplacer à Saint-Pétersbourg. *« Grâce à Odyssey, tout cela devient possible,* affirme-t-il. *Nous allons enfin pouvoir nous agrandir, et élargir notre offre pour les Français qui vivent ici. »* Pour ce faire, l'école pourrait à terme quitter le centre-ville – où il est impossible d'accueillir tous les élèves – et s'installer ailleurs.

Le français, le russe, et l'anglais

Dès la rentrée 2021, les 93 élèves de l'école pourront également bénéficier d'un programme bilingue. Aux cours en français s'ajouteront des séances d'anglais huit par semaines, et ce, dès la première année de maternelle. Une corde de plus pour les enfants de l'école, pour 80% d'entre eux russophones. *« À terme, en sortant de chez nous, la majorité des élèves sera trilingue. Cela fait partie des valeurs que nous souhaitons leur transmettre : l'ouverture sur le monde »,* indique Fabrice Humann.
Avec l'intégration à Odyssey, le directeur souhaite développer, en parallèle, d'autres projets pédagogiques. Objectif : pousser les élèves à s'engager. Aux côtés des travaux scientifiques et artistiques, Fabrice Humann a par exemple à cœur de promouvoir le sport à l'école, *« vivier de valeurs positives pour les enfants ». « Sur ce volet, l'intégration de notre école à Odyssey va nous permettre de passer à la vitesse supérieure »,* assure-t-il. Dans l'agenda de cet ancien professeur de l'académie de Strasbourg ? Lier partenariats avec des clubs de sports français de Saint-Pétersbourg et obtenir le label « Génération 2024 ». Et pourquoi pas, aussi, monter une équipe de football au sein de l'école, qui pourra disputer des tournois avec les autres établissements de la ville.
Pour plus d'informations https://odyssey.education

RÉSEAU CANOPÉ

Accompagner la transformation de l'école en France et à l'international

Opérateur historique de l'Éducation nationale chargé de former les enseignants tout au long de la vie, Réseau Canopé a fait sa mue à l'occasion de la continuité pédagogique qu'il a fallu déployer en réponse aux confinements successifs.

Avec 101 ateliers en France et 1 260 collaborateurs, Canopé développe des solutions hybrides au service du monde éducatif. Tout est parti d'un travail d'observation, au début de la crise du Covid-19, détaille Marie-Caroline Missir, directrice générale de Canopé, nommée elle-même quinze jours avant le début de la pandémie : *« Nous avons été très attentifs à ce qui se passait sur les réseaux sociaux, sur les échanges entre enseignants et nous nous somme dit très rapidement qu'il manquait un agrégateur de tous les contenus, avec les ressources pédagogiques nécessaires. Nous avons donc basculé toute notre offre de formation entièrement à distance sur Canotech, avec des modules et des webinaires, sur des formats volontairement courts parce que les enseignants n'ont pas toujours le temps de se former. »* Ces programmes restent accessibles aujourd'hui, en direct ou en replay. Ainsi était née l'idée de Canotech, un canal de formation lancé dès mars 2020 sur Internet. Depuis, près de 200 000 profs ont été séduits par ce modèle de formation inédit.

« Nous intervenons aussi physiquement, précise aussi Mme Missir, car *la particularité de Canopé est d'avoir des ateliers de proximité dans chaque département, en métropole et outre-mer, où l'enseignant peut venir se former en présentiel auprès de nos médiateurs. »* Ces modules s'articulent autour de plusieurs thématiques comme les métiers de l'humain, l'accompagnement des élèves en difficulté (remédiation), ou encore l'hybridation et le numérique éducatif: comment réinventer sa façon de faire classe dans des conditions dégradées ou à distance.

▲ Marie-Caroline Missir.

© Florence Levillain

Développement professionnel des enseignants

Réseau Canopé est partenaire de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) sur un de ses projets phares, baptisé «e-inspé». L'idée est d'accompagner chaque enseignant dans son développement professionnel dès le début de sa carrière. Canopé porte le projet aux côtés du Secrétariat général pour l'investissement, de la Dgesco et du réseau des Inspé. Cet institut de formation des professeurs en ligne permet, dès cette année, de concevoir des formations initiales ainsi que pour les enseignants débutants et contractuels. Ce projet est aussi développé en partenariat avec le CNAM, Synlab, le CNED, France Éducation international et l'Onisep. *«C'est une plateforme de formation à la fois initiale et continue des enseignants,* précise Mme Missir. *Nous travaillons avec l'AEFE sur des modules de formation à distance, selon leurs besoins, de préparation aux examens, par exemple.»*

« Notre intervention internationale et notre accompagnement des élèves qui apprennent en français dépassent le cadre de l'AEFE, explique encore Mme Missir. *Nous sommes sollicités par les postes diplomatiques dans plusieurs pays, au Liban, en Égypte ou au Maroc, et par les grands bailleurs internationaux comme l'Unesco avec qui nous opèrons un grand programme dans dix pays d'Afrique de l'Ouest.»* Réseau Canopé collabore notamment avec le ministère marocain de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports (MENPS) afin de produire des contenus d'enseignement destinés à améliorer l'enseignement en langue française des matières scientifiques dans les sections internationales au niveau lycée. Des projets sont aussi développés avec les Instituts français comme au Caire ou à Dubaï en marge de l'Exposition universelle. Enfin, certaines productions à destination du grand public sont très appréciées des familles et des enseignants expatriés (comme les « Fondamentaux »), proposées dans différents contextes éducatifs internationaux. ◆

www.reseau-canope.fr/qui-sommes-nous.html
www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/canotech-presente-la-nouvelle-version-de-son-site.html
https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/international

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RESEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ
RÉSEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Partout à travers le monde, Réseau Canopé est aux côtés des écoles qui enseignent en français

Formation des enseignants

Ressources pédagogiques

Solutions documentaires...

Retrouvez une de nos ressources pour les familles et les enseignants à l'**international**

les **fondamentaux**

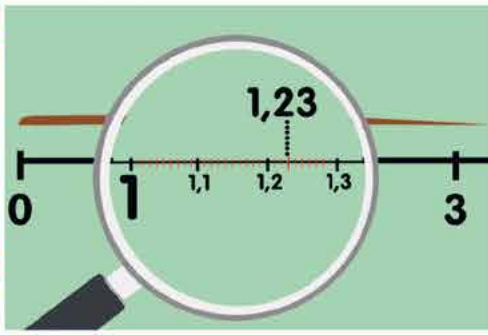

Plus de renseignements sur **lesfondamentaux.reseau-canope.fr/international**

Plus de ressources sur **reseau-canope.fr**

PETITE ENFANCE

Le groupe Acacia consolide ses écoles et vise le Cap 2030

Présent en Thaïlande, au Vietnam et au Cambodge, le réseau scolaire Acacia figure parmi les acteurs importants en Asie du Sud-Est dans le domaine de la petite enfance francophone.

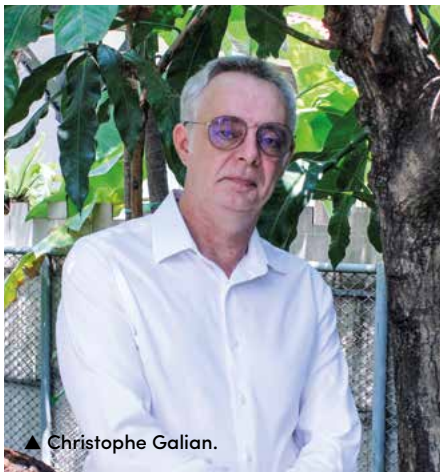

▲ Christophe Galian.

Photos © DR

Acacia a été fondé en 2008 à Bangkok par deux professionnels de l'enseignement français à l'étranger, Christophe et Eugenia Galian. Le réseau scolaire compte à ce jour quatre crèches et écoles maternelles, et a des projets d'ouverture dans d'autres pays clés de cette région très dynamique. Après le succès rencontré dans la capitale thaïlandaise par leur concept de programmes bilingues français-anglais basés sur le curriculum de l'Education nationale, Christophe Galian a décidé en 2017 que cette belle aventure pédagogique et humaine méritait de prendre son envol vers d'autres contrées. Une école est ainsi née en 2018 à Hanoï, puis en 2020 une autre à Phnom Penh, issue de la fusion avec l'établissement francophone le plus ancien de la ville, Tchou-tchou. Christophe Galian ne cache pas que la crise du Covid a été dure, mais, Acacia a fait preuve de flexibilité pour passer la tempête, et le réseau s'apprête aujourd'hui à revenir plus fort ! *« Depuis deux ans, nos écoles ont subi la crise qui s'est accompagnée de périodes successives de fermeture des écoles dans chacun des pays où nous sommes présents »,* admet le Français expatrié en Asie de longue date. *« Heureusement, nos équipes ont mis en place un dispositif d'accompagnement pédagogique le plus adapté possible aux besoins de nos très jeunes élèves, mais il faut reconnaitre que cela ne saurait en aucun cas remplacer une scolarité en présentiel »,* dit-il. Et de poursuivre : *« Nos écoles de Bangkok et de Phnom Penh ont pu rouvrir en novembre dernier, et même si les effectifs ont baissé par rapport à 2019, nous sommes ravis de revoir progressivement de nouvelles familles arriver. Nous remontons progressivement la pente »,* se réjouit-il. *« À Hanoï, en revanche, la situation est plus délicate. Les écoles sont fermées depuis bientôt un an et nous ne savons toujours pas si nous allons avoir l'autorisation de rouvrir prochainement. »*

Opportunités dans la crise

« Au-delà des difficultés rencontrées, cette crise aura été une source d'opportunités, explique M. Galian, *cela nous aura permis d'acquérir en novembre un très bel établissement scolaire anglophone à Bangkok, l'école internationale Bright Skies, et ainsi d'agrandir notre établissement du quartier Sukhumvit. Nous travaillons en ce moment à l'acquisition d'une autre structure dans une autre mégapole asiatique. »* Christophe Galian voit l'avenir de son réseau grandissant avec optimisme, et il souhaite l'inscrire dans le défi du « Cap 2030», l'objectif fixé par le chef de l'État d'un doublement d'ici huit ans des effectifs des écoles et lycées français à l'étranger. *« Lorsque j'ai eu connaissance de cette impulsion que notre président souhaitait donner aux écoles françaises à l'étranger, j'ai compris que c'était le bon moment pour nous d'intégrer le réseau AEFE, et nous nous sommes donc tournés vers le Service d'appui et du développement du réseau (SADR) »,* explique-t-il. Le SADR a été créé en 2018 par l'AEFE dans le cadre du plan « France 2030». Une équipe d'experts accompagne des investisseurs publics ou privés qui veulent développer une offre d'enseignement conforme aux programmes scolaires français.

« Je suis allé à Paris il y a un an et demi pour signer des conventions pour les quatre écoles Acacia, détaille M. Galian. *Cela nous permet depuis de bénéficier d'un accompagnement de grande qualité. Grâce à cette expertise et ce soutien, nous construisons notre dossier en faisant les adaptations nécessaires pour que le mode de fonctionnement de nos écoles maternelles corresponde au mieux aux demandes de l'Education nationale »,* se réjouit-il avant d'ajouter : *« J'ai le sentiment parfois que ce service a été créé sur mesure pour des structures privées comme la nôtre. »* Christophe Galian espère qu'avec le soutien du SADR, les écoles Acacia pourront être homologuées d'ici 2023 afin que la vitalité du groupe s'inscrive pleinement dans la dynamique voulue par le Président pour 2030. ◆

acacia

Groupe Scolaire
ACACIA EDUCATION

CRÈCHE, ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE

Eveil : 1 à 2 ans **Horizon :** 2 à 3 ans
Envol : 3 à 4 ans **Petits Voyageurs :** 4 à 5 ans
Globetrotteurs : 5 à 6 ans

Basé sur les programmes de l'Education nationale française, nos enseignements visent à former de vrais petits bilingues, en français et en anglais, tout en leur permettant de développer leur créativité, leur autonomie et une ouverture sur le monde.

Nos établissements sont des lieux de vie sécurisés et accueillant pour nos élèves afin de préserver leur bien être, de susciter le plaisir d'apprendre et de développer leur estime de soi.

www.centre-acacia.com

Tel : (+66) 84 136 1133 (Christophe Galian)
Email : contact@centre-acacia.com

BANGKOK

4/2 Soi Prasat Suk, Yen Akat Soi 2
11 Ekkamai Soi 6, Sukhumvit 63

HANOI

223 Âu Cơ, Hồ Tây

PHNOM PENH

23 Abdul Carime Street, Street 21

MOYEN-ORIENT

L'Aflec en ordre de marche

L'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (Aflec) gère plusieurs lycées français au Liban et dans les Émirats. Présentation de la structure avec son nouveau président, Paul Raucy.

À la tête de deux lycées français au Liban, à Beyrouth et à Tyr, et de trois autres aux Émirats, à Abu Dhabi et à Dubaï, l'Aflec est un acteur essentiel de promotion de l'enseignement français à l'étranger. Son nouveau président, Paul Raucy, affirme d'ailleurs que l'association a plutôt bien traversé la crise du Covid 19, grâce à sa culture déjà ancienne du digital : *« Les années 2010-2013 ont marqué à la fois le début de l'équipement systématique des établissements et l'entrée dans l'ère du numérique pour le réseau de l'Aflec : nos professeurs étaient donc déjà formés et cette culture partagée leur a permis de répondre très vite à l'obligation de l'enseignement à distance. »* Pendant deux ans, les élèves ont donc suivi leurs cours depuis chez eux, ou selon des modalités hybrides, et l'association se félicite d'avoir assuré une continuité pédagogique de grande qualité, reconnue tant au Liban qu'aux Émirats. *« Nous avons d'ailleurs bien l'intention de capitaliser sur les pratiques qui se sont développées pendant cette période,* poursuit M. Raucy, *de manière à transposer, dans l'enseignement en présentiel, certains des acquis de cette expérience. »* De fait, l'Aflec n'a pas perdu d'élèves durant ces deux années, elle en a même gagné quelques centaines aux Émirats, et le lycée de Tyr, au Liban, a augmenté notablement ses effectifs malgré une terrible crise économique et politique dont on n'aperçoit pas encore la sortie : *« La livre libanaise a perdu au moins quinze fois sa valeur par rapport au dollar,* rappelle M. Raucy, *ce qui a des conséquences dramatiques pour beaucoup de familles mais aussi pour les enseignants, et l'aide des donateurs potentiels est largement conditionnée à la mise en œuvre de réformes politiques qui restent encore incertaines. »*

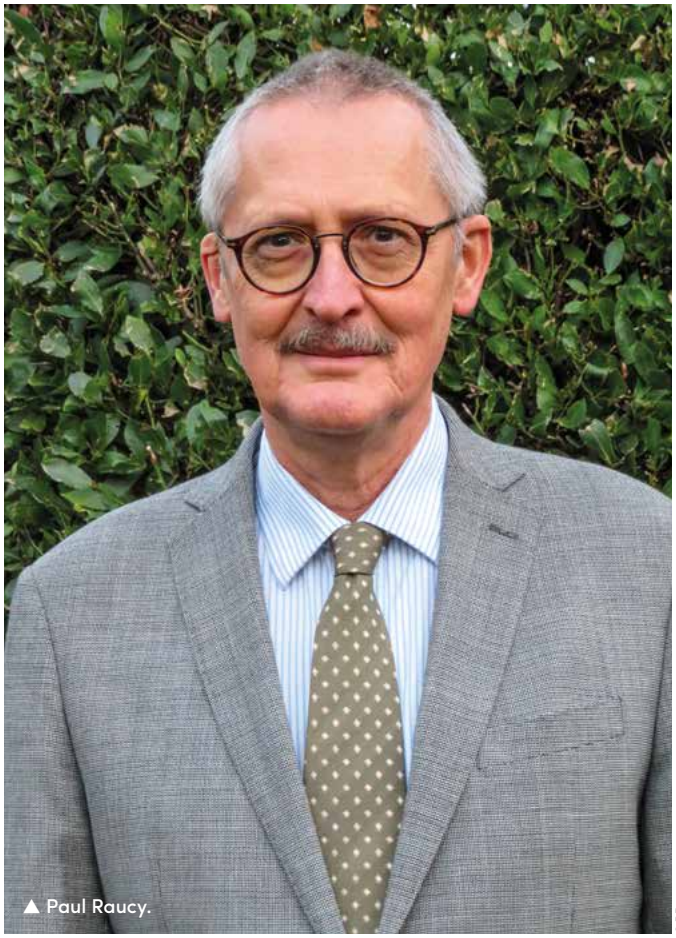

▲ Paul Raucy.

© DR

« LES FAMILLES SONT ATTENTIVES À CE QUE LES ENFANTS SOIENT AMENÉS VERS L'AUTONOMIE. »
PAUL RAUCY

Plaisir d'apprendre

L'Aflec est donc en ordre de marche pour poursuivre la mise en œuvre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger voulu par le chef de l'État. *« Nous sommes persuadés que le développement ne peut se faire qu'en allant chercher des familles qui ont fait d'autres choix que celui de l'enseignement français, même quand elles sont francophones »,* assure Paul Raucy. Pour les expatriés qui passent une partie de leur vie professionnelle à l'étranger, il est en effet indispensable aujourd'hui d'avoir un haut niveau en anglais, d'où l'engouement pour les lycées anglo-saxons. Selon M. Raucy, les familles sont aussi davantage tournées vers le bien-être de leurs enfants : *« Elles sont attentives à ce que les enfants soient amenés vers l'autonomie, qu'ils soient plutôt invités au plaisir d'apprendre que contraints au travail. La valorisation de la participation des élèves, et de leur créativité, l'individualisation des apprentissages, c'est souvent dans les établissements anglo-saxons qu'elles vont les chercher, plutôt que dans un modèle français qui leur paraît plus austère. »*

L'Aflec a donc entrepris de se confronter aux Anglo-Saxons sur leur terrain en renforçant l'apprentissage de l'anglais, notamment par la création de sections internationales et de classes bilingue et en dispensant un enseignement plus ouvert aux activités expérimentales, aux projets, et faisant du bien-être des élèves un des axes forts de son projet pédagogique. *« Il ne s'agit pas seulement de faire aussi bien ou mieux que les Anglo-Saxons,* souligne M. Raucy, *mais aussi de conserver les qualités reconnues du modèle français, soit une exigence et une qualité académique qui vont au-delà de la dimension ludique et plaisante, pour construire une véritable compréhension et développer la réflexion des élèves. »* ◆

AFLEC : LE CHOIX D'UN MODÈLE HYBRIDE

Association à but non lucratif, l'AFLEC est née en 2000 d'un réseau d'amitiés franco-libanaises et de convictions partagées entre ses fondateurs, profondément attachés aux valeurs de la francophonie, à la laïcité et aux principes d'ouverture culturelle et de plurilinguisme de l'enseignement français à l'étranger. L'AFLEC gère, en étroite association avec le groupe Élite, qui est son opérateur administratif et financier, des établissements – tous homologués – à Beyrouth, Tyr, Dubaï et Abou Dabi.

Le meilleur des deux mondes

Le développement du réseau AFLEC répond à un constat : celui d'une concurrence croissante entre l'enseignement français à l'étranger et un modèle anglo-saxon qui ne laisse pas d'attirer de nombreuses familles francophones, séduites par la promesse d'une très bonne maîtrise de l'anglais et par des conceptions pédagogiques centrées sur la valorisation des élèves et leur bien-être. Soucieuse de répondre à ce défi, l'AFLEC développe un projet éducatif et pédagogique dont l'ambition est de faire aussi bien que les Anglo-Saxons en matière d'apprentissage de l'anglais et d'attention au *well-being* de chaque élève, tout en assurant, *à la française*, selon l'esprit de *La main à la pâte* de G. Charpak, un enseignement d'excellence sur les plans culturel, intellectuel et scientifique, et en veillant à une réelle appropriation des connaissances.

Un service assurance qualité

Pour faire en sorte que cette ambition se traduise concrètement dans les établissements, l'AFLEC, réseau à taille humaine, s'est dotée d'un service assurance qualité qui suit de près, sur la base d'une auto-évaluation des équipes complétée par des visites de terrain régulières et approfondies, la mise en œuvre d'un véritable projet pédagogique de réseau. Dans chaque établissement, la création d'un encadrement intermédiaire, composé de responsables de cycle et de niveau dans le premier degré, de coordonnateurs de champ disciplinaire et de responsables de niveau collège et lycée dans le secondaire, permet d'améliorer la qualité des enseignements et d'en garantir l'homogénéité, favorise le travail en équipe et les progressions communes, et assure l'équité des évaluations.

Un enjeu clé : la formation des personnels

Consciente de l'importance essentielle de la formation initiale et continue, l'AFLEC se donne les moyens d'assurer pour une large part celle de ses professeurs. Dès 2014-2015, au Liban, elle a élaboré en partenariat avec l'université de Clermont-Auvergne un diplôme universitaire « enseignement français à l'étranger », accessible aux enseignants de l'AEFE et de la Mission laïque française. Pionnière dans ce domaine qui constitue un enjeu-clé dans le développement de tout le réseau de l'EFE, elle enrichit son offre et l'adapte aux besoins, de manière à constituer une force de proposition dans le cadre des Instituts Régionaux de Formation que met en place l'AEFE. En matière de formation continue, l'AFLEC déploie également une action volontariste. La plate-forme FormAflec a notamment permis, sur la base du partage d'expérience et de compétences entre pairs, d'assurer, pendant les périodes critiques de la pandémie, une réelle continuité pédagogique, dont la qualité a été saluée au Liban comme aux Émirats arabes unis. Cet outil de formation propose désormais des centaines de contenus par an, en privilégiant les principaux axes du projet pédagogique de réseau : renforcement de l'apprentissage de la langue française, développement de la culture internationale et du bilinguisme, développement des usages du numérique, enseignement de sciences et pratique des activités scientifiques, respect de la culture du pays d'accueil et construction d'une citoyenneté du monde, pédagogie bienveillante, centrée sur l'activité et la motivation des élèves, ce dernier axe ayant un caractère transversal et concernant aussi bien l'organisation des établissements et la vie scolaire que les enseignements et les modalités d'apprentissage.

Pour plus d'informations
www.aflec-fr.org

AFLEC Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

La formule gagnante de Globeducate

Il n'y a pas qu'en matière d'automobile que l'hybride fait des miracles. Propriétaire de plus de 50 écoles «en dur» en Espagne, en France, au Royaume-Uni, en Italie ou au Canada, le groupe espagnol d'éducation Globeducate mise aussi sur des cours à distance pour répondre aux besoins des Français de l'étranger.

▲ Marie-Laure Lelourec.

Photos © DR

Et comme l'union fait la force, Globeducate lance aussi «Cedre», un portail internet, regroupant de nombreuses informations sur l'enseignement à distance et présentant ses trois écoles: Hattemer Academy, le pendant en distanciel de la célèbre école privée parisienne, le Cours Legendre à distance et enfin le Cours Sainte-Anne. *«Nous avons traversé la crise du Covid-19 plutôt beaucoup mieux que les écoles présentielles partout dans le monde,* explique Marie-Laure Lelourec, directrice Enseignement à distance de Globeducate France, *d'une part parce que nos élèves n'ont pas eu de rupture de continuité pédagogique puisqu'ils apprenaient déjà que chez eux, et nous avons continué bien évidemment à offrir nos services et assurer les corrections des évaluations, comme au préalable. Tout étant dématérialisé au niveau des devoirs, ça n'a posé aucun problème de basculer en télétravail, nos correcteurs l'étaient déjà, les équipes du siège s'y sont également adaptées.»* Conséquence positive de la pandémie: les trois écoles du Cedre ont constaté pendant cette période une très forte augmentation des inscriptions, de l'ordre de 30% à 50% supplémentaires selon les écoles, entre mars 2020 et mars 2021, *«avec des familles qui, pour certaines, venaient du fait de la pandémie, mais pour une partie d'entre elles, qui ont choisi de rester parce qu'elles se sont rendu compte que c'était un mode d'enseignement qui, finalement, convenait très bien à leurs enfants et à leur mode de vie.»*

Devenir le site de référence

Pour l'avenir, Globeducate a donc lancé en janvier dernier la plateforme internet Cedre, comme «Collectif des établissements à distance responsables et engagés», une petite révolution pour le groupe: *«La plateforme a pour objectif de rendre accessibles les informations essentielles et les ressources nécessaires au choix d'un enseignement à distance,* détaille Mme Lelourec. *Nous souhaitons que ce portail devienne le site de référence de l'enseignement à distance du curriculum français.»*

Les Français de l'étranger sont évidemment concernés au premier chef: *«Si je déménage dans une ville qui n'a pas de proposition scolaire qui me convienne et que je veux que mon enfant suive l'école à distance parce que c'est ce qui nous convient le mieux, je peux l'inscrire dans une des trois écoles du Cedre.»* Chaque école propose et dispense ses propres programmes. *«Les parents s'informent d'abord sur Cedre-France.com et sont accompagnés par l'équipe admissions pour déterminer quelle école et quel programme leur conviendrait le mieux. Ensuite, en fonction de ce qui correspond à leurs attentes, ils s'inscrivent à tout moment de l'année, pour répondre notamment aux calendriers scolaires décalés en hémisphère Sud!»*

Le papier fait de la résistance

Certes, le travail à distance gagne tous les jours de nouveaux adeptes mais l'avenir ne s'écrira pas en tout numérique, tempère Mme Lelourec. Les supports de cours sont en effet envoyés sauf si l'option 100% numérique est choisie: *«Nous comptons encore beaucoup de familles très sensibles au support papier, en particulier pour les petites classes de maternelle et de primaire, d'autant plus que nos programmes sont calés sur le système français, et donc sur des modes d'évaluation et d'examens, brevet ou baccalauréat, qui nécessitent de rédiger sur papier. Nos élèves rédigent donc sur papier dans des conditions d'évaluation du même type que celles que vivent les enfants dans des établissements en présentiel. En revanche, nous proposons des cours en visio-conférence, que ce soit en cours individuel pour l'apprentissage des langues ou en cours collectifs en petits groupes pour le français et les mathématiques, qui sont très prisés par les élèves.»* ◆

L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER : AVANCÉES ET PERSPECTIVES

Durant la pandémie, en particulier durant l'année 2020, le réseau d'enseignement français à l'étranger piloté par l'AEFE a tenu le choc et a assuré un enseignement de qualité pour tous les élèves.

© AEFE / Anne Boulakia

Malgré les difficultés, aucun établissement n'a fermé, la mission pédagogique a été remplie, les personnels sont montés en compétence, grâce à la grande capacité d'adaptation des services centraux de l'Agence mais aussi des équipes sur le terrain, et ce dans un contexte très évolutif. En lien avec les personnels et communautés scolaires, l'AEFE a poursuivi les travaux initiés dans le cadre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger et du Contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'Agence.

De nouveaux outils numériques harmonisés et sécurisés

Un compte numérique personnel et une adresse de messagerie nominative ont été créés pour chaque agent, permettant l'accès aux applications et outils de façon simplifiée et personnalisée. Le nouvel Intranet collaboratif de l'enseignement français à l'étranger ORION est mis à disposition du réseau depuis septembre 2021. C'est une plateforme d'échanges entre tous les personnels, un outil de communication, de partage de bonnes pratiques, et de travail collaboratif unifié et sécurisé.

Les 16 Instituts régionaux de formation et l'application ATENA

Afin de garantir la promesse d'excellence faite aux familles et aux élèves, la formation des personnels du réseau est essentielle.L'AEFE a créé 16 Instituts régionaux de formation, devenus des établissements en gestion directe à vocation de formation suite au vote de la proposition de loi visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE et à créer les instituts régionaux de formation, à l'unanimité au Parlement. Une application dédiée, ATENA, a été développé par l'AEFE, simplifiant les usages et manipulations administratives. Le travail mené par les enseignantes et enseignants formateurs de l'AEFE et les cheffes et chefs d'établissement au sein des IRF et avec ATENA permettent un meilleur suivi du parcours de formation à tous les niveaux.

Le plurilinguisme et l'enseignement des langues

Le CAP2030 s'inscrit dans la stratégie pour la langue française et le plurilinguisme de la France. Au sein des lycées Français du monde, les élèves apprennent au moins 3 langues, et les établissements sont accompagnés par l'AEFE pour intégrer des dispositifs d'enseignement des langues. Sections européennes ou de langues orientales, PARLE développé par l'AEFE, ou encore les sections internationales, ces dispositifs sont particulièrement développés au sein de l'EFE, dès les plus petites classes. A la rentrée 2022, le réseau compte 271 sections internationales (contre 138 en 2018). La création du nouveau Baccalauréat français international en remplacement de l'Option internationale du baccalauréat permettra aux élèves de l'EFE de valoriser au mieux leurs compétences.

L'augmentation des effectifs

Les travaux de fond menés, l'engagement des personnels pour leurs élèves, et l'accompagnement de l'Etat par l'intermédiaire de l'AEFE durant la crise, ont permis de consolider le réseau et la confiance des familles dans les établissements, créant les conditions d'une reprise de l'attractivité des lycées français du monde. L'AEFE constate en janvier 2022 une augmentation de 2.2% des effectifs dans le réseau, de façon harmonieuse entre les trois statuts d'établissement. Cela correspond à de nouvelles inscriptions dans les lycées et l'arrivée de nouveaux établissements homologués, souvent accompagnés par les services de l'Agence (SADR). 552 établissements font partie du réseau.

Les rendez-vous de 2022

Les événements éducatifs, culturels et sportifs du réseau se sont poursuivis durant la pandémie, et l'AEFE espère un retour des événements « en présentiel » pour 2022. Ainsi, l'Orchestre des lycées français du monde et les Jeux internationaux de la jeunesse devraient être organisés à Madrid et à Bruxelles, dans le cadre de la Présidence française de l'UE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

« Nous sommes repartis sur les chapeaux de roue»

Après un ralentissement très marqué de ses activités en 2020, surtout pour les certifications en langue française, l'organisme, qui intervient notamment en soutien à l'enseignement du/en français dans le monde, poursuit son développement.

Bien sûr, à l'instar de tous les autres acteurs du secteur, France Éducation international (FEI) n'a pas été épargné par ces deux années de pandémie. *« En mars 2020, nous avons été obligés d'arrêter toutes nos missions, littéralement du jour au lendemain,* se souvient Pierre-François Mourier, directeur général de FEI. *Frontières fermées, tout le monde en télétravail, il a fallu inventer une nouvelle manière de travailler. »* FEI avait heureusement conduit une numérisation très forte de ses outils au cours des deux années précédentes, pour les moderniser. Agile, l'organisme a adapté ses procédures en temps réel. *« Tous les ans, depuis des années, nous organisons par exemple sur le campus de l'Université de Nantes les universités BELC qui sont les universités du FLE (français langue étrangère),* explique M. Mourier. *Quatre cents à cinq cents formateurs de formateurs viennent de dizaines de pays du monde entier. En juillet 2020, c'était évidemment impossible d'organiser cela, donc en urgence absolue, nous avons inventé un campus numérique d'été. Même si rien ne remplace la présence physique, nous avons ainsi touché 27 000 personnes dans le monde entier. »*

▲ Pierre-Francois Mourier.

©DR

Une reprise généralisée

Au cours de l'année 2021 la tendance à la relance s'est vérifiée dans tous les domaines, et de manière spectaculaire pour les certifications en langue française : le TCF (test de connaissance du français) et les diplômes DELF-DALF. Ces certifications, perçues d'une certaine manière comme l'ADN de l'établissement, représentent réellement le moteur économique de FEI et lui permettent de parvenir à un excellent ratio d'autofinancement. *« L'année 2020 a été l'*annus horribilis *des certifications, avec une baisse évidemment considérable du nombre de DELF-DALF et de TCF dans le monde entier,* détaille M. Mourier. *Dans quasiment tous les pays, il y a eu fermeture des centres d'examen avec pour conséquence l'impossibilité pour les candidats de passer les tests ou les diplômes. Cela a représenté une perte financière très conséquente pour l'ensemble des acteurs. Mais une fois le gros de la crise passé, la reprise a été très forte, FEI est vraiment reparti sur les chapeaux de roue ! »* Ainsi, l'organisme est revenu à un niveau quasiment identique à celui d'avant la crise, et a même enregistré en 2021 un nombre jamais atteint de TCF.

Renforcer la formation

De quoi aborder de la meilleure manière possible le plan Cap 2030. L'opérateur souhaite y prendre toute sa part, aux côtés de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui vient de créer au 1er janvier de cette année 16 instituts régionaux de formation (IRF) qui contribueront à améliorer, aussi bien en quantité qu'en qualité, la formation de tous les personnels des plus de 550 établissements d'enseignement français à l'étranger. *« Si l'on veut doubler le nombre d'élèves, cela veut dire qu'il faudra augmenter le nombre de professeurs, d'abord recrutés localement, et renforcer leur formation »,* résume M. Mourier. FEI est ainsi prêt à s'impliquer dans ses grands domaines d'expertise, notamment la formation des enseignants en français langue étrangère et la certification en langues vivantes. *« On pourrait également mettre à profit le programme des assistants de langue, géré par FEI, pour venir en appui du réseau, en affectant des élèves-professeurs, durant leur scolarité, comme assistants de français dans nos établissements français à l'étranger »,* propose notamment M. Mourier. *« Cela fournirait une ressource précieuse aux établissements, tout en mettant ces futurs enseignants en situation d'enseignement en milieu pluriculturel, ce qui, sans nul doute, susciterait des vocations. »* ◆

LE CNED, UN ACTEUR INCONTOURNABLE À L'INTERNATIONAL

CNED
AU SERVICE DE TOUTES LES RÉUSSITES

Avec un peu plus de 20 000 inscrits à l'international, le CNED est le premier opérateur de la formation tout au long de la vie en Europe et dans le monde francophone.

Pour plus d'informations
www.cned.fr

En 2021, le CNED a encore renforcé ses liens avec le réseau de l'enseignement français à l'étranger en déployant notamment le dispositif de continuité pédagogique « Ma classe à la maison » pendant la pandémie ou en proposant des services numériques de soutien à leur enseignement. Il a aussi continué à s'affirmer comme un acteur important de la formation des professeurs et des étudiants en français langue étrangère (FLE), contribuant ainsi largement à la mise en œuvre du plan langue française et plurilinguisme.

Une double mission de service public partout dans le monde

Le CNED s'adresse à tous les publics, en France ou à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. Il leur offre la possibilité de suivre à distance un enseignement scolaire ou supérieur français, ainsi que des formations initiales ou professionnelles.

Scolarisation à l'étranger :

L'offre du CNED permet de proposer des solutions adaptées à l'expatriation et à la scolarisation hors du territoire français
- Flexibilité de l'offre de scolarisation à distance : classes complètes et cours à la carte en cursus officiel ou parcours libre.
- Scolarité complémentaire internationale : pour les élèves français ou francophones qui souhaitent préparer une poursuite d'études dans le système éducatif français ou entretenir et développer un lien avec la langue et la culture françaises (enseignement à distance et en ligne de trois matières fondamentales françaises, en complément d'une scolarité locale).
- Numérique : formations de collège et de lycée disponibles au format numérique pour répondre aux usages en mobilité (tablettes, PC, smartphones, etc.) et aux besoins des établissements partenaires.
- Hybridation : formations scolaires en présence et à distance, dans le cadre de conventions de collaboration pédagogique, afin de soutenir et de développer le réseau des établissements à programme français de l'étranger.
- Partenariats : avec les établissements français de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française (MLF), afin d'assurer la continuité de l'offre de scolarisation française dans tous les contextes y compris de crise majeure.

Formation tout au long de la vie

Le CNED permet aux publics étrangers et aux expatriés de préparer à distance des diplômes français, de se former et de compléter leur culture générale.
- Enseignement supérieur : membre adhérent de CampusFrance, le CNED contribue à la promotion des études supérieures françaises en proposant des cursus universitaires à distance.
- Français langue étrangère (FLE) : le CNED soutient le rayonnement de la langue française en formant les professeurs de français (diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère-Daefle, PROFLE+, cursus Fle) et les étudiants (Fle, préparation aux certifications Delf-Dalf, etc.).
- Formation continue : le CNED accompagne les expatriés français dans leur projet de carrière et les aide à préparer leur retour en France (concours, formation professionnelle, culture personnelle, etc.).

Une offre pour les publics francophones non scolaires

En plus d'accompagner les expatriés français dans leurs projets de formation ou de reconversion et de proposer des formations universitaires à distance, le CNED travaille à proposer des offres de formations qualifiantes visant à favoriser l'insertion professionnelle de publics francophones dans le tissu local d'entreprises.

Soutien à l'essor de l'enseignement français à l'étranger

Outre ses nombreux inscrits individuels, le CNED est un partenaire important de l'AEFE et la MLF. Pour soutenir la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat dans les établissements gérés par ces opérateurs, le CNED a étendu son offre d'enseignements de spécialité, permettant à des établissements ne disposant pas de ressources humaines et d'effectifs d'élèves suffisants de proposer tout de même un large panel d'enseignements. Le CNED a également signé avec l'AEFE une convention d'application relative au déploiement du dispositif « Program' Cours » permettant des remplacements de professeurs de courte durée. Le CNED a aussi procédé à la diffusion du dispositif d'aide aux devoirs pour les collégiens « Jules » dans l'ensemble du réseau de l'EFE.

UNION-ALFM

Sous le signe de l'entraide et de la solidarité

Elle-même a effectué une partie de sa scolarité à l'étranger. Dominique Tchimbakala préside l'Union-ALFM qui se voit comme un trait d'union entre anciens élèves des lycées français de l'étranger. Elle revient sur l'élan de solidarité de ses adhérents pendant la crise du Covid-19 et le rôle de l'association dans le futur plan « Macron 2030 ».

▲ Dominique Tchimbakala.

Photos © DR

Elle a été élève au lycée Saint-Exupéry de Brazzaville (République du Congo). Aujourd'hui installée à Paris, Dominique Tchimbakala est à la tête de l'Union-ALFM qui revendique plus de 8 500 adhérents répartis dans 112 pays parmi les anciens élèves des lycées français de l'étranger. Comme beaucoup, l'association ressort groggy de deux ans de crise du Covid-19. *« La période a été compliquée parce que nous avions programmé un forum professionnel que nous avons dû reporter,* reconnaît Dominique Tchimbakala, *mais c'était intéressant aussi parce que c'est précisément dans ces moments que la solidarité doit se mettre en œuvre.»* L'association a donc rapidement lancé sur sa plateforme internet un dossier spécial Covid-19 alimenté en permanence par les contributions de ses adhérents: *«Partout dans le monde, les gens vivaient la pandémie, mais à des moments différents,* détaille Mme Tchimbakala. *De l'Amérique latine à l'Europe, nous n'avons pas été frappés avec la même intensité. Les conseils des uns pouvaient ainsi aider les autres dans des zones géographiques différentes.»* L'Union-ALFM a elle-même rédigé et publié sur son site de nombreux articles sur le sujet, immédiatement repris sur les réseaux sociaux. *«Il s'agit de textes sur les aspects psychologiques du Covid-19, sur les moyens de les surmonter, sur les expériences vécues par d'anciens élèves. Ces liens nous ont permis de renforcer la solidarité au sein du réseau.»*

Cap sur 2030

Certes, l'Union-ALFM ne fait pas partie des établissements français ni de la hiérarchie administrative des écoles, mais elle revendique toute sa place dans le plan «Macron 2030» qui vise à doubler les effectifs des lycées français de l'étranger d'ici huit ans. *«En tant qu'anciens élèves, on est les premiers ambassadeurs de ce réseau et de ce système d'éducation,* affirme non sans un brin de fierté Dominique Tchimbakala, *mais aussi les héritiers. Nous sommes également dépositaires de ce système d'éducation. Plus la communauté sera forte, plus elle donnera envie de pousser la porte des lycées français de l'étranger. C'est essentiellement le sens de notre travail, d'où la création de la plateforme internet pour que ce groupe soit véritablement mondial et visible. Car les gens sont plutôt d'abord naturellement attirés vers leur communauté locale. Moi-même, en tant qu'ancienne élève de Brazzaville ou du lycée Lyautey de Casablanca je suis d'abord attachée à ces groupes d'anciens élèves.»*

L'Union-ALFM essaie donc de mettre en place une communauté à l'échelle mondiale, basée sur l'échange, l'entraide et la solidarité : *« Petit à petit, chacun sera amené à se rendre des services,* anticipe Mme Tchimbakala, *ne serait-ce que quand vous vous déplacez dans un autre pays : vous débarquez dans un endroit que vous ne connaissez pas et là, vous trouverez toujours un ancien élève pour vous aider. Si nous faisons vivre cette entraide, la communauté deviendra attractive. Cet objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis dans les lycées français de l'étranger, nous y participons de par notre identité.»* L'objectif de l'Union-ALFM est aussi de créer, grâce à son réseau, des opportunités d'emploi. Ainsi, le forum professionnel de l'association revient à la fin du mois, le 31 mars, dans une formule 100% digitale et en distanciel. L'événement a pour objectif de mettre en contact les anciens élèves des lycées français de l'étranger et des intervenants du monde professionnel via des visioconférences ou des débats sur des sujets d'actualité. ◆

Réseau

AFLEC
Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture

3 CULTURES 3 LANGUES

VISITEZ NOS ÉTABLISSEMENTS EN UN CLIC

- **Beyrouth** : http://lfiebeyrouth.aflec-fr.org/
- **Tyr** : http://tyr.aflec-fr.org/
- **Dubaï** : https://lfidubai.aflec-fr.org/
- **Dubaï** : https://icedubai.org/
- **Abou Dabi** : https://ltmonod.aflec-fr.org/

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

mission laïque française

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX (CEI)

Des partenariats forts avec les lycées français et associations de l'étranger

Depuis sa création en 1947, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la mission du Centre d'Echanges Internationaux (CEI) est toujours la même : rapprocher la jeunesse du monde entier afin qu'une compréhension mutuelle des jeunes puisse apporter la paix… Résumé en une maxime : ouvrir le monde aux jeunes.

© Cei

Ces échanges, qui ont fondé le CEI il y a 75 ans, ont pris différentes formes – séjours linguistiques, voyages découverte pour les jeunes, scolarité dans un lycée étranger, voyages pour groupes scolaires…) – avec cette volonté de toujours rapprocher les cultures. C'est notamment ce qui est proposé dans le cadre de **séjours en France pour les étrangers ou jeunes expatriés** souhaitant apprendre ou se replonger dans l'étude de la langue française, à travers différents programmes comme des **voyages pour groupes scolaires** dans toute la France (Paris, Côte d'Azur, Camargue, Bretagne…), les séjours linguistiques d'été à Arcachon et Saint-Malo, les immersions longue durée en lycée français et en famille… ou encore la possibilité de participer à des colonies de vacances mélangeant jeunes français et internationaux (ski dans les Alpes françaises, surf et skate dans les Landes, circuit au Japon…).

Des échanges pour faire vivre la francophonie

Autre valorisation importante de la francophonie à l'étranger : **le Centre français de Berlin**, qui œuvre au cœur de la capitale allemande pour faire vivre la francophonie. Partenaire de l'OFAJ, le CFB organise et coordonne des échanges internationaux de jeunes (scolaires, extra-scolaires, en groupe ou à titre individuel) et de professionnels, fait vivre le partenariat entre Paris et Berlin par le biais du « **Tandem Paris-Berlin** » avec le soutien du Sénat de Berlin, de l'OFAJ et de la Mairie, de l'Académie de Paris, ou encore coordonne le **programme d'échange individuel Voltaire de l'OFAJ**.

A propos du CEI

Depuis 1947, le Centre d'Échanges Internationaux s'investit dans la construction de séjours qui favorisent l'enseignement des langues et développent l'ouverture vers d'autres cultures et la vie en collectivité. Chaque programme est fondé sur un projet éducatif qui fait la joie des petits et des grands.

Depuis, le CEI est le seul groupe à proposer une offre aussi vaste. Celle-ci s'étend des colonies de vacances jusqu'aux jobs et stages à l'étranger, en passant par des cours d'anglais, une scolarité à l'étranger, des séjours linguistiques ou encore des activités culturelles et sportives combinables lors des voyages.

Chacun de ces programmes a notamment pour objectif d'ouvrir les jeunes sur la richesse et la diversité des autres cultures. ◆

ODYSSEY

LYCÉES FRANÇAIS. INTERNATIONAL EDUCATION

EXCELLENCE ACADÉMIQUE & ENSEIGNEMENT BILINGUE

15 établissements à travers le monde
sur 3 continents : Europe, Afrique, Asie

Découvrez nos établissements sur

www.odyssey.education

Inscription dès janvier 2022

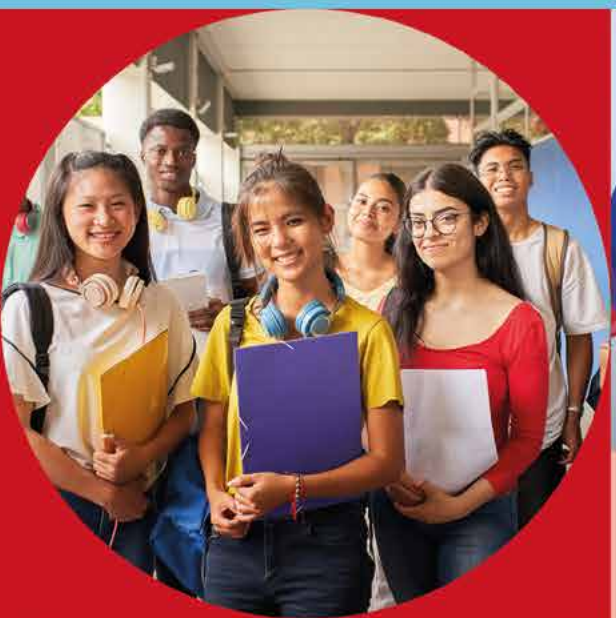

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Rejoignez le réseau

des
lycées français du monde

Plus d'informations

aefe.fr @aefeinfo

Texte : **Didier Bras**

UNE TRADITION INDUSTRIELLE

La Sarre

Voyage dans ce *land* allemand, au cœur de la Grande Région, une destination historiquement prisée par les travailleurs frontaliers lorrains.

© Petair

Capitale : Sarrebruck
Population : 990 509 hab.

Le plus petit *Land* (État fédéré outre-Rhin) allemand, frontalier avec celui de Rhénanie-Palatinat, le Grand-Duché de Luxembourg et la Région française du Grand Est a connu une histoire mouvementée depuis le début de XX^{e} siècle, alternant les gouvernances française et allemande après la Première Guerre mondiale, avant de devenir le *Land* que nous connaissons aujourd'hui après les Accords de Luxembourg en octobre 1956.

Du charbon à l'automobile

Autrefois producteur important de charbon et d'acier, la Sarre a été impactée dans les années 1960 par les crises qui ont affecté ces secteurs. La reconversion de son économie a été soutenue par l'essor de nouvelles entreprises dans l'industrie automobile, la construction mécanique et les aciers haut de gamme. Une manière pour la Sarre d'entretenir le lien avec sa tradition industrielle. Mais ces productions ont une vocation exportatrice marquée, ce qui est aussi une ligne de fragilité au regard des aléas du commerce mondial, avec dans ce cas d'inévitables répercussions sur l'emploi, comme ce fut le cas au moment de la crise financière de 2008. Pour autant, la diversification de l'économie sarroise est aussi étayée par un enseignement supérieur qui lui offre des compétences avérées en matière de recherche et d'innovation, leviers de croissance et de compétitivité. Autre caractéristique sarroise, et plus largement allemande, la formation professionnelle en apprentissage est particulièrement valorisée. Dès le baccalauréat les jeunes apprentis peuvent accéder à des formations dans plus de trois cents métiers industriels, commerciaux ou de services.
Généralement, ce « système dual », qui conjugue théorie et pratique, se décline sur une base de trois jours par semaine dans l'entreprise formatrice et un ou deux jours en école professionnelle. Ces mises en situation précoces permettent l'émergence de talents, ou tout au moins de profils professionnels bien formés. Au niveau des centres d'apprentissage, les formations peuvent quant à elles être régulièrement mises à jour ou créées en fonction des besoins des marchés, de leur potentiel de développement.

Les secteurs en vogue

De nombreux secteurs bénéficient de cette expertise en termes de formation initiale ou supérieure. C'est le cas de l'**informatique** qui profite notamment du haut niveau de recherche de l'Université de la Sarre (à Sarrebruck) dans les disciplines corrélées à ce domaine (informatique économique, juridique, la bio-informatique, linguistique informatique…). Les secteurs de la **santé** et de la **technologie médicale** sont également en vogue et pourvoyeurs d'emplois (notamment en ce qui concerne les soins aux personnes âgées). La Sarre se distingue aussi dans les activités à la pointe de la **technologie** comme les nanotechnologies, la biotechnologie, les sciences des matériaux ou encore la **mécatronique** (discipline qui associe mécanique, électronique, automatique et informatique en temps réel)…

Où trouver un emploi ?

Eures, le réseau européen de l'emploi, diffuse une liste de professions et domaines professionnels où les postes offerts en Sarre sont plus nombreux que les candidatures. Votre prochain poste s'y trouve peut-être… ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=365&lmi=Y&acro=lmi&lang=fr&recordLang=fr&parentId=&countryId=DE&regionId=DEC&nuts2Code=null&nuts3Code=null&mode=shortages&regionName=Saarland

Texte : **Didier Bras**

UNE DIVERSIFICATION RÉUSSIE

La Rhénanie-Palatinat

Ce *Land* de Rhénanie-Palatinat réalise de belles performances à l'export. Ces résultats sont aussi le fruit des échanges réalisés au sein de la Grande Région.

© saiko3p

Capitale : Mayence
Population : 4 millions hab.

Au sud-ouest de la République fédérale d'Allemagne, ce *Land* fondé en 1946 partage des frontières à l'intérieur de la Grande Région avec la France (dont la Lorraine), le Luxembourg et la Belgique en Wallonie. Parallèlement à ses échanges commerciaux, la Rhénanie-Palatinat est très active dans une diversité de partenariats frontaliers. C'est le cas par exemple de la formation professionnelle, mais également de la transition énergétique ou encore du développement territorial. Le *Land* bénéficie aussi d'une grande diversification de ses activités économiques, soutenues par un important tissu de petites et moyennes entreprises, aux côtés de quelques grands fleurons industriels.

De la high-tech… et du vin !

Ouverte aux nouveaux challenges économiques de ce siècle, la Rhénanie-Palatinat est très investie dans la recherche via des disciplines aux forts potentiels de développement. C'est bien sûr le cas des hautes technologies qui se déclinent ici à travers la **microtechnologie**, la nanotechnologie, la **biotechnologie**, ainsi que les productions autour de **matériaux innovants**. Notons aussi la présence du Centre de recherche allemand sur **l'intelligence artificielle**, à Kaiserslautern, l'un des plus grands instituts de recherche du monde en ce qui concerne la technologie logicielle.

L'industrie automobile n'est pas en reste, brillamment incarnée par le groupe Daimler dont le site de construction de camions (qui emploie bon nombre de travailleurs français) dans la ville de Wörth (Palatinat) est le plus important au monde. Cette envergure en fait le deuxième employeur de la région après le groupe BASF. Basé dans la ville de Ludwigshafen, ce dernier bat également des records en tant que leader mondial de la **chimie,** entouré de PME qui participent au dynamisme du secteur. Idem pour **l'industrie pharmaceutique**, avec comme figure de proue le groupe Boehringer dans la ville de Ingelheim am Rhein (rive gauche du Rhin), dans le top 15 des producteurs mondiaux. Plus insolite, **l'industrie verrière** est aussi une caractéristique du tissu économique local. Le groupe Schott AG, dont le siège est à Mayence, est le spécialiste et inventeur du verre borosilicate (très résistant aux hautes températures et à la plupart des produits chimiques). Il fournit entre autres des composants de verre et de vitrocéramiques pour l'électroménager, le photovoltaïque et les centrales solaires. Enfin, il serait dommage de passer sous silence la **production viticole** locale. Ses vins (essentiellement sylvaner et riesling) sont exportés pour 90% de leur production.

Où trouver un emploi ?

Eures, le réseau européen de l'emploi, diffuse une liste de professions et domaines professionnels où les postes offerts en Rhénanie-Palatinat sont plus nombreux que les candidatures. Votre prochain poste s'y trouve peut-être… ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=370&lmi=Y&acro=lmi&lang=fr&recordLang=fr&parentId=&countryId=DE&regionId=DEC&nuts2Code=null&nuts3Code=-null&mode=shortages&regionName=Rheinland-Pfalz

Texte : **Didier Bras**

LA VOCATION EUROPÉENNE

La Région Grand Est

Tour d'horizon des partenariats de cette Région française qui comprend notamment la Lorraine, pilier historique de la collaboration entre les territoires du « triangle minier », avec la Sarre et le Luxembourg dès la fin des années 1960.

© Boris Stroujko

Préfecture : Strasbourg
Population : 5, 55 millions hab.

La Région Grand Est est officiellement née le 1er janvier 2016 de la fusion de la Lorraine, de Champagne-Ardenne et de l'Alsace dans le cadre de l'acte III de la décentralisation qui a réduit de 27 à 18 le nombre de régions administratives françaises. Avec ses quatre pays voisins – Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse – elle est un acteur majeur de la coopération transfrontalière, principalement dans le cadre de la Grande Région et de l'espace franco-germano-suisse du Rhin supérieur, tout au long de ses 760 kilomètres de frontières, dont 450 km avec l'Allemagne.

Une tradition d'échanges

Ces relations avec les pays voisins vont puiser dans une proximité historique et des tracés frontaliers qui ont évolué au fil du temps. Bien entendu, les flux de travailleurs qui traversent aujourd'hui les frontières correspondent à des opportunités d'emplois et de rémunérations plus attractives que dans l'Hexagone. Le très faible nombre de travailleurs frontaliers étrangers qui exercent en France (environ 10 000 selon l'Insee) illustre bien ce déséquilibre. Le nombre de travailleurs frontaliers du Grand-Est vers les pays voisins est en hausse quasi constante. Dans les grandes lignes, ces travailleurs occupent principalement des postes dans l'industrie en Allemagne et Suisse, et plutôt dans les nombreux métiers du tertiaire, en Belgique et surtout au Luxembourg en provenance de Lorraine.
Les frontaliers du Grand-Est représentent près de la moitié de l'ensemble des quelque 370 000 travailleurs frontaliers français (44%). Le Luxembourg est leur première destination de travail avec plus de 80 000 personnes concernées, devant l'Allemagne (45.900), la Suisse (37 100) et la Belgique (8 300).

Des partenariats opportuns

Dans la stratégie de construction européenne et le soutien des programmes dits « Interreg » de coopération transfrontalière, la Région a bâti un réseau de structures d'information et de conseil à l'attention des salariés, demandeurs d'emploi, entrepreneurs, étudiants, mais également des entreprises, associations ou administrations sur une grande diversité de thématiques (fiscalité, éducation, retraite, etc). Parmi les membres de ce réseau, on relève la présence de l'association **Frontaliers Grand Est** qui informe les salariés et les entreprises sur la législation et les nombreux autres aspects inhérents au travail dans le contexte transfrontalier.
La **Maison du Luxembourg** est un autre partenaire intéressant. Elle est un centre d'information, d'accompagnement et d'échanges dédiés aux frontaliers français actifs au Luxembourg. .
La **Maison ouverte des services pour l'Allemagne** (Mosa) œuvre quant à elle depuis juillet 2015 à l'initiative du Conseil départemental de la Moselle, d'intercommunalités, de communautés d'agglomération et de communautés de communes locales. Son champ de compétences dans l'espace transfrontalier concerne les questions relatives aux études, à l'emploi, au droit du travail, à l'accès aux allocations familiales ou aux indemnités de chômage, pour les salariés comme pour les entreprises.
L'association franco-allemande du **Centre européen de la consommation** est une autre ressource intéressante qui aborde des sujets plus généralistes entre les deux pays, mais qui propose aussi une information ou une assistance juridique en cas de litige avec une entreprise en Allemagne.
L'institution également franco-allemande de l'**Euro-Institut,** basée à Kehl, a pour sa part son champ d'action dans dans la région franco-germano-suisse du Rhin supérieur. L'institution propose des formations orientées vers la pratique professionnelle, des accompagnements de projets et des études de faisabilité, d'évaluation et d'impact. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.grandest.fr

Texte : **Didier Bras**

UNE VOIX COMMUNE

La Wallonie

Le voyage à l'intérieur de la Grande Région passe aussi par la Wallonie dont la proximité avec la France est évidente, avec cette langue commune en partage.

© Thomas Dekiere

Capitale : Namur
Population : 3,64 millions hab.

Contrairement au Luxembourg, à l'Allemagne où à la Suisse où les travailleurs «entrants» sont bien plus nombreux que les « sortants », ici les travailleurs wallons sont plus nombreux à sortir de leur région pour aller travailler que ceux qui y entrent. Fin juin 2020, 58 462 travailleurs wallons exerçaient dans un autre pays frontalier, essentiellement au Luxembourg (76%), en France (12%) et en Allemagne (10%). Inversement, seuls 32 096 travailleurs venaient d'un pays frontalier pour travailler en Wallonie, dont une écrasante majorité de Français (95%).Les deux tiers des Français qui partent travailler en Belgique rallient la Wallonie. Un paradoxe lorsqu'on considère que le taux de chômage y est deux fois plus élevé qu'en Flandre néerlandophone, mais rapidement explicable compte tenu de la proximité linguistique. Mais plus globalement, une tendance s'impose assez nettement depuis ces dernières années: les Français vont de moins en moins travailler en Belgique. Plusieurs facteurs expliquent ce déclin amorcé depuis 2013. À commencer par la question fiscale. Depuis le 1er janvier 2012, les nouveaux travailleurs frontaliers ne bénéficient plus de ce statut fiscal en tant que tel, et sont contraints de régler leurs impôts en Belgique où le taux de prélèvement est plus élevé qu'en France. Ceci a coïncidé nettement avec la baisse du nombre de salariés des Hauts-de-France travaillant en Belgique entre 2013 et 2017: moins 2 800 travailleurs, soit une baisse de 10,5%. Par ailleurs, la législation du travail est aussi plus exigeante qu'en France, avec un temps de travail hebdomadaire plus long (38 heures), des congés payés moins nombreux (20 jours) et un âge légal de départ à la retraite à 65 ans (qui atteindra 66 ans en 2025, et 67 ans en 2030).

Les secteurs en vogue

Pour autant, les raisons de passer outre-Quiévrain ne manquent pas. Déjà parce que la trajectoire du marché de l'emploi wallon était positive ces dernières années, jusqu'à ce que la crise sanitaire ne vienne quelque peu freiner son dynamisme. D'autre part, les besoins sur le marché du travail wallon vont aller crescendo en raison de la diminution du nombre d'actifs (plus marquée qu'en France), même si, comme nous l'avons évoqué précédemment, c'est bien le marché du travail flamand qui demeure le premier pourvoyeur d'emplois. Les secteurs qui proposent les meilleures opportunités en Wallonie concernent **la santé** et **l'action sociale**. On retrouve là une tendance extrêmement marquée dans la majeure partie des pays occidentaux qui doivent faire face à un vieillissement de leur population et des exigences croissantes en termes de «standards de soins». **L'enseignement** est aussi régulièrement en recherche de compétences. Des emplois sont toujours à occuper dans **le bâtiment et les travaux publics.** C'est le cas également dans le **commerce** de gros et de détail et les **transports**, ou encore dans l'industrie manufacturière. Les opportunités restent aussi toujours nombreuses dans ce secteur que nos amis belges désignent sous l'acronyme de **Horeca** (hôtellerie, restauration, cafés), bien que ce dernier reste cycliquement exposé aux conséquences de la crise sanitaire, ici comme dans la majeure partie du monde.

Où trouver un emploi ?

Eures, le réseau européen de l'emploi, diffuse une liste de professions et domaines professionnels où les postes offerts en Wallonie sont plus nombreux que les candidatures. Votre prochain poste s'y trouve peut-être... ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://ec.europa.eu/eures/public/living-and-working/labour-market-information/labour-market-information-belgium_fr

Texte : **Hélène Degryse**

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Hauts-de-France et Belgique

La Région Hauts-de-France est géographiquement et historiquement liée à la Belgique. Voici quelques initiatives conjointes en faveur de la mobilité professionnelle.

© GaudiLab

Interreg
Partenaire de mobilité sur quatre thématiques

Ce programme européen qui vise à promouvoir la coopération entre les régions européennes se décline ici entre deux régions françaises (Hauts-de-France et la région Grand Est), et la Wallonie et les Flandres en Belgique. Son financement de 170 millions d'euros provient du Feder (Fonds européen de développement régional). Interreg soutient des projets selon plusieurs thématiques : recherche/innovation et transfert de technologie, compétitivité des PME, patrimoine et ressources naturelles, cohésion sociale, santé formation et emploi. Ce programme Interreg touche près de 11 millions d'habitants sur une zone de 62 000km².

Emploi sans frontières
L'initiative qui cartonne

Ce projet vise l'insertion au-delà des frontières et l'ouverture du marché de l'emploi franco-belge. La région Hauts-de-France porte l'initiative aux cotés de VDAB et du Forem (services publics pour l'emploi), de douze partenaires et des organisations patronales et syndicales, des acteurs publics de développement économique, du milieu de l'enseignement et de la formation. Tous s'engagent dans des actions autour de leurs domaine de compétences.

Ce projet, d'une durée de cinq ans, cible demandeurs d'emplois, étudiants diplômés et entreprises sur un territoire élargi avec l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai, le Valenciennois, mais aussi la Côte d'Opale et la Flandre occidentale. Il implique l'organisation d'ateliers transfrontaliers d'accompagnement des candidats dans les deux pays, des visites d'entreprises et des « jobdating » sectorisés, des formations transfrontalières et une sensibilisation à la mixité professionnelle et des séminaires thématiques avec des outils d'animation transfrontaliers.

Ses objectifs – dont le décloisonnement du marché du travail transfrontalier, l'optimisation du placement transfrontalier, l'augmentation de la mobilités des travailleurs et chercheurs d'emploi et la promotion du bilinguisme – sont multiples.

Act'Emploi
Pour les services à la personne

Ce projet d'accompagnement transfrontalier à l'emploi vise l'amélioration de la qualité des services à la personne (SAP) en l'associant aux nouvelles technologies. Le postulat est que celles-ci peuvent permettre de professionnaliser le secteur des SAP, améliorer l'inclusion des personnes vulnérables et réduire la fracture numérique.

Le projet comprend une formation transfrontalière innovante avec double certification et outils de formation communs, l'apprentissage linguistique pour une mobilité transfrontalière facilitée et l'acquisition de compétences pour un public très éloigné de l'emploi. Ceci en réponse aux besoins des entreprises du secteur, avec un recrutement facilité par une mise en réseau des recruteurs et la mutualisation des offres d'emploi. Il implique aussi une coopération accrue pour une meilleure visibilité des métiers du secteur sur la zone concernée. Ce projet est porté par le CIEP Hainaut Centre.

Weldcome
Mobilité du soudage

Porté par l'Icam (grande école d'ingénieurs) de Lille, ce projet concerne le secteur du soudage. Il vise la qualification et mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi par la création d'une formation diplômante transfrontalière. Il bute toutefois sur des obstacles administratifs (formation professionnelle, apprentissage, indemnisation chômage…).

La cinquième session de formation s'est clôturée en mai 2021. Depuis le début, 89 demandeurs d'emploi (69 Français et 20 Belges) ont suivi ce dispositif qui enregistre des résultats probants. Le taux d'insertion professionnelle sur les cinq formations est de 79%. Ces emplois sont aussi bien en PME-PMI qu'auprès d'entreprises leaders du ferroviaire (Alstom et Bombardier). ◆

Texte : **Laura Mousnier**

LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE EN PARTAGE

Le Grand Genève

Le canton de Genève, première destination des travailleurs frontaliers français en Suisse, fait partie intégrante d'une importante structure transfrontalière. Présentation.

© Maykova Galina

Si les frontaliers en Suisse ne sont pas exclusivement français (ils viennent aussi chaque jour d'Allemagne ou d'Italie), on estime néanmoins que 55% d'entre eux viennent de l'Hexagone, soit environ 175 000 travailleurs. Et c'est donc vers le canton de Genève qu'ils de dirigent principalement pour travailler, sans surprise, puisque ce canton partage 95% de ses frontières avec la France. Plus largement, le canton de Genève fait partie de l'agglomération frontalière du Grand Genève, qui comprend également le district de Nyon (canton de Vaud) et le pôle métropolitain du Genevois français (en région Auvergne-Rhône-Alpes). Ce vaste territoire réunit plus d'un million d'habitants sur un total de 209 communes françaises et suisses. Les objectifs de ce Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) sont clairs, répondre aux défis de ce territoire dynamique et gommer au mieux la barrière administrative que représente la frontière entre les deux pays. Le GLCT réunit aujourd'hui différents partenaires franco-suisses ainsi que l'État français et la Confédération suisse.

Une coopération profondément binationale

L'administration du Grand Genève est composée d'une assemblée et d'un Bureau qui pilotent conjointement les opérations. Ces deux organes fonctionnent notamment grâce à des membres suisses et français à parts égales afin de représenter au mieux les deux pays. En plus de ces organes on compte également trois groupes de travail thématiques politiques travaillant sur les thèmes importants et actuels que sont la mobilité, l'aménagement du territoire ainsi que la transition écologique.

Le CEVA (Cornavin/Eaux-vives/Annemasse) et le Léman Express sont deux exemples parfaits pour illustrer la coopération franco-suisse au sein du Grand Genève. Le CEVA est le nom qui a été donné au projet concernant la transformation et l'extension de la liaison ferroviaire entre le canton de Genève et le département de la Haute-Savoie. Les travaux le concernant se sont terminés récemment pour une mise en service en décembre 2019, ce qui a permis de se coordonner avec la mise en service du réseau du Léman Express. La ligne relie Genève-Cornavin à Annemasse et connecte le réseau suisse et français.

La liaison a permis la construction d'un important réseau régional à l'échelle de l'agglomération du Grand Genève. Elle permet notamment de répondre aux enjeux de développement de la région en connectant les différents réseaux de la région et les deux pays. Le CEVA propose une réelle alternative à l'automobile et permet d'avancer sur le sujet de la transition écologique. Il est l'artère principale du Léman Express, qui correspond au réseau régional franco-valdo-genevois transfrontalier qui est composé de six lignes et qui dessert de nombreuses gares françaises et suisses. Le Léman Express résulte d'une forte coopération entre la SNCF et les CFF. Ce réseau est souvent considéré comme le « trait d'union » entre la France et la Suisse dans cette zone qui illustre bien l'importante coopération entre les deux pays.

Des développements à venir

Dès 2024, va se mettre en place le quatrième projet d'agglomération qui aura pour objectif l'extension de la voie verte, grande artère cyclable et piétonne reliant les deux pays. Mais aussi une extension de la gare de Cornavin et de ses infrastructure. Le projet prévoit également la continuation de l'extension des lignes de tram qui traversent la frontière. Ce projet prévoit principalement des actions sur le plan de la mobilité afin de rester dans la continuité de ce qui a été fait depuis le début de cette coopération franco-suisse dans la région du Grand Genève. ◆

Texte : **Éléonore Caroit**

ANALYSE

Qui sont les Français présents en Suisse romande ?

La Suisse accueille la plus grande communauté française installée à l'étranger. Genève est en effet la première circonscription consulaire française au monde, devant Londres et Bruxelles. La communauté française – composée d'expatriés, de binationaux et de transfrontaliers – est d'ailleurs la première communauté étrangère sur le canton de Genève, loin devant les communautés portugaise et espagnole. Une contribution d'Éléonore Caroit, avocate et conseillère consulaire.

©DR

▲ Éléonore Caroit.

« LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE SUISSE SE COMPOSE D'UN NOMBRE TRÈS IMPORTANT DE BINATIONAUX. »
ÉLÉONORE CAROIT

Au 31 décembre 2021, près de 175 000 Français étaient inscrits sur les registres consulaires en Suisse. A l'exception de légères diminutions ces deux dernières années, dues notamment au retour en France de certains expatriés dans le contexte de la crise sanitaire, le nombre de Français qui s'installent en Suisse augmente chaque année. Le nombre d'inscrits auprès du consulat général de France à Genève a en effet augmenté de près de plus d'un tiers au cours des dix dernières années.

Au-delà des chiffres officiels, la communauté française de Suisse se compose d'un nombre très important de binationaux franco-suisses qui résident pour la plupart à Genève, Lausanne et Nyon, et ne sont pas toujours déclarés auprès de leur consulat. Ils sont parfaitement intégrés dans la société suisse et, pour la plupart, soutiennent la Nati *(équipe nationale de football suisse, ndlr)* lorsqu'elle est opposée aux Bleus !

Durant la journée, le nombre de Français présents sur le sol genevois double, du fait de l'arrivée de nombreux transfrontaliers qui travaillent dans tous les secteurs de l'économie du canton. Cela est également vrai dans d'autres cantons limitrophes, tels que le canton de Vaud.

L'arrivée de la « génération Macron »

Comme l'a diagnostiqué le journal *Le Temps (premier quotidien de Suisse romande, ndlr)*, la Suisse romande a vu arriver une nouvelle génération d'expatriés français depuis quelques années, hautement qualifiés, qui travaillent pour la plupart dans le secteur du luxe, les services financiers ou juridiques ou dans les multinationales. Ces « nouveaux Français » se distinguent des générations précédentes par leur maîtrise des langues et leur habitude de l'expatriation.

Certains ont choisi Genève après des séjours à Londres, Singapour ou New York et n'avaient pas initialement l'intention de s'y installer à long terme. Cependant, comme leurs prédécesseurs, les nouveaux arrivants finissent souvent par s'établir en Suisse, qui reste le pays le plus attractif pour les expatriés selon la plupart des classements mondiaux.

Nombre d'entre eux choisissent enfin de s'installer dans les régions françaises limitrophes, et deviennent à leur tour des transfrontaliers. Cette décision de quitter la Suisse tout en y gardant son emploi est sans doute motivée par le coût de la vie en Suisse, en particulier le coût de l'immobilier à Genève et dans les autres villes de Suisse romande, ainsi que par d'autres contraintes pratiques telles que la difficulté d'obtenir une place en crèche. Ces nouveaux transfrontaliers partagent leur vie dans les deux pays voisins et contribuent ainsi a rendre dynamique et attractif ce bassin de population. ◆

Propos recueillis par : **Laura Mousnier**

CCI FRANCE-SUISSE

Le premier réseau d'affaires franco-suisse

Entretien avec Romain Duriez, directeur de la Chambre de commerce internationale (CCI) France-Suisse.

▲ Romain Duriez.

© comzeal - stock.adobe.com

Quelles sont les missions de la CCI France-Suisse ?

R.D. : Nous sommes une association de droit suisse, à but non lucratif fondée en 1894. À ce titre la Chambre a deux grandes catégories de missions. La première est l'animation et le développement de son réseau dans le but d'informer, défendre et fédérer la communauté franco-suisse. Cela passe par l'organisation d'une soixantaine d'événements par an, soit en digital soit en présentiel. Mais également une quarantaine de publications par année à l'intention de la communauté d'affaires. Cette mission représente environ 40% de l'activité de la Chambre. La seconde mission est d'accompagner les entreprises françaises et suisses dans leur développement, afin de faciliter leur accès à chacun des marchés. Nous fournissons environ 1 200 prestations de service par année. De la première information concernant le marché jusqu'à l'implantation, clés en main, de filiale de part et d'autre de la frontière, en passant par tous les services de développement commercial au sein d'une entreprise.

Comment s'exerce concrètement votre action sur le territoire ?

R.D. : Nous organisons un certain nombre d'événements sur des thématiques ou des secteurs d'activité particuliers. Une information de qualité est apportée dans des domaines divers et variés. En présentiel, nous organisons également des *Europe show* dans différentes villes de France telles que Paris, Tours, Lyon, Nantes et Marseille. Ces événements ont pour thématique générale l'implantation et le développement des entreprises en Suisse.

Lorsqu'une entreprise désire passer le pas, nous mobilisons des équipes opérationnelles pour l'accompagnement de cette dernière. Selon les besoins, nous réalisons par exemple une première étude de marché, une étude d'implantation sur le marché suisse pour créer une filiale, racheter une société. Nous répondons aussi aux questions connexes relatives à la fiscalité, au social, à la comptabilité, les ressources humaines, le financement du développement etc. Ces actions permettent de rendre plus facile, rapide et lisible l'accessibilité au marché pour les entreprises.

Quels sont, selon vous, les secteurs les plus porteurs au niveau de lemploi en Suisse ?

R.D. : C'est à l'image de l'économie du pays, il n'y a pas de secteur majoritaire. En revanche, on note des secteurs dans lesquels la part de l'emploi frontalier est importante. C'est le cas dans les domaines du médical, du bâtiment et de la restauration. À Genève notamment, 60% du personnel soignant est constitué de travailleurs frontaliers.

En outre, la Suisse compte moins de 3% de chômage au niveau national. C'est une situation de quasi-plein-emploi. Un certain nombre de secteurs, comme c'est par exemple le cas dans l'informatique, souffrent d'une pénurie de personnel.

Les entreprises françaises ont-elles un intérêt particulier à s'installer en Suisse ?

R.D. : Il y a un attrait des entreprises françaises pour la Suisse qui ne se dément pas. Ceci malgré la crise sanitaire et les incertitudes engendrées. Néanmoins le flux d'investissements croisés, de la France vers la Suisse et de la Suisse vers la France, est toujours intense. Sur l'année 2020, 48 projets avaient été réalisés. On compte également 1 400 filiales d'entreprises françaises implantées en Suisse qui représentent 70 000 emplois. ◆

Texte : **Didier Bras**

TRAVAILLER DANS L'UE

Eures, un sésame pour l'emploi en Europe

Le portail européen sur la mobilité de l'emploi, encore trop méconnu, est un outil très précieux pour accéder à un job au-delà de ses frontières.

© kiril_makarov

Plus de 3,5 millions d'offres à pourvoir ! C'est en moyenne ce que propose quotidiennement Eures (*EURopean Employment Services*), le réseau européen de services de l'emploi qui couvre les 27 États membres de l'Union européenne ainsi que la Suisse, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Pourtant, il n'est pas rare de rencontrer des candidats à la mobilité internationale qui ignorent l'existence de ce dispositif de la Commission européenne (la branche exécutive de l'UE), créé en 1994 pour favoriser la libre circulation des travailleurs. Une méconnaissance regrettable, d'autant que le portail Eures, qui propose aussi des stages et des apprentissages, ne se réduit pas à un simple «annuaire d'emplois». C'est en effet une large gamme de services accessibles gratuitement, avec une base de données pratiques qui répond aux nombreuses questions que peuvent se poser les candidats à l'expatriation (postes les plus recherchés, comparaisons des qualifications, formation linguistique, conditions de vie et de travail, logement, scolarité, fiscalité, législation sociale, etc.). Que l'on soit demandeur d'emploi ou employeur, il suffit simplement, après avoir créé son compte personnel, de déposer son CV ou son offre d'emploi sur le portail. La recherche se fait par pays ou par qualification. Près de 1 000 conseillers sont disponibles pour informer sur toutes les questions ayant trait au marché européen de l'emploi. Ces conseillers présentent des profils très variés car le réseau est constitué d'une grande diversité de partenaires : services privés de l'emploi, syndicats, organisations d'employeurs et d'autres acteurs pertinents du marché du travail.

Des opportunités transfrontalières

Sur le portail Eures, c'est de loin l'Allemagne qui propose le plus grand nombre d'offres d'emploi (plus de 800 000 en moyenne à l'automne 2021), devant la France (740 000) et la Belgique (250 000). Un constat qui rappelle l'importance des échanges frontaliers européens dans ce domaine : quelque 1,5 million de personnes vivent dans un pays de l'Union européenne tout en travaillant dans un pays voisin. Eures, qui a développé un service spécialement dédié aux travailleurs frontaliers, n'est pas en reste sur cette question. Le réseau soutient plusieurs partenariats transfrontaliers spécifiques sous l'égide de l'EaSI, programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale. En 2020 et 2021, huit partenariats transfrontaliers impliquant quatorze pays ont reçu un financement de cette instance. Toutefois, rappelons que d'autres partenariats sont actifs sans le soutien de l'EaSI.

En ce qui concerne les frontaliers français, deux partenariats sont concernés par ces dispositifs spécifiques. Tout d'abord Eures-T Oberrhein-Rhin Supérieur, qui implique la France, l'Allemagne et la Suisse. Ce programme informe en français et en allemand sur la recherche d'emploi, l'apprentissage transfrontalier en alternance et les études transfrontalières, les possibilités de formation de part et d'autre du Rhin, et donne accès à un outil interactif sur l'évolution du marché du travail dans cette région frontalière.

L'autre partenariat, de grande ampleur, concerne la Grande Région. Cet espace représente le plus grand marché de l'emploi transfrontalier de l'Union européenne et le second après la Suisse. Il permet une coopération entre l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat), la Belgique (Wallonie-Bruxelles), le Grand-Duché du Luxembourg et la France (Grand Est). Dans la Région Grand Est, l'association Frontaliers Grand Est est une ressource précieuse pour trouver un emploi, travailler en intérim, découvrir un métier en Allemagne, en Belgique ou au Luxembourg, ainsi que sur tous les aspects du travail frontalier dans la Grande Région. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ***Le portail Eures : https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage***
- ***Eures Transfrontaliers Grande Région : www.eures-granderegion.eu/frontaliers***

Propos recueillis par : **Didier Bras**

FRONTIÈRES SUD DE LA FRANCE

« Faciliter les démarches de mobilité transfrontalière »

Entretien avec Noëlle Versaveau-Gautier, correspondante régionale Europe & Relations internationales à la Direction régionale Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le marché du travail à Monaco fait état d'un chiffre assez saisissant : le nombre de travailleurs frontaliers semble plus important que la population monégasque elle-même…
N.V.-G. : Oui, mais ce chiffre est tout de même à relativiser car l'emploi dans la Principauté recouvre des réalités différentes. Dans l'hôtellerie-restauration et le tourisme par exemple, on trouve bon nombre de travailleurs saisonniers qui exercent essentiellement durant la période d'été.

Quels travailleurs sont considérés comme transfrontaliers par vos services ?
N.V.-G. : Ce sont avant tout les personnes issues des Alpes-Maritimes. Ainsi, dans nos diagnostics territoriaux internes, nous n'avons pas coutume d'intégrer les chercheurs d'emploi en provenance de l'agglomération Aix-Marseille, et plus globalement des Bouches-du-Rhône.

Cela semble logique…
N.V.-G. : De moins en moins car nous observons un nombre croissant de travailleurs issus du Var, de la région marseillaise ou d'autres régions françaises qui rejoignent Monaco pour y travailler. À ce propos, il faut souligner l'impact du télétravail qui s'affranchit de la notion géographique. Cette combinaison du travail chez soi et d'un ou deux jours hebdomadaires de l'autre côté de la frontière devient possible lorsqu'on est issu de ces régions au-delà des Alpes-Maritimes.

Finalement, la notion de travailleur frontalier est plutôt extensible…
N.V.-G. : Selon les instances européennes, elle désigne tout travailleur salarié qui exerce son activité professionnelle au moins une fois par semaine sur le territoire d'un Etat membre frontalier, tout en résidant sur le territoire d'un autre Etat membre. Ces déplacements professionnels peuvent être quotidiens, comme c'est souvent le cas au niveau de la région Grand Est, ou plus intermittents, à l'image par exemple d'artisans ou travailleurs du bâtiment frontaliers italiens qui œuvrent trois jours sur un chantier et regagnent ensuite leur domicile au-delà de la frontière.

Les déplacements professionnels quotidiens vers Monaco sont-ils nombreux ?
N.V.-G. : Oui, très conséquents. Ils se heurtent toutefois aux possibilités de transport en commun qui sont assez limitées. L'usage de la voiture est très répandu, décuplé par la crise du Covid qui a eu pour effet d'éviter la promiscuité. Par conséquent, les gens qui franchissent la frontière monégasque au quotidien sont avant tout ceux vivent à proximité de la Principauté. Au plus loin cela concerne des salariés qui vivent sur la bassin niçois Nice.

> « NOUS TENONS COMPTE DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES TERRITOIRES. »
> *NOËLLE VERSAVEAU-GAUTIER*

Cette problématique de la mobilité renvoie donc à la transformation des modes de travail ?
N.V.-G. : Absolument, d'ailleurs il serait intéressant d'étudier cette mobilité transfrontalière de manière plus étendue. Sur des métiers, notamment tertiaires, où l'on recherche des profils parfois très qualifiés et multilingues – comptables, experts-comptables, ingénieurs, ou encore professionnels de la pétrochimie qui sont très recherchés à Monaco…– les recrutements sont parfois difficiles et la solution peut venir de candidats plus éloignés, y compris de la région parisienne. Nos équipes de conseillers spécialisés dans la mobilité internationale et membres du réseau Eures peuvent alors apporter leur appui afin de satisfaire ces besoins de recrutements très spécifiques.

En Italie, existe-t-il une agence nationale de l'emploi qui serait l'équivalent de Pôle emploi ?
N.V.-G. : Oui, il s'agit de l'ANPAL (*Agenzia Nazionale Politiche Attive del Lavoro*), avec laquelle nous développons des collaborations actives dans le cadre du réseau des Service publics de l'emploi européens. Toutefois, on ne peut pas vraiment comparer les deux opérateurs car Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi, gère les indemnisations et les besoins de recrutement des entreprises. De son côté, l'Anpal ne gère ni les indemnisations ni les besoins de recrutement des entreprises. En Italie, ce dernier point est surtout du ressort des chambres de commerce. L'ANPAL, rattachée au gouvernement italien, a un rôle très institutionnel et ne possède pas, comme en France, un réseau d'agences qui maille au plus près le territoire national.
Ces différences organisationnelles ont une conséquence dans la perspective d'une mise en œuvre opérationnelle d'actions conjointes. Par exemple, si nous voulons construire un projet commun en Ligurie, en Toscane ou encore en Sardaigne, nos interlocuteurs seront des acteurs régionaux. Autrement dit, c'est un peu l'équivalent de nos conseils régionaux qui, en Italie, sont investis du pouvoir décisionnel sur le sujet de l'emploi.

Ces modes de gouvernance à trois niveaux semblent compliqués…
N.V.-G. : L'Italie reste un pays très décentralisé, et toutes les régions n'ont pas forcément les mêmes stratégies ni les mêmes organisations. Par exemple,

© fizkes

ce qui prévaut en Toscane tend plus à se rapprocher du modèle français, contrairement à la Ligurie ou la Sardaigne, où la gouvernance du réseau est différente. En conséquence, si les choses fonctionnent bien localement, il est plus complexe d'harmoniser les choses entre les territoires. Concrètement, dans une optique de mise en place d'un réseau de l'emploi franco-italien, côté français, Pôle emploi est naturellement le « chef d'orchestre » de l'ensemble des sujets, avec si besoin le concours d'autres acteurs (missions locales, Cap emploi, la Région Sud, etc). En revanche, côté italien, les interlocuteurs seront multiples au sein même de la Toscane, de la Ligurie, de la Sardaigne pour des raisons de légitimité qui diffèrent.

Le modèle français, plus « vertical », aurait donc ses vertus…

N.V.-G. : Notre organisation, avec moins d'interlocuteurs, permet d'intervenir efficacement sur de nombreux sujets. D'ailleurs, les problématiques nationales dans le domaine de l'emploi se traduisent par des adaptations territoriales. Par exemple, en ce qui concerne la mise en œuvre sur des axes opérationnels stratégiques impulsés par l'Union européenne sur des thèmes comme le développement des métiers de demain, la transformation digitale, etc., la force de nos réseaux locaux, c'est de pouvoir mettre en place des micro-actions en fonction des réalités locales. Une entreprise qui recrute dans la «blue economy» en Bretagne n'a pas forcément les mêmes attentes qu'une autre située en Paca. En d'autres termes, nous répondons aux besoins en tenant compte des spécificités économiques et sociales des territoires.

Pôle emploi Paca est très impliqué dans le projet MA.R.E. Pouvez-vous nous en rappeler les grands objectifs ?

N.V.-G. : C'est un projet stratégique européen axé sur les filières vertes et bleues, qui, au-delà de ses aspects opérationnels, va nous donner un cadre de travail pour conduire des études ciblées sur certains publics, sur certains métiers ou sur certaines filières, notamment à des fins de retransmission auprès des pouvoirs publics, nationaux ou européens. Il s'agit aussi de définir des profils professionnels conjoints via des parcours de formation et de développement de compétences – avec une définition commune des compétences en question – en fonction de tels ou tels métiers particulièrement recherchés sur notre zone de coopération. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte de la transformation des métiers, de l'impact grandissant de la digitalisation et du nécessaire développement des compétences transverses.

Ces types de réseaux pour l'emploi sont déjà matures dans d'autres territoires transfrontaliers. Nous avons régulièrement des échanges avec nos partenaires pour l'emploi en Italie, mais le projet MA.R.E vise à institutionnaliser ce réseau franco-italien. Il devrait favoriser les habitudes de travail en commun, les échanges de pratiques et fluidifier l'orientation des demandeurs d'emploi et l'accompagnement des entreprises. Il s'agit vraiment de faciliter toutes les démarches de mobilité transfrontalière et ainsi de contribuer aux enjeux européens de développement économique et social de l'espace méditerranéen franco-italien. ◆

Texte : **Didier Bras**

MONACO

Affluence française sur le Rocher

Avec son marché de l'emploi dynamique et ses salaires attractifs, la Principauté n'attire pas seulement les célébrités et les grandes fortunes. Petit tour d'horizon princier.

Entre mer et montagne, le deuxième plus petit État indépendant après le Vatican présente une des plus fortes densités de population au monde (19 000 hab/km²) pour une population d'un peu moins de 40 000 résidents. Sur cette petite superficie de quelque 2 km² des profils sociologiques bien différents sont présents, et pas seulement les grosses fortunes qui participent du cliché monégasque. Parmi celles et ceux qui font tourner l'économie locale, on trouve un grand nombre de travailleurs frontaliers, essentiellement français. Un constat qui ne surprend guère compte tenu de l'implantation géographique de Monaco, ville-État enclavée (hors sa façade maritime) dans le département des Alpes-Maritimes.

En 2017, sur les 44 711 frontaliers qui exerçaient à Monaco, 40 745 résidaient dans l'Hexagone (soit 91% de ce total), les autres étaient essentiellement issus d'Italie. Ces Français qui rejoignent le Rocher pour travailler viennent, là aussi sans surprise, pour 99% d'entre eux du département des Alpes-Maritimes. Avec ses 54 303 emplois actifs recensés en 2017 (soit plus que la population locale, surtout si l'on compte les saisonniers), la Principauté est, après le bassin d'emplois Nice-Cannes, le second pôle d'activité de cet espace transfrontalier.

© saiko3p

Des avantages salariaux

Qui sont ces frontaliers français qui travaillent à Monaco ? Ce sont d'abord des employés (32%), suivis de la catégorie des professions intermédiaires (26%). Les cadres et professions intellectuelles supérieurs représentent 20% de cet ensemble, tout comme les ouvriers dans cette même proportion. Enfin, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne constituent que 2% de ces frontaliers.

Pourquoi un tel engouement pour la Principauté ? Avec des salaires de 10 à 15% en moyenne plus élevés que dans l'Hexagone, l'attractivité du marché du travail monégasque est indéniable. Des rémunérations plus importantes qui s'expliquent entre autres par des taux de charges salariales qui ne dépassent pas les 12,5% (contre environ 22% en France). Les salariés qui ont une famille bénéficient aussi d'une prime de 146 à 306,50 euros par enfant (contre 129 euros à partir du deuxième enfant en France). Seul bémol, il faut rappeler que la durée hebdomadaire de travail est ici de 39 heures. Un moindre désagrément pour qui veut travailler à Monaco, d'autant que le trajet vers la Principauté peut s'effectuer via une ligne TER (la plus fréquentée de France en comparaison avec les autres espaces transfrontaliers) ou en empruntant plusieurs lignes de bus interurbaines.

La quête du sésame

Sur le plan fiscal, rappelons que le travailleur frontalier français vivant dans l'Hexagone et travaillant en Principauté voit les revenus de son emploi monégasque imposés en France. De quoi nourrir une possible amertume envers le citoyen monégasque qui, pour sa part, ne paye… aucun impôt sur le revenu (ainsi que les résidents de la Principauté, mais à l'exception, justement, des nationaux français régis par la Convention bilatérale franco-monégasque de 1963).

Une chose est sûre, les prix exorbitants de l'immobilier local ne permettent guère d'envisager y résider. Pour le reste, l'intérêt pour l'emploi en Principauté n'est pas près de se tarir. Reste cependant à décrocher le sésame : le permis de travail qui permet d'exercer une activité salariée en Principauté. En effet, tout employeur monégasque qui souhaite embaucher ou réembaucher un travailleur de nationalité étrangère doit d'abord publier son offre auprès des services de l'emploi monégasques, puis obtenir une autorisation de la direction de la main-d'œuvre et des emplois. ◆

• Sources : Eures, Pôle emploi Paca, enquête sur les Forces de travail, Eurostat ; Monaco en chiffres 2017, Imsee ; Insee, 2013.

ITALIE

De rares flux transfrontaliers

Les passerelles professionnelles ne sont pas légion entre les deux pays, mais la dynamique pourrait être lancée dans le sillage du traité de coopération bilatérale renforcée signé entre la France et l'Italie en novembre 2021.

Il faut avoir de bonnes raisons pour franchir les frontières, et le tourisme est bien sûr une motivation première pour se rendre en l'Italie. En revanche, les échanges professionnels entre la France et son voisin transalpin sont loin de connaître le même engouement. Si l'on excepte des professions à forte valeur ajoutée qui, par définition, se monnayent bien un peu partout, globalement les salaires italiens ne s'inscrivent pas dans une logique de gain salarial pour un travailleur français. Pour rappel, le Smic national n'existe pas en Italie, malgré quelques tentatives, pour l'heure infructueuses. Notons tout de même que certains salaires minimum y sont en revanche fixés par branche sur la base de négociations collectives entre les partenaires sociaux.

© Alberto Masnovo

Le high-tech et les services côté français

En raison des contraintes topographiques de cette zone frontalière, le littoral franco-italo-monégasque est le lieu qui concentre la plus grande part de la population frontalière. Cette zone géographique recèle également l'essentiel de l'activité économique et des infrastructures. À l'image de la tendance européenne, voire mondiale, cette région transfrontalière a enregistré un recul progressif de son activité agricole, tandis que la tertiarisation de son économie a gagné du terrain, d'une manière même supérieure à la moyenne européenne.

Côté italien, l'activité industrielle est plus marquée dans le Piémont, plus au nord, concentrant environ 25% des emplois contre 13% en Ligurie. L'agroalimentaire y occupe une place de choix, boosté par l'essor du bio et décliné via des productions très diversifiées qui vont des vins aux fromages, de l'élevage à l'exploitation des ressources céréalières (riz, pâtes), etc.

Côté français, l'activité industrielle est davantage centrée sur les activités à haute valeur technologique, avec comme emblème Sophia Antipolis, la grande technopole française et européenne située dans les Alpes-Maritimes, ou encore le Centre spatial de Cannes-Mandelieu qui construit des satellites. Toutefois ce sont les secteurs des services et du commerce qui sont les plus demandeurs, notamment dans les services aux entreprises et aux particuliers, ainsi que l'hôtellerie-restauration où évoluent bon nombre de travailleurs saisonniers. Toujours côté français, les secteurs de la construction et de l'industrie peinent régulièrement à trouver des profils qualifiés.

Le projet MA.R.E, pour un renforcement du travail transfrontalier

Financé par le Programme de coopération territoriale Interreg Italie-France Maritime 2014-2020, ce projet vise à mettre en place des services conjoints pour favoriser la fluidité des échanges entre offres et demandes d'emploi dans l'espace transfrontalier. Une initiative qui passe par la construction d'un réseau entre les services pour l'emploi, pour une meilleure adéquation des besoins au sein de la zone de coopération. Celle-ci implique les cinq régions du littoral méditerranéen franco-italien : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Toscane, Ligurie et Sardaigne.

Pôle emploi Paca, acteur essentiel de l'emploi et du développement économique et social du territoire transfrontalier franco-italien, est partenaire de ce projet. Il y est impliqué notamment dans la définition des profils professionnels conjoints et les parcours de validation des compétences.

Rappelons aussi que ce projet MA.R.E est aussi une déclinaison concrète des enjeux de mobilité durable et de développement d'emplois nouveaux inscrits dans le Traité de coopération bilatérale renforcée signé entre la France et l'Italie le 26 novembre dernier, avec à la clé de possibles nouvelles opportunités d'emplois de part et d'autre de la frontière franco-italienne. ◆

Texte : **Didier Bras**

ESPAGNE

Des échanges multiformes

Les travailleurs frontaliers français ne sont guère nombreux à rejoindre la péninsule Ibérique pour gagner leur vie, mais la coopération s'exprime dans de nombreux autres domaines que l'emploi.

Délimitée par une chaîne montagneuse en guise de barrière naturelle, la frontière entre la France et l'Espagne s'est longtemps diluée dans les reliefs sinueux des Pyrénées, avant qu'elle ne soit formalisée au milieu du XVII[e] siècle. Déroulant ses 623 kilomètres juste interrompus par la petite principauté d'Andorre, elle comporte une petite trentaine de points de passage[(1)] empruntés par une multitude de passagers, professionnels du transport, touristes, mais aussi travailleurs frontaliers.

Justement, qui sont-ils ces travailleurs ? Ils sont évidemment moins nombreux que ceux qui rallient le Luxembourg, l'Allemagne ou la Suisse au quotidien, des destinations où l'attractivité salariale est plus importante. Pour rappel, le salaire minimum en Espagne s'élève à 1 125 euros mensuel brut depuis le 1[er] septembre 2021, contre 1 605 euros en France (au 1[er] janvier 2022).

© underworld

Des Espagnols qui rejoignent l'Espagne

Particularité de ces frontaliers qui rejoignent l'Espagne au quotidien pour y travailler : bon nombre sont des Espagnols qui vivent en France (c'est le cas pour 70% d'entre eux dans les Pyrénées-Atlantiques, le département qui compte de très loin le plus grand nombre de frontaliers).

Ces travailleurs transfrontaliers évoluent, pour 20% d'entre eux, dans le secteur du commerce et de la réparation automobile (contre 15% pour les autres actifs en emploi dans la zone). L'Insee relève que le secteur concentre *« un tiers des cadres intermédiaires administratifs et commerciaux d'entreprise »*. Ces derniers sont également présents *« dans les activités de transport et entreposage, aux côtés des employés administratifs d'entreprises et des chauffeurs, tandis que l'industrie manufacturière emploie surtout des ouvriers qualifiés »*.

Si les échanges transfrontaliers sont limités au niveau du travail, ils sont nombreux dans d'autres domaines. Entre les deux extrémités littorales, les espaces naturels des deux versants de la frontière favorisent l'économie rurale, le tourisme, la culture et la protection des ressources, des éléments qui déterminent la nature des différents projets transfrontaliers.

Des programmes diversifiés

La coopération s'opère également en matière de transports, notamment au niveau de l'Eurocité basque (agglomération transfrontalière qui constitue l'un des principaux axes routiers entre l'Espagne et le reste de l'Europe). Le secteur maritime n'est pas en reste, incarné entre autres par le projet BlueSare qui vise à développer une offre eurorégionale dédiée aux énergies marines renouvelables (EMR). La santé, avec l'hôpital transfrontalier de Cerdagne (à Puigcerda en Catalogne), profite aussi de cette logique de coopération dans une région montagneuse et isolée.

La coopération économique est également active, notamment au sein de la Chambre de commerce et d'industrie transfrontalière Bihartean, fondée en 2010 conjointement par la CCI de Bayonne-Pays basque et la *Càmara de Comercio de Gipuzkoa*.

Les échanges entre les Eurorégions Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre sont aussi des leviers pour booster les développement économique et l'innovation. Enfin, le panorama pyrénéen ne serait pas complet sans mentionner les axes de coopération entre les différents milieux naturels : parc national des Pyrénées, parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu, parc des Trois-Nations, parc naturel régional des Pyrénées catalanes, etc.). Des partenariats qui servent la nature profonde de cette région : un espace environnemental qui s'affranchit des frontières. ◆

(1) Ces points de passage sont toutefois moins nombreux depuis le début de l'année 2021, l'État français ayant décidé d'en fermer une quinzaine pour lutter contre le trafic de drogue et le passage de personnes migrantes.

Texte : **Didier Bras**

DOSSIER SPÉCIAL

Entreprendre au Québec

C'était le cas avant la pandémie, ça l'est encore aujourd'hui : l'immigration au Québec fait toujours rêver. La province canadienne, de son côté, reste ouverte à l'accueil des compétences qui vont soutenir sa croissance économique. Si la recherche d'un emploi salarié demeure le cas de figure le plus fréquent, le projet de création d'entreprise mérite qu'on s'y attarde. Reste à éviter quelques écueils.

© Pascal Guay

Ouvrir sa boulangerie rue Saint-Denis, au cœur de Montréal ; inaugurer sa boutique de mode au sein du quartier branché de Saint-Roch dans la ville de Québec ; ou encore démarrer cette start-up techno qui va rayonner dans la région de Capitale-Nationale… Du rêve à la réalité il y a évidemment quelques étapes à franchir.

Au titre des prérequis, il faut rappeler l'importance du plan d'affaires – appellation évidemment privilégiée par nos amis québécois plutôt que l'hérétique anglicisme de *business plan*… –, qui devra être bien pensé et surtout étayé d'éléments solides. Un préalable certes classique, mais aussi une condition importante pour l'acceptation de votre projet d'entreprise et d'immigration par les autorités locales. Pour autant, pas de panique, des organismes québécois peuvent vous aider à concevoir la colonne vertébrale de votre réussite future. Nous y reviendrons dans ce dossier. Ce chemin du rêve à la réalité passe aussi par un parcours administratif. En effet, si les portes du Québec sont ouvertes aux belles compétences, surtout quand elles sont francophones, il serait naïf de penser que votre carte d'identité française et votre sourire de vainqueur suffiront à vous dérouler le tapis rouge. Là aussi, ce dossier vous donnera la voie à suivre.

Où vais-je mettre les pieds ?

Les clichés ont la vie dure. Oui, les hivers nord-américains sont rudes. Oui, nos amis québécois sont accueillants, surtout avec les gens polis. Ils aiment jaser, passer « la nuit sur la corde à linge » (passer une nuit blanche), manger un chien-chaud plutôt qu'un affreux *hot-dog,* et leur inclination politique peut même les conduire au PQ (le Parti québécois, par ailleurs favorable à la souveraineté de la province). Voilà, mais tout ça ne dit rien de la vraie vie, la vôtre. Dès lors, il est fortement conseillé de survoler l'Atlantique au plus vite pour voir de quoi il retourne. Un séjour touristique permettra de prendre la température du coin (on y revient…), mais les contraintes et les bonheurs du quotidien sont mieux appréhendés à l'aune d'un début d'activité professionnelle, et une approche progressive de votre projet d'entrepreneuriat peut donc être intéressante.

Temporaire, avant d'être permanent ?

Avant de solliciter un dossier de résident permanent (le statut d'entrepreneur entre en effet dans cette catégorie), celui de résident temporaire permet d'évaluer ses possibilités de réussite future, notamment en commençant à se construire un réseau. Pour ce faire, plusieurs solutions sont possibles, notamment pour les plus jeunes. C'est le cas du Permis-Vacances-Travail (PVT). Pour les Français, il concerne des candidats âgés de 18 à 35 ans. Il permet de vivre et de travailler pendant deux ans sur tout le territoire canadien, de quoi mieux appréhender la vie sur place et éventuellement commencer à poser les jalons de sa future entreprise.

Le Volontariat en entreprise (réservé aux jeunes de 18 à 28 ans, sur des missions de six à vingt-quatre mois) ou encore le programme Mobilité des jeunes travailleurs (dépendant de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, destiné aux 18-35 ans pour un CDD de six mois à douze mois), sont d'autres biais du même type avant de partir à l'aventure. On le voit, ces approches progressives vers l'immigration économique au Québec sont limitées aux moins de 35 ans mais, pour qui entre dans ces clous, elle n'en demeurent pas moins pertinentes. D'autres préféreront, ou seront contraints d'entrer tout de suite dans le dur de ces programmes dit pour « gens d'affaires » qui nécessitent d'emprunter des voies bien spécifiques. C'est à suivre… ◆

PARCOURS ADMINISTRATIF

Pour y voir plus clair

Ici, pas de place pour la phobie administrative. La voie à suivre pour mener à bien son projet entrepreneurial au Québec consiste à solliciter l'accès à un « programme d'immigration pour les gens d'affaires ». Explications.

D'une manière générale, tous les candidats à ce programme dit de « gens d'affaires » doivent démontrer qu'ils ont les moyens de s'établir économiquement dans la province, avec l'intention de s'y installer. Les programmes sont au nombre de trois :

• Le programme des entrepreneurs ;
• Le programme des travailleurs autonomes ;
• Le programme des investisseurs *(attention, ce programme est suspendu jusqu'en avril 2023 en attente de révision)*.

Un élément important est à prendre en compte: il convient de faire la **distinction entre la sélection et l'admission des gens d'affaires**. En effet, comme le précise le site du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, *« l'immigration est une compétence partagée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Pour immigrer au Québec, un candidat et sa famille doivent obligatoirement répondre aux exigences liées à la sélection et à celles liées à l'admission »*. La province du **Québec est responsable de la sélection** des immigrants d'affaires souhaitant s'établir sur son territoire, elle exerce son pouvoir exclusif de sélection des immigrants d'affaires selon des critères qu'elle a elle-même fixés en fonction de ses objectifs en matière d'immigration. En revanche, **l'État fédéral du Canada est responsable de l'admission** de ces immigrants d'affaires sur son territoire. Il n'admet sur le territoire québécois que les candidats « gens d'affaires » sélectionnés préalablement par le Québec.

Le plan d'affaires à la loupe

Comme indiqué dans le précédent épisode de notre dossier, le plan d'affaires est un élément déterminant dans la validité du projet entrepreneurial. Au moment de la présentation de votre demande d'immigration au Québec au titre de votre future entreprise, vous devez donc joindre votre projet d'affaires: cet élément sera au centre de l'examen de votre candidature par le Québec. Le ministère de l'Immigration dispose d'un service dédié aux gens d'affaires, il va donc pouvoir étudier la pertinence de celui-ci. Outre le fait d'exprimer sa volonté de s'installer au Québec, l'évaluation se fait à partir de grilles qui mettent en avant des éléments précis qui sont ceux des demandes d'immigration permanente puisque, rappelons-le, l'immigration économique entre dans ce cadre-là. Ces grilles d'évaluation reposent sur de nombreux critères : âge, diplômes, expérience professionnelle, niveau de formation, compétences linguistiques, liens avec le Québec, capacités d'autonomie financière, etc.

Bonne nouvelle pour les francophones, ils ne sont pas concernés par les limites annuelle d'acceptation des dossiers, sous réserve de leur capacité à démontrer leur niveau linguistique. Concrètement, celui-ci correspond au niveau intermédiaire avancé B2 européen *(lire encadré p. 75)* ou dit de « niveau 7 » selon l'échelle québécoise.

© Maridav

Le programme des entrepreneurs

Ce programme se décompose en deux volets. Nous passerons tout de suite sur le volet 2 (qui nécessitait notamment de disposer d'un avoir net minimal de 900 000 $ CA en fonds propres). Il est suspendu au moins jusqu'à fin 2022, en attente de refonte.

C'est donc le **volet 1** qui nous intéresse. Celui-ci concerne les candidats qui projettent de s'établir pour y créer et y exploiter une entreprise pour laquelle ils auront reçu une **offre de service** d'un **accélérateur d'entreprises** (organisme qui offre un service de soutien, notamment pour la recherche de financement, aux personnes dont les projets d'affaires visent la croissance d'entreprises innovantes), d'un **centre d'entrepreneu-**

LES INFOS PRATIQUES

• PROGRAMME DES ENTREPRENEURS
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/trois-programmes/entrepreneurs.html

• PROGRAMME DES TRAVAILLEURS AUTONOMES
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/trois-programmes/travailleurs-autonomes.html

• COMMENT FAIRE SA DEMANDE D'IMMIGRATION D'AFFAIRES
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/index.html

• REMPLIR ET ENVOYER LA DEMANDE OFFICIELLE D'IMMIGRATION
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/demande-officielle/index.html

• SITE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR L'ENTREPRENEURIAT
www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec

Texte : **Didier Bras**

riat universitaire ou d'un **incubateur d'entreprises** (organisme qui propose un service d'encadrement, notamment d'hébergement, aux personnes dont les projets d'affaires visent aussi la création d'entreprises innovantes). Comme le précise le ministère, ces organismes doivent démontrer leur capacité à *« soutenir la personne candidate et son projet d'affaires »* en rédigeant *« une offre de service dans laquelle il présentent les services offerts pour la réalisation du projet »*. Une liste de projets d'incubateurs d'entreprises, d'accélérateurs d'entreprises et de centres d'entrepreneuriat universitaire soutenus par le ministère de l'Économie et de l'Innovation est disponible ici : *www.economie.gouv.qc.ca/index.php?id=21834#c77456*

Le programme des travailleurs autonomes

Non conditionné aux offres de services évoquées précédemment, ce programme suppose de vivre au Québec pour y *« travailler et y exercer une profession ou des activités commerciales, seul ou avec d'autres, avec ou sans aide rémunérée »*. Pour cela, il est nécessaire d'effectuer *« un dépôt de démarrage auprès d'une institution financière située dans la région d'exercice de l'activité »*. Pour rappel, le Québec est composé de 17 régions administratives.

Comme le précise le ministère de l'Immigration québécois, il est aussi requis de *« disposer d'un avoir net minimal de 100 000$ CA avec, le cas échéant, l'époux ou le conjoint de fait qui vous accompagne, dont l'origine et l'accumulation licite doivent être démontrées, [...] d'avoir acquis une expérience professionnelle d'au moins deux ans à votre compte dans la profession que vous entendez exercer au Québec, [...] et d'obtenir dans les délais prescrits une attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises »*.

Là aussi, les candidats qui peuvent se prévaloir du niveau de français évoqué dans notre premier chapitre ne sont pas concernés par les limites d'examen des dossiers – qui étaient de 50 pour la période du 1er novembre 2021 au 31 décembre 2022. Or, dès le 23 novembre 2021, le nombre maximal de demandes à recevoir pour les candidats travailleurs autonomes non-francophones était déjà atteint !

La fiscalité des entreprises

Le lien suivant, édité par Investissement Québec et la firme Raymond Chabot Grant Thornton offre des informations très précieuses pour les entreprises étrangères qui envisagent de réaliser un projet d'investissement au Québec. Il présente notamment les principales mesures fiscales qui s'appliquent à une société en exploitation au Québec.
www.investquebec.com/documents/qc/publications/FiscaliteAuQuebec.pdf

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

Le niveau B2 (avancé ou indépendant), qui permet d'être reconnu comme candidat francophone dans l'immigration au Québec, nécessite de comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ; de communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif, de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets ; d'émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
Ces grilles (A1, A2, B1, B2, C1, C2) qui permettent d'évaluer son niveau de maîtrise d'une langue étrangère sont établies par le Cadre européen de référence pour les langues (CECRL). De nombreux tests sont disponibles sur Internet pour vérifier son niveau en français, comme par exemple ici : *https://global-exam.com/blog/fr/general-french-test-b2/*

Texte : **Didier Bras**

LES SOURCES D'INFORMATION

Avancer pas à pas

De nombreuses ressources bibliographiques sont disponibles pour appréhender toutes les facettes de l'entrepreneuriat au Québec. En voici un petit florilège.

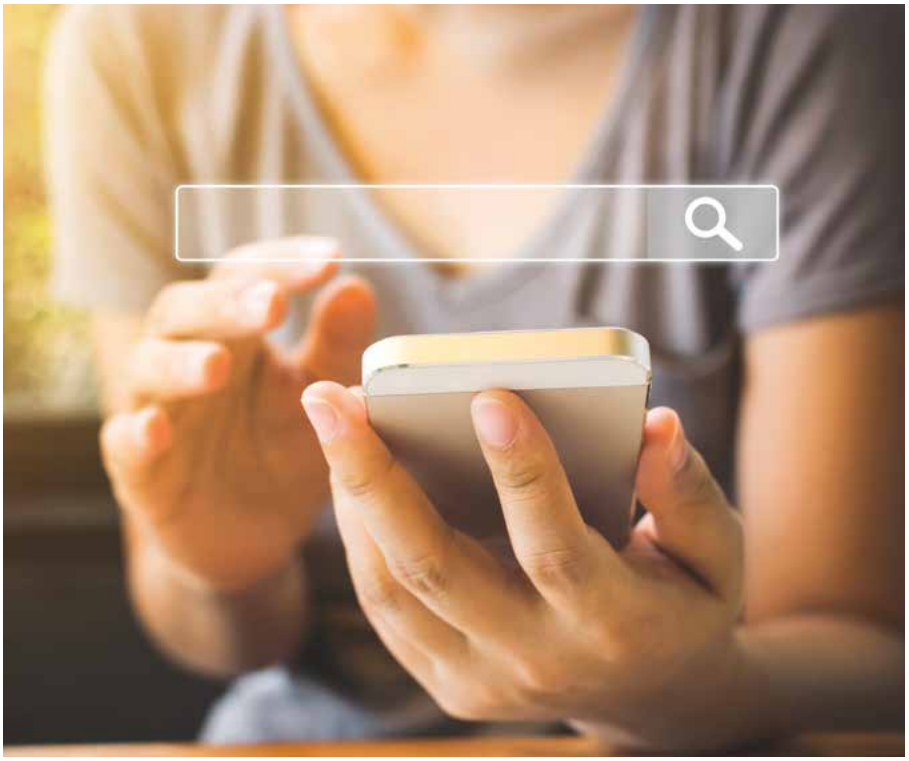

© Monster Ztudio

Après avoir pris le temps de la réflexion, il va bien falloir avancer dans sa besogne. D'aucuns penseront vite à la déléguer à quelque spécialiste. Pour autant, le ministère de l'Immigration québécois le précise clairement : *« Avant de retenir les services d'un consultant en immigration ou de toute autre personne rémunérée, vous devez savoir qu'aucun traitement prioritaire ou particulier n'est accordé à un dossier qui est présenté par un intermédiaire. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches d'immigration. »* Voilà qui est dit. Toutefois, pour celles et ceux qui préféreraient se rassurer avec le concours d'un avocat ou encore d'un notaire dans leur projet entrepreneurial, les seules les personnes suivantes autorisées à conseiller, assister ou représenter le demandeur sont : les membres en règle du Barreau du Québec ; les membres en règle de la Chambre des notaires du Québec ; les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec ; et enfin les consultants en immigration reconnus et inscrits au Registre québécois des consultants en immigration.

Des questions et des réponses

De nombreuses ressources existent pour vous accompagner dans votre projet, il serait dommage de s'en priver. Utile pour son projet d'entreprise – et précieux le cas échéant pour briller en société… –, il est conseillé de parfaire sa **connaissance** du **contexte économique** du Québec (domaines d'activité les plus prometteurs, coûts d'exploitation, fiscalité des entreprises, milieu des affaires, etc.). Et comme nous l'avons déjà souligné précédemment, la cohérence du **plan d'affaires** est un élément déterminant. À ce titre, il est bien sûr indispensable de se plonger dans le cadre **comptable et fiscal** qui prévaut dans la Belle Province.

Par ailleurs, certaines **professions sont réglementées** au Québec, et pour les exercer il convient de respecter certaines condition, celles-ci variant selon les organismes. Un autre point à ne pas négliger non plus, vos perspectives de **vie quotidienne** au Québec. La publication disponible en ligne « Apprendre le Québec, Guide pour réussir votre intégration » est précieuse pour évaluer vos besoins, déterminer des objectifs réalisables et choisir des moyens efficaces pour les atteindre. Non exhaustives, voici donc ces quelques pistes à suivre:

- **S'informer sur le milieu des affaires**
  www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/informer-quebec/bonnes-raisons/index.html

- **Élaborer son projet d'affaires**
  www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/projet-affaires.html

- **Comment faire sa demande d'immigration d'affaires**
  www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/demande-immigration/index.html

- **Liste des professions réglementées au Québec**
  www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Ordres_professionnels/54_professions_et_ordres_22_juillet_2015.pdf

- **En savoir plus sur les professions réglementées**
  https://immigrantquebec.com/fr/reussir/ordres-professionnels-quebec/metiers-reglementes-au-quebec

- **Guide «Apprendre le Québec»**
  http://la-galaxie-sierra.com/apprendrele-quebec.pdf

- **Se lancer en affaires ou acquérir une entreprise**
  www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/lancer-affaires/index.html

Montréal International

Texte : **Fanny Lardillier**

MONTRÉAL INTERNATIONAL

Comment concrétiser ses projets

Cet organisme à but non lucratif œuvre à la promotion économique du Grand Montréal en attirant les entrepreneurs, les investissements directs étrangers ou encore les organisations internationales. L'organisme s'adresse également aux étudiants internationaux à travers l'initiative « Je choisis Montréal ».

© R.M. Nunes

Montréal International propose des appuis stratégiques et opérationnels, des conseils pour le financement, des activités de réseautage, des études comparatives et analyses du marché, des services de communication et un appui économique grâce à des propositions d'aides financières. L'organisme peut également aider les entreprises à gérer les démarches d'immigration de leurs travailleurs. Enfin, cette agence de promotion économique du Grand Montréal organise aussi de nombreuses missions de recrutement partout dans le monde. Avec un accompagnement personnalisé, l'association veille à ce que les nouveaux arrivants s'intègrent au marché professionnel rapidement.

La structure aussi les entreprises à embaucher ces étudiants qui sont, à Montréal, au nombre de 170 000. Mise en relation avec les établissements d'enseignement, organisation d'événements de recrutement et promotion des offres d'emplois..., autant d'outils pour pousser les entreprises à s'ouvrir à la jeune génération de travailleurs.

Recherche d'emploi et expérience de vie

Les travailleurs internationaux ont possibilité, via l'initiative Talent Montréal, d'être mis en contact avec des employeurs en soumettant leur candidature en ligne, notamment dans les domaines de la haute technologie, dont Montréal est un hub mondial. Il en est de même pour les étudiants internationaux, à qui Montréal International offre un service d'information sur les étapes à suivre avant de venir à Montréal, ainsi que des événements de réseautage.

L'accompagnement se fait aussi sur les autres volets de la vie à Montréal. L'association va ainsi prodiguer des conseils pour trouver un logement, comprendre le système de santé, prévoir son budget, inscrire ses enfants à la garderie, etc. Le but est également de montrer les avantages de la vie à Montréal, d'inciter les gens à venir découvrir cette ville décrite comme *«familiale, festive et inclusive»*. La plateforme « Je choisis Montréal » est quant à elle dédiée aux étudiants internationaux, qui peuvent bénéficier d'une présentation des universités. Ils peuvent également consulter les raisons pour lesquelles il est intéressant de venir étudier à Montréal, ainsi qu'une page d'information pour les démarches d'immigrations relatives au permis d'études.

Informer sur l'actualité économique du Grand Montréal

Montréal International propose aussi des services d'informations à travers de nombreux articles concernant l'actualité professionnelle à Montréal, ou encore les prochains événements prévus (comme les Journées Québec-France). On peut également s'informer sur les secteurs clefs sur lesquels il est intéressant de miser. On y trouve notamment le domaine de l'aérospatiale, des effets visuels et animations, des jeux vidéo, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, etc. Pour chaque domaine, la personne ou l'entreprise peut télécharger le profil sectoriel afin d'évaluer les raisons pour lesquelles il serait bon d'investir dans tel ou tel domaine spécifique.

Reconnue meilleure agence de développement économique

Si Montréal International est une association à but non-lucratif, elle tient cependant son financement d'entreprises privées, mais aussi du gouvernement canadien et québécois, de la communauté métropolitaine de Montréal et de la ville de Montréal. Montréal International a permis l'investissement de 18 milliards de dollars canadiens, mais aussi la création et le maintien de plus de 71 000 emplois. Elle a également favorisé l'implantation d'organisations internationales et la venue de 11 000 travailleurs internationaux. Montréal International a été reconnue meilleure agence de développement économique au monde par l'International Economic Development Council (IEDC) en 2020. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.montrealinternational.com/fr

Propos recueillis par : **Fanny Lardillier**

SANDRINE PERREAULT

« Mettre en relation et offrir de la visibilité »

Entretien avec la directrice générale franco-canadienne de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) française au Canada, une association qui fait partie de ce grand réseau mondial constitué de 126 chambres françaises dans 96 pays du monde.

Quelle sont les missions de la CCI française au Canada ?

S.P. : Notre rôle consiste à animer le comité d'affaires franco-canadien. Nous sommes une association de droit local, reconnue d'utilité publique par la France. Nos services d'ancrage commercial sont reconnus « Solutions Team France Export »* à Montréal pour accompagner les entreprises françaises dans leurs projets d'implantation.

Notre première mission consiste à aiguiller les nombreuses demandes d'entreprises françaises d'export et d'implantation au Canada. Nous gérons actuellement plus de 300 projets de ce type par an. Nous les conseillons dans leur stratégie d'entrée sur le marché et les connectons avec les experts de notre réseau, que cela soit en matière de création de filiale, ou d'acquisition d'entreprise, d'immigration, recrutement. Notre force réside dans notre réseau, composé à 30% de grands groupes, 50% de PME et 20% de start-up et entrepreneurs, sur tout type d'industrie. Il est ainsi facile pour nous d'identifier les mises en relation pertinentes. Nous accueillons également les PME ou V.I.E dans notre centre d'affaires, véritable accélérateur d'intégration locale.

Notre deuxième mission repose sur l'animation de notre réseau qui compte 320 entreprises membres, à 75% françaises. L'animation de cette communauté d'affaires est illustrée par l'organisation de plus de 80 événements annuels autour de nombreux sujets en lien avec tous les secteurs d'activité.

▲ Sandrine Perreault.

© DR

De quelle manière accompagnez-vous un porteur de projet ?

S.P. : En préalable, nous pouvons l'aider à affiner sa connaissance du marché local car le cadre français n'est pas forcément transposable ici, nous sommes sur un autre continent, avec une culture

différente. Nous pouvons lui proposer une sorte de « diagnostic-marché », avec des informations sur le secteur identifié, sur les acteurs qui le composent, sur la concurrence, etc.
Nous allons aussi solliciter notre réseau, via nos entreprises membres qui peuvent être des acteurs de ce secteur, mais aussi des clients potentiels. Après-coup, nous pourrons l'aider à s'implanter, à définir sa structure en l'orientant notamment vers les meilleurs spécialistes : avocats, fiscaliste, banques… La communication est un autre axe important et nous pouvons aussi apporter notre expertise en ce sens.
L'étape suivante va concerner l'installation sur place. Par exemple, si une entreprise souhaite envoyer un jeune en mission V.I.E, nous pourrons l'accueillir dans notre centre d'affaires. Il s'agit d'un réel lieu d'émulation entre les entreprises, animé par les événements que nous avons évoqués précédemment, avec la possibilité d'être mentoré ou de profiter d'une session de conseils du LAB de la CCI. La question des visas de travail peut aussi s'avérer complexe, à ce titre nous pouvons opérer des rapprochements avec un cabinet spécialisé.
Notre rôle est également de favoriser le maillage. Si une entreprise a un statut particulier, nous saurons valoriser son expertise, notamment dans des perspectives de partenariats. Nous sommes là pour « mettre en relation », et faire rayonner nos entreprises membres.

Pouvez-vous également intervenir au niveau du recrutement ?
S.P. : Effectivement, lorsque l'entreprise « monte en puissance », nous pouvons l'accompagner dans ses besoins en recrutement car nous communiquons les offres d'emploi de nos entreprises membres. Nous sommes au carrefour entre les besoins des entreprises et les candidats. Nous créons des passerelles pour des postes permanents, mais aussi pour des stages. Nous sommes d'ailleurs très sollicités par les écoles de commerce et d'ingénieurs de France et leurs étudiants, qui peuvent postuler pour des stages d'une durée de six mois, grâce au visa « stage Coop » pour les Français. Notre réseau leur permet de consulter les annonces, mais également de publier leur CV en ligne dans notre nouvelle CVthèque. Ce point est intéressant car à Montréal il y a peu de stages de longue durée. Notre page Emploi est d'ailleurs, sans surprise, la plus consultée de notre site *(www.ccifcmtl.ca)*.

Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre au Québec, quel secteurs vous semblent les plus porteurs ?
S.P. : Cette pénurie pèse sur les ingénieurs, les développeurs, dans le domaine des technologies de l'information, dans le secteur du jeu vidéo… Les candidats qui ont ce profil en lien avec le large spectre des technologies de l'information ont tout intérêt à nous rejoindre. Montréal est en effet le deuxième *hub* mondial au niveau de l'intelligence artificielle. La ville compte

« LE CONTEXTE EST TRÈS FAVORABLE ET NOUS RECOMMANDONS AUX ENTREPRISES DE RECOURIR À L'EXPERTISE DE NOTRE CCI. »
SANDRINE PERREAULT

beaucoup d'universités, de chercheurs, avec un environnement académique très porté sur ce domaine. On relève d'ailleurs de nombreuses collaborations entre ce monde académique et les entreprises, comme par exemple l'entreprise Thalès qui développe de nombreux partenariats avec le monde universitaire.

Pouvez-vous revenir sur les échanges thématiques qui sont régulièrement organisés au sein de la CCI ? Quel est leur objectif ?
S.P. : Nos 320 entreprises membres ont des structures différentes (PME, *start-up,* groupes plus importants, etc.) et elles évoluent dans une grande diversité de secteurs d'activités : intelligence artificielle, services manufacturiers, agroalimentaire…
Les quelque 80 évènements que nous organisons chaque année par an nous permettent d'offrir de réels retours sur investissement à tout le monde, avec des comités sectoriels efficaces. J'en veux pour preuve le rôle du comité Tech et Innovation qui couvre tous les enjeux de transformation numérique des entreprises et qui témoigne d'une vraie expertise française dans ce domaine. Il s'agit-là d'un important potentiel de développement. Nous avons d'ailleurs réuni les dirigeants de ces entreprises pour échanger avec l'innovateur en chef du Québec afin de faire remonter les enjeux.
Le comité RSE (responsabilité sociétale des entreprises) favorise également les partages d'expériences entre les structures sur diverses thématiques, comme par exemple celui de l'accès à la certification B Corp *(certification octroyée aux sociétés commerciales répondant à des exigences sociétales et environnementales, Ndlr)*. Par ailleurs, les Clubs métiers (CEO, RH, Finance) sont des initiatives extrêmement appréciées car ces sessions régulières rassemblent nos membres entre pairs, leur permettant ainsi d'échanger en toute confidentialité sur leurs enjeux et bonnes pratiques.

Quelle est la place des entreprises françaises au Québec ?
S.P. : Lorsqu'on observe la place de la Chambre de commerce française au Canada, on mesure à quel point elle occupe une place privilégiée. Nous avons été la première chambre étrangère à ouvrir à Montréal en 1886. Plus largement, rappelons qu'à Montréal 25% des investissements directs étrangers proviennent de la France.
Sur les 1 200 filiales françaises installées au Canada, 55% sont basées au Québec. Notre destination est très attractive, et le Canada est aussi une porte d'entrée vers les États-Unis. Le contexte est très favorable et nous recommandons vraiment aux entreprises qui souhaitent s'y implanter de recourir à l'expertise de notre CCI. ◆

La Team France Export est le rassemblement de toutes les solutions publiques proposées par les Régions, les services de l'État, Business France, les Chambres de commerce et d'industrie et Bpifrance pour promouvoir les entreprises françaises à l'international.

Texte : **Fanny Lardillier**

QUÉBEC INTERNATIONAL

Une expertise au service des entrepreneurs

Auparavant nommé Pôle Québec, Québec International (QI) est une agence de développement numérique qui facilite la croissance des entreprises implantées dans la Belle Province.

© Monster Ztudio

L'agence favorise le recrutement des travailleurs et étudiants internationaux à travers des aides en diagnostic de recrutement, afin de savoir si l'entreprise est prête à accueillir des travailleurs internationaux. Par la suite, des séances d'informations sont mises en place, l'entreprise a également la possibilité de consulter des avocats en immigration. De nombreuses activités de recrutement sont proposées: formations, conférences, maillage avec les candidats sur le territoire, et recrutement d'étudiants.

Investir et entreprendre dans les secteurs clés

Québec international cherche aussi à miser sur les secteurs clés tels que la transformation numérique à travers le soutien à l'autonomisation, l'innovation et l'intégration de nouvelles technologies d'appui à la productivité. Québec international possède en effet un Centre d'expertise industrielle (CEI) et une équipe spécialisée dans le domaine du numérique : diagnostic de maturité numérique, formation, accompagnement personnalisé, levers financiers... Autant d'outils qui permettent d'effectuer son virage vers le numérique en toute sérénité. Les entreprises intéressées peuvent rejoindre le programme *Manu 360* visant à faire connaître les principes fondamentaux de l'industrie 4.0 en mettant en place des cohortes, un accompagnement complet et l'expertise de Québec international.

Depuis l'international, l'agence conseille sur les lieux les plus propices à l'investissement, l'implantation, l'expansion ou l'acquisition d'entreprise. Elle informe sur la conjoncture économique régionale, la découverte des industries clés et permet la rencontre avec des partenaires d'affaires pertinents. Ce volet regroupe également l'aide dans les démarches d'immigration, l'intégration à un incubateur et met à disposition un programme d'aide financière nommée « Vision entrepreneuriale Québec 2026 ». Cela vaut aussi pour tous ceux souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat. Québec international participe au démarrage et à l'accélération d'entreprises technologiques en proposant des activités de formation en entrepreneuriat grâce à des programmes de courtes et longues durées, et une consultation de la cartographie de l'écosystème des start-up au Québec.

L'accès à des secteurs de pointe

Dans la même optique, l'agence propose un soutien adapté en direction des secteurs de la créativité numérique, des sciences de la vie, du bâtiment « vert et intelligent», ou encore de la transformation agroalimentaire qui constituent les secteurs de force de la province. Québec international permet aux entreprises spécialisées dans la construction de bâtiments éco-responsables, dans le développement de produits architecturaux et de technologies innovantes, de devenir membre de Québec BVI – réseau d'affaires structuré qui regroupe les acteurs du domaine du bâtiment vert et intelligent de la région de Québec. Le Québec est aussi le royaume du jeu vidéo: un autre groupe nommé Québec Epix donne l'occasion à ses membres de travailler ensemble, de mettre en commun les diverses ressources en sciences numériques et de développer des marchés innovants.

À travers ces services mis à disposition des professionnels et des particuliers, Québec International vise à promouvoir cette destination et ses multiples opportunités. On peut ainsi consulter sur le site internet les statistiques relatifs à l'économie du Québec afin de mieux appréhender la prospérité de la région et explorer les industries qui rayonnent. De nombreux témoignages sont aussi disponibles afin de comprendre le point de vue des dirigeants de filiale internationales déjà implantés au Québec. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.quebecinternational.ca/fr/accueil

UBISOFT MONTREAL

Propos recueillis par : **Fanny Lardillier**

SUCCESS STORY

Ubisoft, l'entreprise qui a su miser sur le Québec

Ubisoft est une entreprise française de développement, d'édition et de distribution de jeux vidéo, implantée depuis 1997 au Québec. Avec près de 4000 employés, Ubisoft Montréal est désormais le plus gros studio de développement de l'entreprise. Mais comment expliquer le succès de cette implantation au Québec ? Entretien avec Francis Baillet, vice-président aux affaires corporatives depuis 2013.

Quels facteurs ont déterminé l'implantation d'Ubisoft à Montréal ?
F.B. : Le premier facteur se situe du côté de la France avec cette envie de prendre de l'ampleur à l'international, d'avoir des équipes diversifiées dans le monde. D'un autre côté, cette volonté de s'implanter à l'international a trouvé au Québec un contexte politique favorable. L'ex-ministre de l'Économie, Bernard Landry, cherchait, au lendemain des années 90, à relancer l'économie. Le taux de chômage étant très élevé, il voulait rebâtir le Québec en misant sur les métiers d'avenir et avait alors identifié le secteur du jeu vidéo comme étant prometteur. L'implantation d'Ubisoft à Montréal est donc en partie due à cette volonté du gouvernement, notamment avec des crédits d'impôts très intéressant, ainsi qu'à celle de Yves Guillemot *(cofondateur Ubisoft, Ndlr)* de miser sur le Québec avec des investissements importants.

© Catherine Zibo / Shutterstock.com

Comment expliquer le fait que le plus grand succès d'Ubisoft – *Assassin's Creed* – soit né au Québec ?
Le jeu ne doit pas seulement son succès à son implantation au Québec, il est né d'une collaboration entre Montréal et Paris grâce à un travail d'équipe de grande ampleur. Avant de devenir ce qu'*Assassin's Creed* est aujourd'hui, le jeu devait faire partie de la série *Prince of Persia*, un des grands succès d'Ubisoft. Nous l'avons transformé et fait évoluer en un tout nouveau type de jeu. Un de nos autres succès qui nous a permis d'acquérir une certaine reconnaissance au Canada a été le jeu *Splinter Cell,* sorti en 2002.

Comment se sont déroulés les débuts d'Ubisoft au Québec ?
Nous avons été assez chanceux. Il y avait déjà une base de talents implantés au Québec dans d'autres secteurs, et un petit vivier pour supporter les produits d'animation. Parallèlement à cela, il y avait déjà, à Montréal, quelques étudiants spécialisés dans ce domaine. Nous avons su regrouper toutes ces sources de talents et avons décidé de miser sur la jeunesse. Pour faciliter la formation de cette relève, nous avons mis en place plusieurs collaborations avec des universités et des cégeps (Collèges d'enseignement général et professionnel) québécois. Le Québec compte aujourd'hui 314 000 étudiants dans les universités, dont 20 000 dans les technologies de l'information. Sur la période 2018-2020 nous avons embauché 613 stagiaires dont plus du quart ont été engagé à temps plein.
Enfin, nous avons toujours souhaité avoir une capacité d'attraction des travailleurs étrangers. La moitié d'entre eux est originaire de France. Par ailleurs, les premières années, nous avons fait venir un grand nombre de nos employés français pour former cette relève, dont la fondatrice du studio et le président-directeur général du studio de Montréal.

Avez-vous des liens avec la chambre de commerce et d'industrie française de Montréal ?
Nous sommes membres des deux chambres de commerce, en France et à Montréal, et également membres du recrutement des entreprises franco-québécoises. Nous collaborons aussi avec d'autres sociétés françaises, car nous ne voulons pas oublier nos racines.

Pourquoi la grande majorité de vos studios est-elle située à Montréal ?
Certes, le Canada compte de nombreux studios d'Ubisoft, mais il y en a aussi en Angleterre, en France et ailleurs. Chaque province du Canada est engageante et nous sommes très sollicités. Quand la croisée des chemins est bonne, nous choisissons de nous implanter et, ar ailleurs, aujourd'hui, les équipes de jeu ne sont plus cantonnées à leurs studios. ◆

Propos recueillis par : **Fanny Lardillier**

LES CLÉS DU SUCCÈS

Appalaches Nature®

Matthieu Bernet est directeur général de la société de fabrication de sirop d'érable Appalaches Nature®, implantée depuis 2017 au Québec. Il revient sur la construction de cette belle réussite et les clés du succès de l'implantation d'une société française à l'étranger.

© Appalaches Nature®

Comment est née Appalaches Nature ?
M.B. : Appalaches Nature est issu du rapprochement de deux sociétés. D'abord celle de la famille Michaud qui est le leader français du miel et des produits sucrants naturels. C'est une société qui a su se diversifier à partir de cette activité de miel pour aller vers celle du sirop d'érable. Il y a vingt ans, ils se sont lancés dans la commercialisation du sirop d'érable en France, mais il paraissait évident qu'il fallait s'installer ici, au Québec, pour en maîtriser l'approvisionnement et la production. En 2017, nous avons racheté Biodélices® qui était une petite entreprise de sirop d'érable québécoise lancée en 2007 par Serge et François Dubois. C'est là où Appalaches Nature a vu le jour.

Quelles sont les clés de succès pour implanter son entreprise à l'étranger ?
M.B. : Il faut s'assurer d'avoir un projet qui a du sens car il va solliciter des ressources humaines et financières importantes. Beaucoup de Français de notre équipe sont venus sur le territoire pour superviser l'implantation et faciliter les liens avec la maison mère. Il faut savoir justifier tout cela auprès des équipes en France, qui vont allouer du temps au projet.
Il faut s'ancrer localement et comprendre la culture du pays dans lequel on s'installe. C'est pour cela qu'il était important pour nous de garder des actionnaires québécois avec Serge et François Dubois. Ça donnait de la légitimité au projet et c'était l'occasion de se faire un nom et une place culturelle. Par rapport à cet ancrage local, on a aussi souvent l'impression qu'il faut viser le Québec en raison de la proximité linguistique. Bien sûr que cela aide, mais il y a une réelle différence culturelle que négligent souvent les Français. Et une fois qu'on a compris ça, on peut réellement agir de manière différente.
Le troisième enseignement est lié au temps et à l'argent : tout prend toujours plus de temps qu'on pense et plus d'argent que prévu. Non pas que les choses se passent plus lentement ici qu'ailleurs, mais on sous-estime toujours un petit peu le projet.

> « NOUS AVONS VOULU ALLER EN RÉGION, À 2H40 DE MONTRÉAL, CAR NOUS VOULIONS ÊTRE AU CŒUR DES ÉRABLIÈRES. »
> *MATTHIEU BERNET*

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
M.B. : Nous avons rencontré des difficultés au niveau de certains coûts de fabrication, avec beaucoup de matériels venant de l'étranger. Nous avons aussi fait le choix de nous installer au Québec, donc il peut y avoir des aléas climatiques qui rendent la construction industrielle plus compliquée. En tout cas, il y a une forme d'apprentissage par laquelle il faut passer afin de maîtriser les outils. Nous avons voulu aller en région, à 2h40 de Montréal, car nous voulions être au cœur des érablières, mais la contrepartie c'est que cela rend difficile les enjeux de recrutement, notamment dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre au Québec. Mais nous avons eu de la chance : le Canada est un pays très ouvert au niveau des investisseurs étrangers et cet accueil a représenté un vrai plus.

Et cinq ans plus tard, où en est Appalaches Nature® ?
M.B. : Aujourd'hui, nous sommes sortis de cette zone d'implantation pour passer au développement, et ça fonctionne très bien. Nous avons choisi de devenir une entreprise qui accorde une importance particulière à l'impact de nos sociétés sur l'environnement. Nous le faisons à travers le choix de produits qu'on commercialise, qui sont des alternatives au sucre raffiné. C'est une évidence pour nous de préserver la nature. Nous essayons aussi d'exporter partout dans le monde, c'est déjà le cas dans 72 pays, et surtout aux États-Unis qui sont le premier importateur au monde de sirop d'érable. ◆

FRANCE 24
©Photos: P. René-Worms
PARIS DIRECT
PAULINE PACCARD & DAMIEN COQUET
DU LUNDI AU VENDREDI DE 5H À 9H TU
Un tour d'horizon complet de l'actualité du jour
À (re)voir sur france24.com

HAUSSMANN, 64 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 82 50 00
Ouvert 7 jours sur 7, horaires à retrouver sur **printemps.com**

SCANNEZ & PROFITEZ DE VOS AVANTAGES

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

LE SITE DÉDIÉ À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Abonnez-vous à notre newsletter quotidienne gratuite

3,5 MILLIONS DE FRANÇAIS DANS LE MONDE

ÉDITION 2022

CCI FRANCE INTERNATIONAL

*Source : Insee Analyses, octobre 2015.

Pour obtenir les 3,5 millions Français résidant à l'étranger, l'Insee a calculé le différentiel entre les personnes nées en France et toujours vivantes en France en 2013, et celles nées en France et décédées en France et à l'étranger en 2013. La fourchette obtenue est large mais donne une bonne vision de la présence réelle des Français vivant à l'étranger.

CCI FRANCE INTERNATIONAL

CCI France International regroupe et anime 126 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCI FI) dans 98 pays : un réseau mondial unique de relations et de contacts d'affaires de plus de 37 000 entreprises. Les CCI FI accompagnent les entreprises à chaque étape de leur développement à l'international : information, prospection, implantation, développement commercial...

www.ccifrance-international.org

Nous avons choisi de publier sur notre carte la répartition par pays des 1 864 772 million de Français inscrits sur le registre des Français établis hors de France par les consulats au 1er janvier 2022 (qui porte donc sur l'année 2021), car la projection de l'Insee que nous utilisons pour notre estimation totale est globale et non par pays. Comme le précise le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce chiffre des inscrits auprès des consulats accuse une baisse de 4,2% par rapport à l'année précédente. Le Ministère rappelle également que les données du registre des Français établis hors de France sont à manier avec précaution car elles ne permettent pas de connaître exactement les flux de personnes, n'étant renseignées que de façon volontaire. Le Quai d'Orsay ajoute que par ailleurs que « cette baisse n'est pas totalement uniforme pour l'ensemble des zones géographiques. En effet, plusieurs pays voient leur communauté française inscrite fortement augmenter depuis cinq ans, à l'instar des pays baltes, du Mexique ou dans une moindre mesure de certains pays du Moyen-Orient (Emirats arabes unis, Qatar) ».

LES CENTRES D'ASSISTANCE D'INTERNATIONAL SOS

International SOS (www.internationalsos.com) est le leader mondial de la maîtrise des risques de santé et de sécurité à l'international. 27 centres d'assistance, composés de personnel médical, sécurité et logistique, sont à l'écoute 24h/24 et 7j/7 pour porter assistance et conseiller les organisations françaises et leurs collaborateurs dans plus de 99 langues à travers le monde.

www.internationalsos.fr

Pays	Ville	Pays	Ville
Australie	Sydney	Philippines	Manille
Chine	Beijing	Russie	Moscou
	Hong Kong (SAR)	Singapour	Singapour
	Shanghai	Afrique du Sud	Johannesbourg
	Taipei (Taiwan)	Corée du Sud	Séoul
République Tchèque	Prague	Espagne	Madrid
France	Paris	Suisse	Genève
Allemagne	Francfort	Thaïlande	Bangkok
Inde	Mumbai	Emirats Arabes Unis	Dubai
Indonésie	Jakarta	Royaume-Uni	Londres
	Denpasar (Bali)	Etats-Unis	Philadelphie
Japon	Tokyo		Phoenix
Malaisie	Kuala Lumpur	Vietnam	Hô-Chi-Minh-Ville
Mexique	Mexico City		

www.assemblee-afe.fr

INTERNATIONAL SOS www.internationalsos.fr
CRYSTAL FINANCE
CRYSTAL MOBILITY
rfi France 24 MCD France médias monde
VIE BUSINESSFRANCE
zapptax tax free on your mobile
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger
pôle emploi
ODYSSEY
PRINTEMPS HAUSSMANN
AGS You deserve the best
Déménagements Internationaux
Relocation
Archivage